RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
DE LA SUISSE 2006

RAPPORT 2006

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE DE LA SUISSE

Mai 2007

PUBLICATION DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE,
DFJP

SOMMAIRE

Avant-propos 7

1. Vue d'ensemble

1.1. Appréciation générale 10

1.2. Mesures 12

2. Extrémisme violent et terrorisme

2.1. Extrémisme de droite 20

2.2. Extrémisme de gauche 23

2.3. Actes terroristes islamistes à travers le monde 27

2.4. Activités islamistes en Suisse 31

2.5. Groupes de souche albanaise 33

2.6. Groupes kurdes et turcs 35

2.7. Extrémisme violent tamoul 37

2.8. Financement du terrorisme et de l'extrémisme 38

3. Service de renseignements prohibé 42 – 43

4. Prolifération 46 – 48

5. Crime organisé

5.1. Groupes criminels d'Italie 50

5.2. Groupes criminels d'Europe du Sud-est 51

5.3. Groupes criminels de la Communauté des Etats indépendants 51

5.4. Crime organisé chinois 53

5.5. Groupes criminels d'Afrique de l'Ouest 54
5.6. Stupéfiants 55
5.7. Trafic de migrants 57
5.8. Traite d'êtres humains 59

6. Blanchiment d'argent et criminalité économique

6.1. Blanchiment d'argent 62
6.2. Criminalité économique 63
6.3. Corruption 64
6.4. Faux monnayage 65

7. Autres volets de la sécurité intérieure

7.1. Criminalité générale 68
7.2. Délinquance juvénile et criminalité violente 68
7.3. Hooliganisme 71
7.4. Actions violentes des défenseurs des animaux 72
7.5. Sûreté dans l'aviation 73
7.6. Armes, explosifs et pyrotechnie 75
7.7. Cybercriminalité et Information Assurance 76
7.8. Pornographie enfantine et tourisme pédosexuel 77

Summary

Domestic Security Report Switzerland 2006 82

Impressum 91

Jean-Luc Vez
Directeur de l'Office fédéral de la police

L'heure est à la coopération

Le terrorisme islamiste sévit principalement dans le monde islamique. Néanmoins, si les djihadistes n'ont pu commettre aucun attentat en Europe occidentale en 2006, cela ne signifie pas pour autant qu'il faille baisser la garde, pas plus en Suisse qu'ailleurs. D'une part parce qu'un attentat dans la péninsule du Sinaï a enlevé la vie à un ressortissant suisse et blessé gravement une Suissesse. D'autre part parce que des djihadistes d'origine européenne pourraient revenir d'Irak et d'autres zones de conflits en combattants expérimentés, rattachés à un réseau défendant la même idéologie qu'eux. Ces individus isolés, mais aussi Al-Qaïda, toujours et encore, sont capables d'organiser des attentats.

Jusqu'à présent, rien ne permet de prouver avec certitude que des préparatifs concrets en vue d'un attentat aient eu lieu en Suisse. Mais l'on peut supposer qu'un tel acte ait été planifié. Il apparaît en outre que des islamistes violents utilisent notre pays comme une zone de repli d'où ils exercent leur propagande ou fournissent un soutien financier et logistique à l'étranger.

En essayant d'empêcher que d'autres Etats soient menacés depuis le territoire suisse, nous agissons également dans l'intérêt de notre propre sécurité, l'insécurité ailleurs pouvant devenir un danger ici. Le djihadisme dans les pays islamiques a des répercussions ne serait-ce qu'idéologiques en Suisse et les développements critiques qui se font jour dans les pays d'origine de certaines communautés immigrées peuvent entraîner leur radicalisation. Les autorités responsables de la sécurité doivent dès lors pouvoir échanger rapidement les informations relatives à de tels développements avec leurs partenaires internationaux.

Dans un autre registre, il convient d'observer le rôle international que jouent les extrémistes de gauche suisses. Une demande d'entraide judiciaire de l'Italie dans le cadre d'une opération menée contre les Nouvelles Brigades rouges a notamment donné lieu à des perquisitions à Zurich en février 2007.

L'heure est à la coopération, à l'échelon international comme en Suisse. Ainsi, les forces de sécurité des communes, des cantons et de la Confédération devront plus que jamais unir leurs efforts autour de l'UEFA EURO 2008 qui s'annonce et former une équipe, pour que les mesures et les nouveaux instruments destinés à lutter contre la violence lors de manifestations sportives puissent produire leur effet au moment voulu.

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui s'engagent jour après jour pour la sécurité intérieure de la Suisse, au sein de la Confédération, des cantons ou des communes et qui ont contribué ainsi, de quelque manière que ce soit, à la réalisation du présent rapport.

1. Vue d'ensemble

1.1. Appréciation générale 10
1.2. Mesures 12

1.1. Appréciation générale

Appréciations subjectives concernant la sécurité intérieure de la Suisse

Deux études consacrées entre autres au ressenti des citoyens suisses quant à leur sécurité ont été publiées en 2006. L'étude annuelle de l'Académie militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), menée en collaboration avec le Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPFZ, et l'étude réalisée par l'institut de recherche gfs-zurich sur la défense et la sécurité ont donné des résultats concordants: la grande majorité des citoyens suisses se sentent en sécurité, même si une petite majorité d'entre eux pensent que la Suisse pourrait être la cible d'attentats terroristes. Si la situation de la Suisse est jugée positive, l'avenir politique du monde pour les prochaines années est quant à lui considéré comme plus sombre et plus tendu.

Situation de la Suisse jugée positive – avenir politique du monde jugé plus sombre.

Terrorisme islamiste

En 2006, le terrorisme islamiste a frappé dans les zones de conflits déjà chroniquement touchées de l'Irak, du Proche-Orient, de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Asie du Sud-est, mais aussi à nouveau en Algérie, en Israël, en Egypte, sur la péninsule arabe et en Inde. En avril, lors d'une attaque dans la ville touristique de Dahab sur la péninsule du Sinaï, un Suisse a été tué et une Suissesse gravement blessée.

L'Europe est restée une zone de repli et une base arrière logistique pour les islamistes violents. Mais elle est également devenue un de leurs terrains d'action, avec les attentats à l'explosif de Madrid en 2004 et de Londres en 2005. Il en est allé de même en 2006, comme l'ont montré les projets d'attentats qui ont pu être contrecarrés en Grande-Bretagne ou encore l'attentat manqué commis en Allemagne. La Suisse se trouve également dans la zone menacée de l'Europe occidentale.

L'Europe demeure un terrain d'action pour le terrorisme islamiste.

Le terrorisme islamiste déployé par Al-Qaïda s'est transformé au cours des dernières années en un mouvement mondial indépendant, le djihadisme. L'idéologie, la stratégie et la tactique d'Al-Qaïda ont fait de nombreux sympathisants dans les sociétés du monde arabe et du monde islamique en général jusque dans les communautés musulmanes immigrées en Occident. Son message extrémiste prônant la violence est diffusé et développé sur Internet sur des milliers de pages et de forums. Les informations recueillies en 2006 invitent à relativiser l'estimation selon laquelle l'organisation originelle d'Al-Qaïda ne jouerait plus qu'un rôle stratégique et un rôle de propagande et presque plus un rôle opérationnel. Suffisamment innovante, elle est toujours capable de commettre en Occident des attentats organisés à l'échelon transnational avec des conséquences dévastatrices. La tendance selon laquelle en Occident, les djihadistes agissent de plus en plus sans instruction préalable, de manière indépendante, à l'échelon local et au gré des opportunités s'est confirmée en 2006. Pour cette deuxième forme tout au moins, les conditions semblent être réunies également en Suisse, dans la mesure où les djihadistes considèrent qu'elle prend part à la croisade contre l'islam et les musulmans, dans la mesure aussi où elle se trouve dans la zone d'Europe occidentale visée par le djihadisme, et où les milieux islamistes séjournant sur son territoire sont actifs et comptent des extrémistes violents.

L'organisation originelle d'Al-Qaïda continue de jouer un rôle opérationnel dans les attentats aux conséquences dévastatrices menés à l'échelon transnational.

Activités islamistes en Suisse

Il n'a pas pu être prouvé en 2006 que la Suisse avait hébergé des actes préparatoires concrets d'attentats terroristes au sens strict. Une cellule de soutien présumée au terrorisme a néanmoins pu être identifiée. En mai, la Police judiciaire fédérale (PJF) a interpellé plusieurs personnes sur mandat du Ministère public de la Confédération (MPC). D'autres arrestations ont eu lieu en cours d'année, tant en Suisse qu'à l'étranger. Certaines des personnes arrêtées sont soupçonnées d'avoir commis des vols en bande en vue de financer le Groupe salafiste pour la prédication et le combat. Il se peut que le dirigeant de la cellule ait eu l'intention de commettre un attentat en Suisse. Il envisageait en outre de s'associer au djihad. Le souhait de parti-

Au cours de l'année sous revue, aucun acte préparatoire concret au sens étroit en vue d'attentats d'obédience islamiste n'a pu être établi.

ciper au djihad, en Irak ou ailleurs, a été constaté chez d'autres personnes au cours de l'année 2006. A cet égard, la ville de Genève a gagné en importance en tant que lieu de passage pour les volontaires prêts à être transférés en Irak issus de Suisse romande et de France voisine. Au cours de l'année sous revue, un Tunisien a par ailleurs été arrêté dans le cadre d'une demande d'entraide judiciaire de l'Italie. De même, un Kurde irakien vivant à Bâle a été arrêté car il était soupçonné de procéder à des transactions financières en faveur d'Ansar al-Islam ou Ansar as-Sunna en Allemagne. Une plainte a été déposée au Tribunal pénal fédéral dans un autre cas et, dans un dernier cas, les investigations de l'Office des juges d'instruction fédéraux ont pu être closes.

Extrémisme de droite

Le nombre d'incidents liés à l'extrême droite est resté à peu près stable au cours de l'année sous revue. Les manifestations, les distributions de tracts, la participation à des élections ne représentent que 15 % de ces incidents; la plupart d'entre eux n'avaient rien à voir avec la politique. Il s'agissait notamment de concerts skinhead, mais aussi d'affrontements violents avec des étrangers et des extrémistes de gauche. Grâce à l'important dispositif de sécurité mis en place, la fête nationale suisse s'est déroulée dans le calme, en particulier les célébrations sur le Grütli.

La plupart des incidents liés à l'extrême droite n'avaient rien à voir avec la politique.

Dans la mesure où les organisateurs et les milieux de l'extrême droite sont flexibles, les autorités doivent bien coordonner leurs mesures répressives par rapport aux mesures préventives de la police. Les interdictions à court terme font croître la probabilité de voir les extrémistes réagir violemment vis à vis des autorités et de la police et d'agir encore plus discrètement dans l'organisation de leurs rencontres.

En 2006, le Parti des Suisses nationalistes (PSN) n'a pas remporté de succès aux deux élections où elle avait présenté des candidats. Elle a néanmoins pu ouvrir trois sections supplémentaires, tout en se dotant d'un nouveau programme, après que l'ancien a été jugé discriminatoire par le tribunal du district d'Aarau.

Extrémisme de gauche

Contrairement aux années précédentes, la critique de la mondialisation a donné lieu à bien moins d'actions violentes que précédemment, mais la lutte contre le fascisme est restée au cœur des efforts déployés par l'extrême gauche. En 2006, le nombre d'actions de sympathie et de solidarité en faveur de prétendus prisonniers politiques a augmenté. Ces actions avaient notamment un rapport avec l'importance croissante de l'Aide rouge, qui coordonne les activités de l'extrême gauche à l'échelon européen sous le nom de Secours rouge international (SRI). Les deux secrétariats centraux du SRI se trouvent à Bruxelles et à Zurich. Celui de Zurich est géré par la Reconstruction révolutionnaire suisse (Revolutionärer Aufbau Schweiz; RAS) ou, plus précisément, par sa section principale, la Reconstruction révolutionnaire de Zurich (Revolutionärer Aufbau Zürich).

Augmentation du nombre d'actions de sympathie et de solidarité en faveur de prétendus prisonniers politiques.

Avec le SRI, la RAS gagne en importance à l'échelon international, une importance qui va au-delà du rôle qu'elle joue dans la mobilisation du Bloc noir au gré des manifestations. En 2006, les activités de coordination et de mise en réseau déployées par le secrétariat central suisse du SRI se sont limitées à l'Allemagne, à l'Italie, à la Belgique et à la Suisse. Le secrétariat s'est aidé pour ce faire des relations entretenues depuis des décennies par un de ses dirigeants avec des chefs de file de groupes terroristes des années 70 et 80.

Activités de coordination et de mise en réseau déployées par le secrétariat central du SRI.

Service de renseignements prohibé

Les services de renseignements étrangers actifs en Suisse ont concentré leur recherche d'informations sur des entreprises à la pointe du savoir-faire. Ils ont également tenté de recueillir des données pour les services étrangers luttant contre l'extrémisme et le terrorisme. Ils ont observé les actions des groupes d'opposition de leurs pays d'origine en recourant pour ce faire à des journalistes travaillant pour les agences de presse de l'Etat concerné. Outre les contacts personnels (Human Intelligence, HUMINT), des méthodes techniques ont été utilisées pour accéder depuis l'étranger à des données sécurisées sauvegardées en Suisse. L'interception et l'exploitation des communications (Communications Intelligence; COMINT) sont de plus en plus effectuées via Internet; des activités d'espionnage ciblées ont ainsi été constatées depuis l'Est de l'Asie. Les activités d'espionnage visaient plus particulièrement des

entreprises chargées de mandats pour le gouvernement et l'industrie de l'armement.

Prolifération

Plusieurs procédures pénales menées dans le cadre d'infractions présumées à la loi sur le contrôle des biens ou à la loi sur le matériel de guerre se sont poursuivies ou ont été ouvertes en 2006. Deux personnes ont été gardées en détention dans le cadre des enquêtes menées par fedpol (PJF) sous la direction du MPC dans le cadre du réseau d'Abdul Qader Khan, tandis qu'une troisième a été libérée en janvier 2006. Des enquêtes ont également été menées contre une entreprise suisse soupçonnée d'avoir exporté ou tenté d'exporter des biens à des destinataires du Moyen-Orient travaillant pour un programme de missiles balistiques relevant de l'Etat. En octobre 2006, une procédure a été ouverte contre une société suisse entretenant des contacts avec des entreprises connues pour leurs activités de prolifération. Les Etats-Unis ont par ailleurs gelé les avoirs d'une entreprise suisse qui entretenait des liens avec une entreprise asiatique signalée par Washington.

Plusieurs procédures pénales en cours dans le cadre d'infractions présumées à la LCB ou à la LFMG.

Crime organisé

Selon les estimations, les groupes criminels de la Communauté des Etats indépendants (CEI) ont vraisemblablement continué de disposer, comme les années précédentes, d'un vaste réseau de relations et utilisé la Suisse avant tout pour blanchir et placer les fonds issus de leurs activités criminelles. Du fait de leurs ressources financières, ils représentent une menace pour l'économie, pour les institutions de l'Etat de droit et pour le marché financier de la Suisse. Les groupes criminels d'Europe du Sud-est ont pesé considérablement sur l'évolution de la criminalité en Suisse en 2006 et présentaient tous les éléments typiques de la criminalité moderne transnationale. Ils se sont consacrés à plusieurs types d'activités criminelles et ont fait montre d'une organisation flexible et de nombreux contacts internationaux.

Les groupes criminels de la CEI représentent une menace pour l'économie, pour les institutions de l'Etat de droit et pour le marché financier de la Suisse.

Les autorités nationales responsables de la sécurité doivent également accorder l'attention nécessaire aux menaces que le crime organisé fait peser sur la sécurité intérieure et orienter également leurs mesures en fonction. Aucun lien direct entre des cellules de soutien au terrorisme ou à l'extrémisme violent et le crime organisé n'a été constaté pour l'instant. Vu le caractère transnational de ces formes de criminalité, la coopération nationale et internationale demeure la clé du succès dans la lutte contre le crime organisé.

1.2. Mesures

LMSI II

Depuis longtemps, les renseignements qu'il est possible de collecter ne suffisent plus à permettre l'appréciation de la situation et la prise de décisions, ni d'ailleurs à reconnaître à temps les dangers cachés. Le dispositif préventif existant en matière de renseignement présente des lacunes et ne suffit plus au regard des menaces actuelles. La révision de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI II) tient compte des nouvelles menaces pesant sur l'Europe occidentale. Elle vise un développement ciblé des outils dont disposent les services de renseignements en matière d'acquisition d'informations qui, ce faisant, se rapprocheraient de ceux dont de nombreux pays européens disposent dans la pratique. La mise en œuvre de ces nouvelles mesures doit faire l'objet d'un contrôle strict. Le message devrait être examiné par le Conseil fédéral au cours de l'année 2007, puis adressé au Parlement.

Le dispositif préventif existant en matière de renseignement présente des lacunes et ne suffit plus au regard des menaces actuelles.

Interdictions d'entrée et mesures de prévention individuelles

Mesures individuelles dans la lutte contre l'extrémisme violent.

Les interdictions d'entrée permettent à la Suisse de tenir des ressortissants étrangers éloignés de son territoire pour une durée déterminée ou indéterminée. Durant l'année sous revue, fedpol (Service d'analyse et de prévention, SAP) a prononcé 255 interdictions d'entrée; quelque 4/5 des personnes concernées appartenaient aux milieux de l'extrémisme violent.

Quarante interdictions d'entrée ont été prononcées à l'encontre de membres de groupes de skinheads étrangers, ce qui a permis d'empêcher la diffusion d'idées racistes lors de concerts. 147 interdictions d'entrée ont été prononcées pour la durée du Forum économique mondial (WEF) de Davos. Enfin, une interdiction a été prononcée à l'encontre d'une femme belge d'origine marocaine, salafiste convaincue et veuve d'un Tunisien auteur d'un attentat-suicide, après son retour en Belgique.

Lors d'un concert skinhead, l'autorité cantonale compétente, qui avait déjà prononcé des interdictions d'entrée, a également prononcé des renvois à l'encontre de plusieurs ressortissants allemands. Les polices cantonales compétentes ont en outre pu empêcher des événements privés en adressant des courriers d'avertissement aux loueurs potentiels de locaux ad hoc. Avertis des circonstances, les propriétaires ont pu répondre négativement à certaines demandes de réservation.

Le 5 juillet 2006, le Conseil fédéral a interdit à un islamiste égyptien toute activité de propagande et tout appel pouvant inciter à des actes de violence djihadistes contre la Suisse. Cet ancien officier de police s'est en outre vu retirer l'asile par l'Office fédéral des migrations le 6 novembre au motif qu'il représentait une menace pour la sécurité intérieure. Il demeure toutefois admis à titre provisoire car il ne peut être renvoyé dans son pays d'origine. Il a été condamné le 30 janvier 2007 par la Chambre d'accusation du canton de Genève à un internement de durée indéterminée. Le jugement est entré en force, dans la mesure où aucun recours n'a été interjeté.

Violence lors de manifestations sportives

Le 24 mars 2006, les Chambres fédérales ont approuvé à une grande majorité la révision de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI I). Le Conseil fédéral a fait entrer en vigueur la loi révisée et son ordonnance d'exécution le 1er janvier 2007.

Les nouvelles mesures préventives que sont l'interdiction de périmètre, l'interdiction de se rendre dans un pays donné, l'obligation de se présenter à la police et la garde à vue doivent permettre d'empêcher purement et simplement de pénétrer dans les stades et d'accéder à leurs abords. Une fois arrêtées, ces mesures sont saisies de manière centralisée dans le système national d'informations Hoogan, exploité par fedpol (SAP). Le dispositif de lutte contre le hooliganisme devrait donc être pleinement opérationnel lors du Championnat d'Europe de football UEFA EURO 2008.

Saisie centralisée des mesures arrêtées dans le système national d'informations Hoogan.

Directives pour les interdictions de stade

L'Association suisse de football (ASF) a unifié la pratique des interdictions de stade en 2006. Les nouvelles directives prévoient qu'une interdiction est généralement valable pour deux ans et pour tous les stades des deux ligues supérieures. Les interdictions de stade sont prononcées pour des éléments constitutifs d'infractions particuliers.

Fin 2006, près de 600 personnes avaient fait l'objet d'une interdiction de stade prononcée par l'ASF ou par la Ligue suisse de hockey sur glace.

Procédure uniformisée en cas d'infractions pendant l'UEFA EURO 2008

Pendant la durée de l'UEFA EURO 2008, certaines infractions seront poursuivies selon une procédure uniformisée dans les cantons où se tiendront les rencontres. Ceux-ci se sont mis d'accord en 2006 sur une liste d'infractions typiques des manifestations sportives. Toute personne accusée d'une telle infraction sera jugée en première instance dans les jours qui suivront. En attendant le jugement, elle sera placée en détention si des motifs s'y prêtent et, si elle est domiciliée à l'étranger, elle sera extradée.

Propagande incitant à la violence

Une partie de la révision LMSI I est consacrée à la propagande incitant à la violence. Depuis son entrée en vigueur le 1er janvier 2007, les autorités

policières et douanières peuvent saisir du matériel de propagande dont le contenu incite concrètement et sérieusement à la violence contre des êtres humains ou des objets, quels que soient la quantité, la nature et le type de ce matériel. Les autorités policières et douanières transmettent ledit matériel à fedpol, qui décide s'il convient de le placer sous séquestre et de le confisquer.

Une partie de la révision LMSI I.

Prophylax

Dans le cadre de son programme de prévention et de recherches Prophylax, fedpol (SAP), en collaboration avec les organes de police cantonaux, sensibi-lise les entreprises privées et les institutions publiques aux risques de l'espionnage économique et de la prolifération. Les personnes intéressées peuvent en tout temps s'adresser à la police cantonale compétente ou à fedpol. Ainsi, en signalant les cas d'espionnage économique ou de prolifération qu'elles ont constatés aux autorités, elles permettent une analyse des organisations du renseignement qui se cachent derrière.

Programme de prévention et de recherches du SAP en collaboration avec les organes de police cantonaux.

Trafic de migrants

La nouvelle loi sur les étrangers, qui permet de combattre le trafic de migrants d'une manière plus efficace et plus complète, devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2008. Le trafic de migrants à titre professionnel, qualifié jusqu'alors de délit, sera désormais qualifié de crime et la peine maximale passera de trois à cinq ans. Désormais également, le départ illégal, le transit illégal et le fait d'abuser les autorités pour pouvoir entrer ou séjourner illégalement sur le territoire, ou encore transiter par le territoire, seront répréhensibles. Les autorités obtiennent ainsi des moyens relevant du droit pénal pour empêcher que des mariages blancs soient arrangés ou conclus et pour prévenir les escroqueries aux visas et autres documents. De nouveaux éléments constitutifs d'infractions permettant de poursuivre aussi les méthodes de passage de l'avenir sur le plan pénal ont donc vu le jour. Par ailleurs, le trafic de migrants à titre professionnel figurera bientôt dans la liste des infractions de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication et dans celle de la loi fédérale sur l'investigation secrète, ce qui permettra de mettre les passeurs sur écoute et de les surveiller avant et pendant leurs actions.

La nouvelle loi sur les étrangers permet de combattre le trafic de migrants d'une manière plus efficace et plus complète.

Traite d'êtres humains

La Suisse a pris des mesures importantes en 2006 pour lutter contre la traite d'êtres humains. Il est ainsi prévu, dans la nouvelle loi sur les étrangers, de ne pas soumettre les victimes de traite d'êtres humains aux conditions de séjour générales. Le séjour des victimes et des témoins de la traite d'êtres humains est désormais réglé à l'échelon de la loi. Ces nouvelles dispositions favorisent la protection des victimes et permettront de renforcer la poursuite pénale dans les cas de traite d'êtres humains. La loi permet également de garantir l'aide au retour. En outre, la norme pénale relative à la traite d'êtres humains (art. 196 CP, désormais art. 182 CP) a été révisée dans le cadre de la ratification du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant. L'article révisé, entré en vigueur le 1er décembre 2006, rend punissable comme précédemment la traite d'êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, mais aussi désormais d'exploitation du travail ou de prélèvement d'organes. Désormais, les non-récidivistes pourront également être sanctionnés. La Confédération envisage, en vue de l'UEFA EURO 2008, de soutenir des mesures propres à lutter contre la traite d'êtres humains et la prostitution sous contrainte.

La Suisse a pris des mesures importantes en 2006 pour lutter contre la traite d'êtres humains.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Fin septembre 2006, le Conseil fédéral a jeté les bases de la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI). Ce projet vise l'adaptation autonome et sur mesure de la législation suisse sur le blanchiment d'argent aux nouveaux défis liés à la criminalité financière internationale. Ainsi, le trafic en bande, les contrefaçons de marchandises, le piratage de produits, les délits d'initiés et les manipulations de cours vont être ajoutés à la liste des infractions

Adaptation autonome et sur mesure de la législation suisse sur le blanchiment d'argent aux nouveaux défis.

préalables au blanchiment d'argent. Le Conseil fédéral souhaite par ailleurs étendre la loi sur le blanchiment d'argent au financement du terrorisme et supprimer les obligations de diligence des intermédiaires financiers pour les petits montants. Il renonce toutefois à soumettre à la loi sur le blanchiment d'argent les paiements en liquide dans certaines activités comme le commerce d'art, le commerce de pierres précieuses à l'état brut, le commerce de métaux précieux et de pierres précieuses transformés, ainsi que le commerce d'immobilier.

Le Conseil fédéral a en outre décidé de séparer la révision partielle concernant la norme pénale relative au délit d'initié du reste de la révision de la loi sur le blanchiment d'argent et de la traiter à un rythme accéléré. Il est prévu, dans le contexte de l'abrogation de l'art. 161 CP, ch. 3, de soumettre pratiquement tous les actes ayant une influence sur le niveau des cours, y compris lesdits avertissements sur bénéfices, à la norme pénale relative aux délits d'initiés. Des voix s'élèvent également pour demander un réexamen de principe de la réglementation actuelle dans le domaine des délits boursiers et des abus de marché.

Au début de l'année, le Conseil fédéral a décidé de réunir le contrôle exercé par l'Etat sur les banques, les assurances et d'autres intermédiaires financiers au sein de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. Il souhaite en outre renforcer la surveillance des marchés financiers et lui donner plus de pouvoir à l'échelon international. Il est par ailleurs prévu que la Commission fédérale des banques, l'Office fédéral des assurances privées et l'Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent soient réunis en une seule autorité. Le système d'autorégulation établi en vertu de la loi sur le blanchiment d'argent demeure.

Criminalité économique

Dans les affaires de criminalité économique, la Confédération n'a qu'une compétence facultative. Le rapport sur la poursuite pénale à l'échelon fédéral du comité de projet chargé de l'analyse du Projet d'efficacité, ledit rapport Uster, recommande de fixer une priorité s'agissant des affaires complexes relevant de la criminalité économique, qui requièrent des ressources importantes. A la mi-décembre, le Département fédéral de justice et police (DFJP) a décidé d'instituer un groupe de projet à l'échelon fédéral.

Projet d'efficacité 2.

Corruption

Dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention pénale sur la corruption du Conseil de l'Europe, la corruption privée passive dans les relations commerciales est devenue au 1er juillet 2006 une infraction poursuivie sur plainte (art. 4a, al. 1, let. b, de la loi fédérale contre la concurrence déloyale). De même, la corruption passive d'agents étrangers et internationaux (art. 322septies, 2e et 3e phrases, CP) est devenue punissable dans ce contexte. Enfin, la responsabilité de l'entreprise a été étendue à la corruption active de particuliers (art. 102 CP). Dans cet article du CP, le législateur prévoit pour l'ensemble des infractions, citées de manière exhaustive, une punissabilité originaire, voire cumulative, des entreprises et des individus. La mise en œuvre complète de la convention pénale et du protocole additionnel du Conseil de l'Europe est essentiellement assurée grâce aux vérifications réciproques menées par les Etats membres.

Mise en œuvre de la Convention pénale sur la corruption du Conseil de l'Europe.

En prenant part à la convention pénale du Conseil de l'Europe, la Suisse est automatiquement devenue membre du Groupe d'Etats contre la corruption. Ce comité vérifie que les dispositions de la convention, qui couvre également la corruption de particuliers, la corruption passive de fonctionnaires étrangers et la responsabilité de l'entreprise, sont mises en œuvre et respectées.

La Convention des Nations Unies contre la corruption constitue un instrument international de lutte contre la corruption. L'un de ses chapitres centraux est consacré au recouvrement d'avoirs illicitement acquis. La Suisse a déjà signé la convention. Le message relatif à la ratification devrait passer au Parlement en 2007. La législation suisse est d'ores et déjà compatible avec les dispositions de la convention.

Loi sur les armes

La loi sur les armes a été largement complétée suite à l'association de la Suisse aux accords de Schengen et Dublin, approuvés par le peuple le 5 juin 2005. Le Conseil fédéral a en outre proposé de nouveaux changements. Ces propositions de révision font l'objet de délibérations au Parlement depuis 2006, délibérations qui vont se poursuivre en 2007. Les armes d'ordonnance conservées au domicile entrent également dans le cadre de cette discussion, bien qu'elles ne soient pas soumises à la loi sur les armes.

Lutte contre la pornographie enfantine sur Internet

Fedpol (SCOCI), en collaboration avec la Prévention suisse de la criminalité et l'organisation non gouvernementale End Child Prostitution and Trafficking, a lancé un projet visant à bloquer l'accès aux pages Internet proposant des offres commerciales de pornographie enfantine hébergées sur des serveurs étrangers. Tous les fournisseurs d'accès suisses ont été consultés et priés de bloquer volontairement l'accès aux sites commerciaux proposant des contenus relevant de la pornographie enfantine. Quiconque souhaite se rendre sur un site Internet accessible via le serveur d'un prestataire participant au projet est redirigé sur un site spécialement mis en place à cet effet par fedpol qui attire son attention sur le contenu illicite du site consulté à l'origine.

Projet commun de la Prévention suisse de la criminalité et de l'Office fédéral de la police.

Le délai de conservation des données relatives aux communications est actuellement de six mois pour les fournisseurs de services Internet suisses. Le Conseil fédéral a chargé le DFJP d'examiner l'opportunité d'une prolongation de ce délai.

En 2006, le Commissariat Pédophilie, traite d'êtres humains et trafic de migrants de fedpol (PJF) a également coordonné de nombreuses procédures internationales portant sur la diffusion de pornographie enfantine.

Possession de matériel relevant de la pornographie enfantine: non réprimée dans bien des pays

Selon une étude du Centre international pour les enfants disparus et exploités, à laquelle Interpol a également participé, la possession de matériel relevant de la pornographie enfantine n'est pas punissable dans la plupart des pays du monde. De nombreux autres Etats disposent de lois qui ne sont pas assez poussées. Dans 138 pays, la possession de matériel de pornographie enfantine n'est pas une infraction. Dans 122 pays, il n'existe pas de lois contre la diffusion de tels contenus sur Internet. Par contre, dans 22 pays, dont la Suisse, il existe des lois très avancées permettant de lutter contre la pornographie enfantine.

Pas de double incrimination.

Depuis le 1er janvier 2007, ces lacunes législatives n'empêchent plus de poursuivre pénalement les Suisses possédant, diffusant ou fabriquant du matériel de pornographie enfantine à l'étranger. L'art. 6 CP (Crimes ou délits commis à l'étranger) a en effet été modifié dans le contexte de la révision de la partie générale du code pénal. Les autorités peuvent désormais enquêter contre des ressortissants suisses ayant commis des infractions spécifiques dans un pays étranger, ce même si leurs actes ne sont pas répréhensibles dans ce pays (pas de double incrimination). L'art. 197 CP (Pornographie) entre également en ligne de compte s'il s'agit de pornographie enfantine.

Djihadisme sur Internet

Dernièrement, les discussions relatives aux dangers du cyberterrorisme se sont multipliées. Mais les scénarios ne se produisent pas forcément dans la réalité. Il est indéniable qu'Internet est de plus en plus prisé par les djihadistes, qui utilisent cette plate-forme pour les besoins de la propagande, du financement et de la planification, mais aussi pour les besoins de la radicalisation et de la formation des novices, comme en témoignent les nombreuses informations, les discours de haine et les instructions diffusés par ce biais. Les autorités suisses ne procèdent pas actuellement à un monitoring poussé de ces pages et de ces contenus. Cela dit, une surveillance des contenus suspects liés au terrorisme islamiste est envisagée pour tenir compte de cette évolution.

Actuellement, pas de monitoring poussé des pages djihadistes sur Internet.

Documents de voyage

Depuis la mi-décembre 2005, les données des documents de voyage suisses volés et perdus figurent dans la banque de données STD (Stolen Travel Documents) d'Interpol-Lyon. Cette banque de données contient les données relatives à l'ensemble des documents de voyage perdus ou volés à travers le monde dans les Etats membres d'Interpol. En cas de perte, les documents de voyages suisses sont saisis dans le système de recherches informatisées Ripol et automatiquement transférées dans la banque de données ASF (Automated Search Facilities) d'Interpol-Lyon. Les données de ces deux systèmes sont comparées toutes les heures, si bien que les informations provenant de la Suisse sont disponibles pour les autorités de tous les Etats membres d'Interpol, mais aussi qu'à l'inverse, les informations du monde entier sont disponibles pour les utilisateurs de Suisse et du Liechtenstein.

Documents d'identité

Le Secrétariat général du DFJP dirige un projet-pilote visant l'introduction d'un passeport contenant des données enregistrées électroniquement; il collabore pour ce faire avec les cantons, l'Office fédéral des constructions et de la logistique et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Cette nouvelle génération de passeports rendra l'identification des personnes plus fiable et compliquera les voyages avec le passeport d'une autre personne (volé et éventuellement manipulé), de même que l'obtention frauduleuse d'un document de voyage grâce à une fausse identité. Les premiers passeports de ce type sont établis depuis le 4 septembre 2006 sous la désignation «Passeport 06». Ils ne seront pas introduits définitivement sur l'ensemble du territoire et ne remplaceront pas les passeports du modèle 03 avant la fin de l'année 2008, date prévue pour l'entrée en vigueur de l'Accord de Schengen.

Les passeports du modèle 03 ne seront pas remplacés avant la fin de l'année 2008.

Nouvelles consignes de sécurité de l'UE pour le trafic aérien

Suite aux attentats manqués d'août 2006, de nouvelles consignes de sécurité pour les bagages à main sont entrées en vigueur le 6 novembre dans tous les aéroports de l'UE, de la Suisse, de la Norvège et de l'Islande. Il en résulte que seuls les contenus liquides placés dans des emballages ne dépassant pas un décilitre peuvent être emportés en cabine. Ces contenants doivent en outre être emballés dans des sachets en plastique transparent et être contrôlés séparément.

Accords en matière de police

De nouveaux accords en matière de police ont pu être ratifiés en 2006. L'accord conclu avec Europol est entré en vigueur le 1er mars, celui avec la Slovénie le 11 mai, celui avec la Lettonie le 26 juillet et celui avec la République tchèque le 1er novembre. Ces accords contribuent à la collaboration dans la lutte contre la criminalité transfrontalière. L'accord additionnel conclu avec le Liechtenstein est en outre entré en vigueur le 1er mai. Il prévoit une collaboration du Liechtenstein aux systèmes d'information dont dispose la Suisse pour les empreintes digitales et les profils d'ADN. Enfin, un accord a été signé le 6 juillet entre l'Institut suisse de police et le Collège européen de police, permettant une collaboration en matière de formation de police. Il est prévu que d'autres accords de coopération soient conclus en 2007. L'accord entre la Suisse et les Etats-Unis, notamment, concernant l'engagement de groupes communs d'enquête dans la lutte contre le terrorisme et son financement, devra être approuvé par les Chambres fédérales avant d'entrer en vigueur. Il est aussi prévu de renégocier l'Accord du 11 mai 1998 entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République française relatif à la coopération transfrontalière en matière judiciaire, policière et douanière. Le but est de permettre une coopération plus intensive, notamment en cas d'évènements de grande envergure, de catastrophes ou d'accidents graves. Le Conseil fédéral a pour but la signature de l'accord élargi en 2007.

De nouveaux accords ont pu être ratifiés en 2006.

Coopération internationale entre les services de renseignements

Fedpol (SAP) coopère étroitement avec les autorités étrangères accomplissant des tâches en faveur de la sécurité intérieure et représente la Suisse au sein de comités internationaux. L'échange d'informations dans le domaine de la sécurité est développé et intensifié depuis de nombreuses années, une évolution qui s'est également poursuivie en 2006. Ainsi, un nouveau membre a rejoint le Club de Berne, qui réunit des services de renseignements intérieurs et des services de sécurité européens, portant le nombre des pays participants à 22. La Middle European Conference (MEC) s'est ouverte aux principaux services de renseignements civils d'Europe du Sud-est, créant ainsi des perspectives de coopération bilatérale. La Suisse, bien que n'étant pas membre de l'UE, s'est bien établie au sein du Groupe antiterroriste (GAT) et participe également à l'échange d'informations entre les services des Etats membres de l'UE. La coopération avec les services de police étrangers au sein du Police Working Group on Terrorism (PWGT) et d'Europol porte également ses fruits. Enfin, la participation au groupe des European Firearms Experts, qui compte 21 Etats européens, permet à fedpol (SAP) d'étendre ses connaissances en matière de trafic d'armes et d'armes prohibées et relatives aussi aux dispositifs législatifs mis en place par les Etats voisins pour lutter contre les abus dans ces domaines.

L'échange d'informations dans le domaine de la sécurité est développé et intensifié en permanence.

Collaboration entre les services de renseignements au sein de plates-formes

Amélioration de la collaboration, institutionnalisation de l'entente entre les deux services, éviter les recoupements.

Les plates-formes communes d'analyse décidées en 2005 par le Conseil fédéral, réunissant le SAP et le Renseignement stratégique dans le traitement des thématiques du terrorisme, du crime organisé et de la prolifération, ont commencé leur travail le 1er janvier 2006. Les deux services ont préparé des rapports d'analyse communs ou distincts spécifiquement pour leurs clients. Les membres de ces plates-formes ont accès, dans le cadre des dispositions régissant la sécurité et la protection des sources, à toutes les connaissances disponibles au sein des deux services concernant les thématiques précitées, y compris les résultats des collectes d'informations sensibles, s'ils sont nécessaires à leur mandat. Les collaborateurs des deux services coopèrent dans ce cadre. Tous les rapports d'analyse élaborés sont mis à la disposition des plates-formes. Ces mesures ont entraîné dans tous les domaines concernés une amélioration de la collaboration et une institutionnalisation de l'entente entre les deux services, ce qui a contribué à éviter les recoupements.

L'évaluation de la collaboration entre les services de renseignements a montré que les mécanismes de coopération mis en place portaient leurs fruits, mais qu'il reste quelques questions à régler concernant l'échange d'informations entre les deux services. Le Conseil fédéral a attribué les mandats nécessaires pour ce faire le 31 janvier 2007. Les chefs respectifs du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports et du DFJP assureront un suivi politique étroit de la collaboration entre le renseignement intérieur et le renseignement extérieur. ■

2. Extrémisme violent et terrorisme

2.1.	Extrémisme de droite	20
2.2.	Extrémisme de gauche	23
2.3.	Actes terroristes islamistes à travers le monde	27
2.4.	Activités islamistes en Suisse	31
2.5.	Groupes de souche albanaise	33
2.6.	Groupes kurdes et turcs	35
2.7.	Extrémisme violent tamoul	37
2.8.	Financement du terrorisme et de l'extrémisme	38

2.1. Extrémisme de droite

LA SITUATION

Pas d'augmentation des incidents

Le nombre total d'incidents liés à l'extrême droite n'a connu qu'une faible variation entre 2005 et 2006, passant de 111 à 109. La violence – principalement dirigée contre des personnes – était présente dans près de 60 % des incidents, ce qui représente une augmentation de près de 12 % par rapport à 2005. Les chiffres relatifs aux types d'incidents ont peu varié. Ainsi, le nombre de concerts est passé de 8 à 9, le nombre d'affrontements entre extrémistes de droite et extrémistes de gauche est passé de 17 à 20 et le nombre d'actes de violence à l'encontre d'étrangers est passé de 16 à 14. Le nombre d'événements ayant un lien avec la politique est resté stable (16).

Parti des Suisses nationalistes

En 2006 comme précédemment, le Parti des Suisses nationalistes (PSN) a été le seul groupe d'extrême droite à se désigner comme parti. Après des succès électoraux au cours des deux années précédentes, le PSN a pris part aux élections du Grand Conseil bernois et aux élections municipales de Roggwil BE, toutefois sans succès. Il a néanmoins ouvert trois nouvelles sections en 2006, à Küssnacht am Rigi, dans l'Oberland bernois et à Willisau. Outre son bureau national, il dispose ainsi de huit sections, dans les cantons d'Argovie, de Berne, de Fribourg, de Soleure, de Schwyz et de Lucerne. Le parti ne semble plus disposer de structures dans le canton de Bâle-Campagne, où il avait pourtant son siège précédemment. Le secrétariat central a son nouveau siège en ville de Berne.

Le PSN a été le seul groupe d'extrême droite à se désigner comme parti.

Le parti s'est donné un nouveau programme en 2006, après que son ancien programme a été jugé raciste par le tribunal du district d'Aarau. Le PSN s'est ainsi fixé des buts supérieurs dans son programme, mais a aussi renforcé sa position dans la politique régionale. Pour la première fois en 2006, l'une de ses manifestations a été autorisée à Langenthal.

Activités au sein des milieux d'extrême droite

Seuls quelque 15 % de toutes les activités motivées par des idées d'extrême droite avaient un contexte politique. Il s'agissait principalement de manifestations, de distribution de tracts, d'événements électoraux et de discours. Mais la majeure partie des activités de l'extrême droite n'avaient rien à voir avec la politique. Il s'agissait d'affrontements violents avec des étrangers et des extrémistes de gauche, de concerts, de fêtes et d'autres rencontres.

Seules quelque 15 % de toutes les activités motivées par des idées d'extrême droite avaient un contexte politique.

Les armes ont une importante valeur symbolique au sein des milieux d'extrême droite. Les perquisitions aux domiciles d'extrémistes de droite ont régulièrement fait apparaître des armes, dont des armes à feu, des couteaux, des coups de poing américains et des poignards, parfois en quantités surprenantes. Ces armes ont parfois été utilisées lors d'affrontements violents. Elles avaient pour la plupart été acquises légalement par des activistes de l'extrême droite.

Commercialisation et musique

En 2006, plusieurs dirigeants et groupes d'extrême droite ont essayé, principalement via Internet, de mettre sur pied des réseaux de commercialisation de matériel relevant de l'extrême droite. Certaines de ces nouvelles structures n'ont pas remporté le succès escompté et ont à nouveau été supprimées par les exploitants.

Deux concerts de taille ont eu lieu en 2006. Deux nouveaux groupes de musique suisses auraient par ailleurs été fondés: «The Bombers» et «Ragnarock». Les concerts mis sur pied en 2006 par différents organisateurs et la vente de supports de son ont également été des sources de rentrées financières.

Négationnisme

Les 11 et 12 décembre a eu lieu à Téhéran une conférence consacrée à l'étendue du massacre des juifs durant le national-socialisme. D'après les indications des médias, plus d'une soixantaine d'invités étrangers issus d'une trentaine de pays ont pris part à la conférence sur invitation du président iranien. Parmi eux se trouvait un négationniste suisse connu; le discours qu'il a tenu en sa qualité de premier président de l'association pour la réhabilitation des persécutés pour contestation

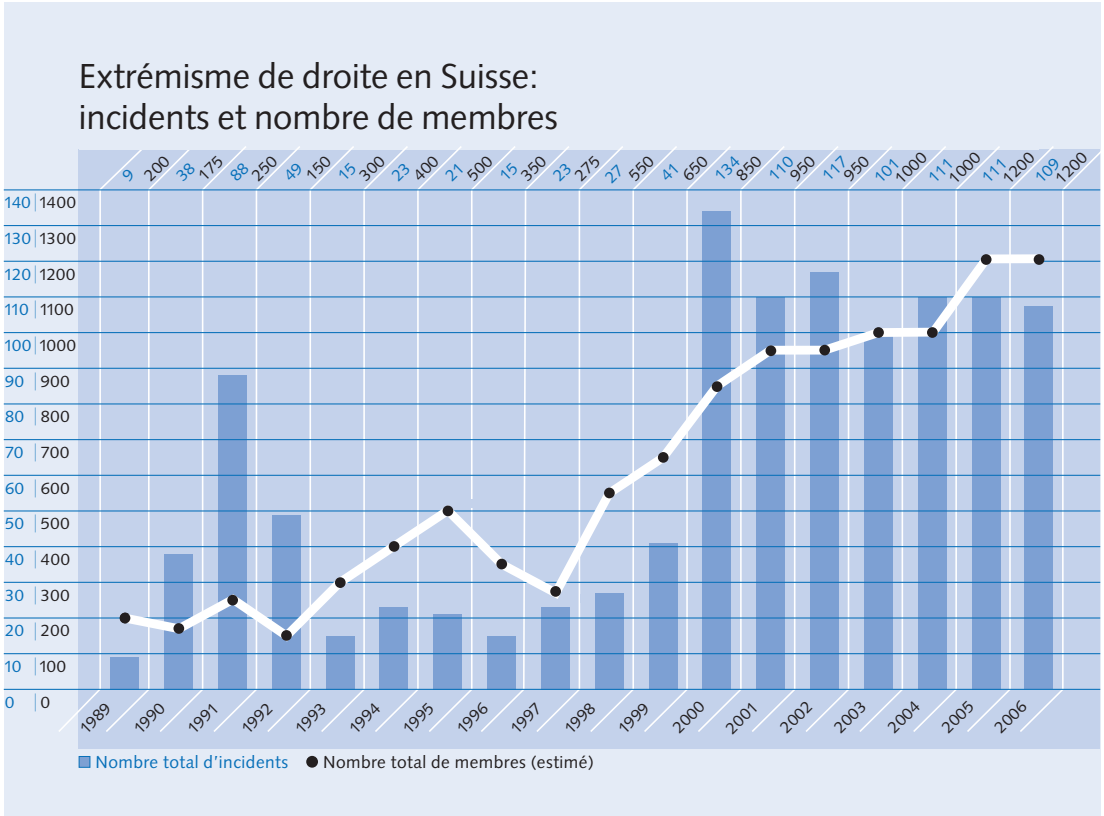

Incidents et nombre de membres. Incidents liés à l'extrême droite déclarés à fedpol au cours des 18 dernières années (graffitis non compris).

GRAPHIQUE FEDPOL

de l'Holocauste (Verein zur Rehabilitierung der wegen Bestreitens des Holocaust Verfolgten; VRBHV) a été diffusé sur Internet. Ladite association, fondée en novembre 2003, a pour objectif de réunir les efforts des négationnistes, de faire connaître leurs points de vue au public et de les soutenir financièrement et juridiquement en cas de procédure pénale ou de condamnation.

Un Suisse premier président de l'association pour la réhabilitation des persécutés pour contestation de l'Holocauste.

En octobre 2006 déjà, la même personne avait attiré l'attention du public pour avoir distribué des tracts dans les boîtes à lettres des cantons de Soleure et de Bâle-Campagne, qui portaient le titre «Wie war das mit dem Holocaust?» (C'était quoi au juste, l'holocauste?). La police cantonale soleuroise a déposé une plainte pénale pour discrimination raciale. L'individu en question, qui est l'auteur du programme jugé raciste du PSN, parti dont il a longtemps été membre, a déjà été condamné pour avoir enfreint l'art. 261bis CP.

Principaux incidents enregistrés en 2006

- Le 8 janvier 2006, des extrémistes de droite et de gauche se sont affrontés en vieille ville de Winterthour. Suite à cette confrontation, qui a fait quatre blessés, 28 personnes ont été arrêtées par la police. Dans le même temps, 15 à 20 extrémistes de gauche ont attaqué un restaurant considéré comme étant un repère des milieux de gauche. Malgré la violence employée, ils ne sont pas parvenus à pénétrer dans le local, mais ont néanmoins causé d'importants dommages matériels. Un autre affrontement a eu lieu quelque temps après entre représentants des deux camps à proximité de la gare.
- Le 24 juin, la police cantonale argovienne a dissipé les participants à un concert d'extrême droite et contrôlé 172 personnes. Pendant ces contrôles, un noyau dur d'une vingtaine de personnes a fait un sit-in.
- Grâce à un dispositif de sécurité puissant, la Fête nationale suisse s'est déroulée dans le

Armes saisies. Un extrémiste de droite portait une partie de ces objets sur lui et en transportait une autre partie dans son véhicule. Il s'agissait d'une part d'armes prohibées (1 poignard symétrique, 1 poignard, 2 couteaux à cran d'arrêt, 2 coups de poing, 2 matraques télescopiques), et d'autre part d'armes au sens de la loi sur les armes (4 couteaux à ouverture d'une main) et de 3 couteaux de chasse, d'1 couteau à lame pivotante, d'1 outil, de 2 haches et de menottes de poignets et de pouces.

PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

calme. Les milieux d'extrême droite ne sont pas parvenus à mener des manifestations non autorisées et à perturber les célébrations sur le Grütli ou encore les allocutions des conseillers fédéraux. Il n'y a pas eu non plus de confrontation entre les extrémistes de droite et de gauche.

Un dispositif de sécurité puissant le 1er août 2006.

- Un concert skinhead a eu lieu le 9 septembre 2006 à Lotzwil. A l'occasion d'un engagement intercantonal de police, 95 personnes ont été contrôlées avant ce concert dans un lieu de rencontre d'extrémistes de droite, à Rothrist. Six personnes ont été dénoncées pour infraction à la loi sur les armes et huit armes prohibées – notamment des couteaux à lame automatique, des matraques et un gant de combat – ainsi que 68 CD ont été saisis. Quelque 250 personnes ont pris part au concert. La participation de plusieurs ressortissants étrangers a pu être empêchée grâce aux interdictions d'entrée et aux renvois prononcés.

Concert skinhead à Lotzwil.

L'APPRECIATION

Tendances

Les tendances constatées depuis le début du 21e siècle dans les milieux d'extrême droite se sont confirmées en 2006. La majeure partie des extrémistes de droite se sont rendus à des événements tels que des concerts, des soirées chant ou de prétendues fêtes d'anniversaire, alors que peu d'entre eux ont été actifs sur le plan politique. Une deuxième tendance, celle concernant les affrontements idéologiques entre le camp de l'extrême droite et celui de l'extrême gauche s'est poursuivie. Une troisième tendance s'est renforcée: certains extrémistes de droite tentent de gagner de l'argent en vendant du matériel d'extrême droite, des CD de musique et des vêtements typiques de ces milieux, ou encore en organisant des concerts. Enfin, une quatrième tendance s'est fait jour: les membres des milieux d'extrême droite agissent de plus en plus discrètement et sont plus agressifs à l'encontre des autorités en charge de la sécurité.

Les tendances se sont confirmées.

Politique

Seul un petit nombre d'extrémistes de droite s'intéressent à la politique: leurs activités en la matière n'ont jusqu'à présent pas bouleversé le paysage politique.

La violence et les violations de la loi continuent de jouer un rôle primordial au sein des milieux d'extrême droite. Même les dirigeants du PSN qui souhaiteraient contribuer à l'acceptation de l'extrémisme de droite au sein de la société violent régulièrement la loi.

Rôle important de la musique

La musique d'extrême droite continue d'avoir ses adeptes. Elle a plusieurs fonctions importantes: elle permet d'entrer dans les milieux d'extrême droite, en assure la cohésion et est un véhicule de propagande. Elle constitue pour certains un moyen de gagner leur vie.

Appréciation globale

L'extrémisme de droite n'est pas seulement problématique à cause de l'idéologie, mais aussi à cause de la violence exercée par ses membres et des fréquentes perturbations de

Fréquentes perturbations de l'ordre public.

l'ordre public. Cela dit, il ne constitue qu'une menace locale et temporaire à la sécurité intérieure de la Suisse.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Poursuite des tendances

L'influence politique du PSN demeurera vraisemblablement marginale. Une partie de la population se reconnaît néanmoins dans son nationalisme exacerbé et dans sa xénophobie radicale. La musique d'extrême droite jouera un rôle croissant. Il est possible que de nouveaux groupes soient fondés. La violence ne diminuera pas. Les extrémistes de droite continueront de lutter contre leurs ennemis déclarés, à savoir la gauche et les étrangers.

2.2. Extrémisme de gauche

LA SITUATION

Hausse marquée des incidents

Le nombre d'incidents notables liés à l'extrême gauche est passé de 140 en 2005 à 227 en 2006, soit une augmentation de 62 %. Cette augmentation est due à la multiplication des actions de solidarité en faveur de prisonniers, qui représentent 35 % des événements enregistrés. Elle s'explique aussi par la recrudescence des attentats dans la région de Zurich dans le contexte du 1er mai et par les débordements plus nombreux aux abords de la Reitschule, à Berne. La violence à l'encontre de personnes ou d'objets était présente dans près de 65 % des incidents recensés.

La critique violente de la mondialisation

Par rapport aux années précédentes, il y a eu moins d'actions violentes contre la mondialisation en 2006. La tentative de 2005 visant à faire de la mondialisation un thème de combat toute l'année durant et pas seulement lors d'événements tels que le WEF a largement échoué.

Moins d'actions violentes contre la mondialisation en 2006.

Décentralisation

Comme cela a déjà été le cas les années précédentes, la police a régulièrement été la cible d'attaques, notamment à Berne et Zurich, deux villes qui, avec Bâle et Genève, et depuis 2003 Winterthour, sont les centres suisses de l'extrémisme de gauche. Deux tendances ont été mises au jour: la première, celle du passage de manifestations organisées et fermées à des actions plus petites et seulement partiellement planifiées dans le cadre d'événements; la deuxième, qui n'a fait que se confirmer, celle du passage à des actions qui ne sont plus annoncées publiquement, mais convenues dans le plus grand secret.

Actions plus petites et seulement partiellement planifiées dans le cadre d'événements et actions convenues dans le plus grand secret.

«Antifa»

L'antifascisme («Antifa») est demeuré en 2006 un thème central des extrémistes de gauche. Comme cela a été le cas au cours des années précédentes, les extrémistes de gauche violents et principalement lesdits autonomes, ont cherché l'affrontement avec les extrémistes de droite. Le nombre d'actions du vendredi, phénomène qui a débuté en 2005, a largement diminué en 2006.

«Prisonniers politiques»

Les actions de sympathie et de solidarité en faveur de prétendus prisonniers politiques incarcérés en Europe se sont multipliées. Plusieurs dizaines de manifestations non autorisées ont eu lieu dans ce contexte, accompagnées de dommages matériels et d'attaques à la peinture, aux charges incendiaires ou aux explosifs. Les extrémistes de gauche utilisent depuis longtemps déjà les demandes de libération de prisonniers politiques pour faire parler d'eux. La réactivation et le développement de l'Aide rouge ont également contribué à donner de l'importance à ce thème. L'Aide rouge est un réseau qui a été régulièrement utilisé par les milieux terroristes de gauche dans les années 70 et 80 en faveur des prisonniers.

Les actions de sympathie et de solidarité en faveur de prétendus prisonniers politiques incarcérés en Europe se sont multipliées.

Principaux événements enregistrés en 2006

- L'édition 2006 du WEF s'est à nouveau déroulée dans le calme à Davos grâce à l'approche systématique de la police et aux interdictions d'entrée prononcées à l'encontre d'étrangers adoptant un comportement violent notoire, mais aussi grâce au recul de la mobilisation dans les milieux anti-WEF de Suisse et de l'étranger. Un pic de protestation a été atteint avec la manifestation centrale autorisée qui s'est tenue à Bâle le 28 janvier, à laquelle 1500 personnes ont pris part. Par ailleurs, avant et pendant le WEF, des opposants appartenant aux milieux de l'extrême gauche ont commis plusieurs attaques avec des charges explosives, des engins pyrotechniques et de la peinture. Au total, les dommages se sont montés à plus de 200 000 francs. Wil SG, Frauenfeld, Aarau, mais aussi et surtout Zurich ont été particulièrement touchées. Les auteurs sont présumés appartenir aux milieux proches de la Reconstruction révolutionnaire.

L'édition 2006 du WEF s'est déroulée dans le calme à Davos par rapport aux années précédentes.

- Le 1er avril, quelque 700 personnes ont pris part à la 7e promenade antifasciste nocturne, qui s'est tenue à Berne. Ladite promenade n'était pas autorisée car les organisateurs ont refusé d'entamer le dialogue avec les autorités. La manifestation a finalement été annulée. Les affrontements violents qui ont suivi ont fait pour près de 100 000 francs de dommages matériels. La police, attaquée notamment avec des couvercles de canalisation et des cocktails Molotov, a interpellé 72 personnes. Une manifestation de remplacement prévue pour le 8 avril et comptant une centaine d'extrémistes de gauche n'a pas dépassé le stade des prémisses. Les manifestants ont été cernés et 63 personnes ont été placées en détention provisoire. Les autres personnes présentes ont trouvé refuge dans la Reitschule. Le même scénario s'était déjà produit le 24 février, après que des activistes de gauche avaient attaqué un véhicule de patrouille et s'étaient livrés à une bataille de rue avec la police. La Reitschule et ses abords étant devenus une zone de refuge utilisée pour le commerce de stupéfiants et la violence entre visiteurs ayant atteint des proportions inacceptables, les exploitants ont décidé de fermer l'institution pendant plusieurs jours en signe de protestation.
- Une semaine avant le Sechseläuten de Zurich, le bonhomme hiver, le Böögg, bourré de fibres de bois et de pétards, a été volé. Des activistes du mouvement «Revolutionäre Bewegung 1. Mai – Strasse frei» ont revendiqué les faits. Des pétards tirés du Böögg ont vraisemblablement été employés lors des attentats des 1er et 2 mai contre une grande banque et contre les locaux de la police cantonale zurichoise.
- Tandis que les célébrations du 1er mai se sont déroulées dans le calme partout ailleurs, il y a eu plusieurs attaques à la peinture et aux pétards à Zurich, revendiquées pour certaines d'entre elles par les milieux proches de la Reconstruction révolutionnaire. Dans le cadre d'une manifestation non autorisée qui s'est déroulée par la suite («Nachdemo»), près de 300 personnes se sont livrées à des combats de rue avec la police. Il y a eu des dégâts matériels et des pillages. La police municipale zurichoise a interpellé 49 personnes. Les dégâts matériels se sont montés à près de 300 000 francs. En fin d'après-midi, des extrémistes de gauche sont venus perturber l'allocution du président de la Confédération; celui-ci a dû l'interrompre pour des raisons de sécurité.

Combats de rue avec la police à Zurich le 1er mai.

- Aucun incident n'a par contre été signalé le 1er août, ce bien que la demande déposée par les milieux de gauche pour manifester à Brunnen SZ ait été rejetée pour des raisons de sécurité. La promenade antiraciste du dimanche 6 août 2006 à Berne s'est également déroulée pacifiquement. Cette promenade a remplacé la manifestation du 1er août pour laquelle la demande avait été rejetée et a marqué la fin du premier festival Antifa, qui s'est tenu sur plusieurs jours.
- Les actions de l'extrême gauche ont atteint une nouvelle dimension le 26 août. Des individus proches de la Reconstruction révolutionnaire ont fait une tentative d'attentat à la bombe contre un bâtiment public de Frauenfeld. Les dispositifs explosifs incendiaires non conventionnels utilisés étaient des charges explosives remplies de vis et d'écrous. Le dispositif d'allumage n'a pas fonctionné, ce qui a permis d'éviter que des passants soient blessés. C'est la première fois qu'une bombe à fragmentation est utilisée dans un contexte de ce genre.

Charges explosives remplies de vis et d'écrous.

Actions en faveur de prisonniers

L'attentat de Frauenfeld est lié au refus des autorités de donner suite à une demande de manifester en faveur d'un extrémiste de gauche turc se trouvant, avoir été déplacé plusieurs fois, en détention en vue de l'extradition dans cette ville après. Ce dernier entretient des liens avec la Reconstruction communiste de Bâle, l'une des quatre sections de la Reconstruction révolutionnaire Suisse (RAS). Il est recherché en Turquie pour brigandage et pour avoir tué un policier. En 2006, l'Office fédéral de la justice a décidé qu'il serait extradé vers la Turquie, mais en janvier 2007, le Tribunal fédéral a approuvé le recours du ressortissant turc, car les conditions d'extradition exigées par le droit international public ne lui semblaient pas être réunies.

Plusieurs dizaines d'actions de solidarité ont eu lieu en Suisse à partir du printemps 2006, principalement en faveur du ressortissant turc précité, mais aussi en faveur de membres de l'ancienne organisation terroriste Action directe. Les demandes de libération de prétendus prisonniers politiques servent régulièrement à justifier des actions illégales. Les actions en question étaient également dirigées contre la politique de l'asile et des étrangers de la Suisse, critiquée depuis des années pour son prétendu manque d'humanité.

Plusieurs dizaines d'actions de solidarité en Suisse.

Aide rouge et Secours rouge international

Les actions entreprises en faveur de prisonniers étaient liées en grande partie au rôle croissant de l'Aide rouge, dont la réactivation a été un thème important développé au sein des milieux de l'extrême gauche. Intermédiaire, plate-forme de contact et de coordination, l'Aide rouge n'était pas seulement active à l'échelon national, mais avait pour objectif de mettre les activités de l'extrême gauche en réseau à l'échelon européen dans le cadre du Secours rouge international (SRI), ce qu'elle est parvenue à faire en ayant recours à des terroristes de gauche, libérés de prison ou jamais arrêtés, et à leurs sympathisants. Afin de soutenir ces liens sur le plan financier, des appels aux dons ont par exemple été lancés sur Internet au nom de l'Aide rouge.

Intermédiaire, plate-forme de contact et de coordination à l'échelon international.

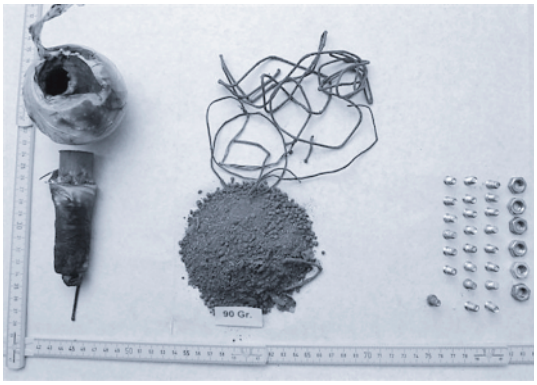

Dispositif explosif de fabrication artisanale. Bombe à fragmentation démontée, déposée le 26 août 2006 devant un bâtiment public de Frauenfeld.

PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

Reconstruction révolutionnaire

En 2006, le SRI disposait de deux secrétariats centraux, l'un à Bruxelles, l'autre à Zurich. Ce dernier est géré par la RAS et, plus particulièrement, par sa section principale, la Reconstruction révolutionnaire de Zurich (RAZ). Ce groupe suisse occupe par conséquent une position dominante, qui croît à l'échelon international. Cela s'est montré en Suisse notamment par le fait qu'à la mi-octobre 2006, la RAS a ouvert une quatrième section à Winterthour en plus de celles qu'elle possédait déjà à Zurich, Berne et Bâle. Elle a joué un rôle dirigeant en Suisse dans la mobilisation du Bloc noir au gré des événements. Son dirigeant a également joué un rôle central dans la fondation de l'Aide rouge et entretient de bonnes relations avec des chefs de file de groupes terroristes des années 70 et 80, comme la Fraction Armée rouge allemande, les Brigades rouges italiennes et les Cellules communistes combattantes belges. Les activités de coordination et de mise en réseau de la RAZ se sont par conséquent concentrées sur l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et la Suisse.

Deux secrétariats centraux du SRI, l'un à Bruxelles, l'autre à Zurich.

L'APPRECIATION

Tendances

Les attentats commis par des extrémistes de gauche étaient jusqu'ici principalement dirigés contre des objets et non pas directement contre des personnes. Dans certains cercles, la tendance à l'emploi de la violence s'est néanmoins confir-

mée, avec notamment le recours à des moyens de plus en plus massifs mettant également des tiers en danger. La tentative d'attentat du 26 août 2006 à Frauenfeld avec une bombe à fragmentation a montré à quel point la propension à la violence avait augmenté.

Certains extrémistes de gauche ne reculent pas devant les lésions corporelles infligées à des tiers.

Au cours de l'année sous revue, les attentats se sont principalement multipliés dans la région de Zurich. Ils sont attribuables en priorité aux milieux proches de la Reconstruction révolutionnaire, qui fait de plus en plus figure en Suisse d'organisation dirigeante des milieux d'extrême gauche et qui déploie une composante violente.

Actions préparées dans le secret

Les actions de petits groupes préparées dans le secret ont gagné en importance par rapport aux débordements accompagnant les manifestations. Cela est dû principalement à l'attitude systématique adoptée par les forces de sécurité, notamment lors de manifestations non autorisées.

Appréciation globale

L'extrémisme de gauche ne représente qu'une menace ponctuelle à la sécurité intérieure de la Suisse. La réorientation des milieux vers le SRI semble néanmoins indiquer que l'extrême gauche internationale tente de reprendre ses activités, de les approfondir et de les mettre en réseau. Là aussi, la RAS occupe un rôle central. Les milieux terroristes de gauche européens en particulier tentent de se reformer et de se mettre en réseau.

Une menace ponctuelle pour la sécurité intérieure de la Suisse.

Par contre, les actions violentes du mouvement antimondialisation ont perdu en importance, en particulier lors de manifestations.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Milieux terroristes de gauche européens

Il est probable que les actions initiées par le SRI ou du moins liées à cette organisation se multiplient. La RAS pourrait alors gagner encore en importance, tant à l'échelon suisse qu'à l'échelon européen, celui-ci entretenant des contacts nourris avec l'extrême gauche italienne. Ainsi, en février 2007, des perquisitions ont été menées dans les milieux proches de la RAZ sur demande du Parquet milanais, dans le cadre d'une opération menée par la police italienne contre les Brigades rouges. Les activités des Brigades rouges ont culminé dans les années 70 et 80. Dans le contexte du débat mené en Allemagne sur la libération de deux anciens membres de la Fraction Armée rouge, voire sur la grâce dont ils pourraient bénéficier, les milieux de la gauche extrême suisse ont eux aussi effectué un retour en arrière sur cette époque. Il semble néanmoins peu probable que le terrorisme de gauche tel qu'il existait en Europe dans les années 70 et 80 renaisse avec une intensité comparable.

Opposants violents à la mondialisation

Si les actions des antimondialistes violents perdent en intensité, celles des petits groupes pourraient gagner en importance. Néanmoins, certains grands événements internationaux qui se dérouleront en Europe, comme le Sommet du G8 d'Heiligendamm (Allemagne) début juin 2007, permettront à des mouvements contestataires de plus grande ampleur de se mobiliser.

2.3. Actes terroristes islamistes à travers le monde

LA SITUATION

Zones d'activité principales d'Al-Qaïda

L'Irak occidental et central est resté en 2006 la principale zone d'opération et de formation des djihadistes. Il a connu en outre un nombre de plus en plus important d'actes de violence et de terreur; des dizaines d'attentats-suicides se produisaient chaque mois et près d'une centaine de civils se faisaient tuer tous les jours. A certains moments, il était impossible de savoir lesquels de ces actes relevaient du djihadisme et quelles avaient été ses victimes. Chaque mois, des dizaines de djihadistes de nationalités autres qu'irakienne étaient infiltrés à partir de l'étranger, pour certains à partir de l'Europe. Les Irakiens eux-mêmes ont néanmoins été de plus en plus nombreux à commettre des attentats-suicides. C'est essentiellement dans la province d'al-Anbar, à l'ouest de l'Irak, que s'est développée l'antenne irakienne d'Al-Qaïda, devenant un réel élément de pouvoir. Après la mort d'Abou Moussab al-Zarqaoui, le chef de file de cette organisation, son successeur Abou Ayyoub al-Masri, également connu sous le nom d'Abou Hamza al-Mouhadjir, a pour la première fois fait part de son intention de recourir à des moyens non conventionnels.

L'Irak est resté en 2006 la principale zone d'opération et de formation des djihadistes.

Le recours de plus en plus fréquent à des explosifs aux fins de terrorisme et le nombre croissant des attentats-suicides observés en Afghanistan ont montré que les Taliban, disposant encore de leur force, avaient repris les méthodes utilisées par Al-Qaïda en Irak et à la frontière avec le Pakistan.

Il semblerait, selon certains indices, qu'au Proche-Orient, des groupes terroristes se seraient également approprié l'idéologie et la stratégie d'Al-Qaïda. Les terroristes libanais qui sont en relation avec l'antenne irakienne d'Al-Qaïda pourraient représenter un danger pour les troupes de l'ONU renforcées à la suite de la guerre entre Israël et le Hezbollah. En 2006, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Algérie a confirmé son alliance avec Al-Qaïda.

Actes terroristes commis en dehors de l'Europe

En octobre, le GSPC a attaqué des forces de sécurité en ville d'Alger en recourant à des voitures piégées, causant la mort de trois civils et blessant plus d'une vingtaine de personnes. En décembre, ce groupe a commis un attentat aux environs d'Alger, visant les collaborateurs d'une entreprise américaine, qui a causé un mort et neuf blessés. Dahab, un lieu de villégiature de la péninsule du Sinaï, a connu en avril dernier trois attentats à la bombe, qui ont tué plus d'une vingtaine de personnes, dont un Suisse, et blessé grièvement une Suissesse. Deux jours plus tard, au nord de la péninsule égyptienne, des forces de sécurité ont fait l'objet d'attentats-suicides, qui n'ont toutefois pas occasionné de blessés. Tel Aviv a été par deux fois, en janvier et en avril, le théâtre d'attentats-suicides commis par des Palestiniens; ils ont causé la mort de neuf personnes et blessé des dizaines de personnes. En ville d'Amman, un individu a attaqué en septembre un groupe de touristes avec une arme à feu, tuant un citoyen britannique et blessant d'autres touristes occidentaux. Le même mois, on a cherché à commettre un attentat à la voiture piégée devant l'ambassade des Etats-Unis sise à Damas.

Dahab a connu trois attentats à la bombe, qui ont tué plus d'une vingtaine de personnes, dont un Suisse, et blessé grièvement une Suissesse.

En février, des individus ont cherché en vain à commettre des attentats à la voiture piégée visant le gisement pétrolier d'Abqaiq en Arabie Saoudite, le plus important champ pétrolifère du monde. Des attaques semblables visant deux gisements pétroliers ont également eu lieu au Yémen; elles ont elles aussi échoué.

Au mois de mars, cinq personnes ont trouvé la mort lors d'attentats à la voiture piégée commis à proximité du Consulat des Etats-Unis à Karachi. En juillet, sept attentats à la bombe ont été perpétrés à Mumbai, à l'ouest de l'Inde, contre des trains de pendulaires, entraînant la mort de 207 voyageurs et faisant plus de 700 blessés.

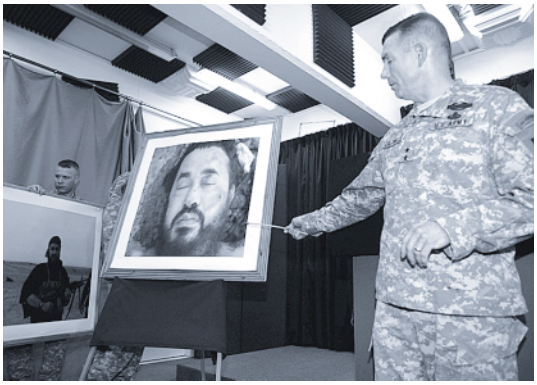

Succès annoncé dans la guerre contre le terrorisme. Le 8 juin 2006, le porte-parole des autorités militaires en Irak fait part de l'élimination d'Abou Moussab al-Zarqaoui lors d'une conférence de presse. PHOTO KEYSTONE

Islamisme en Europe du Sud-est

Le phénomène de l'islamisme doit également être pris en compte en Europe du Sud-est. Ainsi, au cours de l'année sous revue, on a abordé le rôle de l'Europe du Sud-est en tant que zone de repli, terrain d'entraînement et base logistique de groupes terroristes et évalué la menace émanant des groupes d'activistes islamistes locaux. Dans certains pays européens, les activités menées par ces groupes font depuis quelque temps l'objet d'observations renforcées, alors que leur potentiel de violence semblerait relativement élevé. L'analyse de la situation de la menace a toutefois donné des résultats très variés.

Des menaces différentes d'un Etat à l'autre.

Réactions des islamistes aux caricatures de Mahomet

Le 31 juillet 2006, deux étudiants libanais ont cherché à commettre un attentat avec deux bombes incendiaires au gaz et à l'essence placées chacune dans une valise, visant des trains régionaux du Land allemand de Rhénanie du Nord – Westphalie. Ils avaient trouvé le mode d'emploi pour la confection de bombes sur Internet et s'étaient procuré le matériel nécessaire dans un magasin spécialisé dans la construction. L'explosion ratée des deux bombes, qui n'avaient pas coûté plus de 1000 francs, est due à un défaut de construction sans lequel les conséquences auraient été dévastatrices. La publication des caricatures controversées d'abord au Danemark, puis au printemps dans les médias allemands, les a motivés à commettre ces attentats, qui ont échoué par la suite. La mort d'Abou Moussab al-Zarqaoui en Irak et la perte d'un frère de l'un des auteurs, survenue au cours de la guerre du Liban, les ont également poussés à cet attentat.

Attentats manqués avec des bombes incendiaires contre des trains régionaux en Allemagne.

Dans l'ensemble, les djihadistes ont considéré les caricatures de Mahomet comme l'expression de nature non militaire de la croisade menée contre l'islam et les musulmans. A leurs yeux, ces caricatures légitiment tout autant des attentats que la présence militaire de l'Occident dans le monde islamique. Cela vaut également pour le discours que le pape a tenu en septembre à Ratisbonne, qui aurait offensé le prophète Mahomet. Oussama Ben Laden a déclaré dans son message d'avril qu'il plaît à Dieu que celui qui a insulté le prophète Mahomet soit assassiné.

Les djihadistes ont considéré les caricatures de Mahomet comme l'expression de nature non militaire de la croisade menée contre l'islam et les musulmans.

Différents journaux suisses ont également publié certaines de ces caricatures, provoquant par là au sein du monde islamique des attaques contre des représentations suisses, des menaces et des appels au boycott contre la Suisse. Lors d'une manifestation qui s'est tenue à Berne en février 2006, nombre de musulmans ont déclaré leur indignation face à ces caricatures, certains d'entre eux se disant même prêts à mourir en martyrs. Au cours du même mois, des membres du mouvement de la paix, dont certains étaient des ressortissants suisses, ont été attaqués en Palestine et ont dû se retrancher en Israël afin de ne plus s'exposer à de tels risques. Au mois de mars, à Berlin, un Pakistanais a cherché à attaquer le rédacteur en chef suisse d'un journal allemand avec un couteau parce qu'il avait réimprimé quelques-unes de ces caricatures. Le nom d'un journal suisse est paru dans un magazine publié par un groupe de djihadistes irakiens qui déclarait que la Suisse était en fait un Etat de croisés.

Un magazine publié par un groupe de djihadistes irakiens a déclaré que la Suisse était un Etat de croisés.

Attentats contrecarrés en Occident

Au mois de juin, un groupe d'autochtones qui organisaient des attentats contre des institutions étatiques dans l'Ontario et cherchaient à se procurer le matériel nécessaire, a été démantelé au Canada.

En Grande-Bretagne, un autre groupe a été démantelé en août alors qu'il planifiait des atten-

tats-suicides. Au total, 24 terroristes présumés ont été arrêtés, accusés pour certains de complot terroriste, de possession d'articles nécessaires à l'attentat et de rétention d'informations. La plupart des 24 suspects sont nés en Grande-Bretagne, mais sont en fait d'origine pakistanaise. Ils sont âgés de 17 à 35 ans et sont tous, à une exception près, des hommes. Trois suspects sont des ressortissants britanniques convertis à l'islam. Aucun lien avec la Suisse n'a été constaté dans le cadre des enquêtes.

Préparatifs d'attentats-suicides en Grande-Bretagne.

Au Danemark, un groupe d'autochtones s'est procuré le matériel nécessaire à des attentats à l'explosif. Ces attaques auraient visé des institutions danoises. Ce groupe a été mis au jour en septembre.

Lutte contre les dirigeants

En janvier, Ayman al-Zawahiri, l'un des chefs du réseau d'Al-Qaïda, a réchappé d'une attaque de missiles américaine visant la zone pakistanaise qui constitue le territoire originaire de l'organisation. Abou Moussab al-Zarqaoui, le chef d'Al-Qaïda en Irak, est décédé en juin à la suite d'un bombardement effectué par les Américains au nord de Bagdad. Nombre de membres de haut rang de groupes terroristes ont été éliminés en Irak et certains éléments indiquent que des conflits entre des djihadistes irakiens et étrangers seraient survenus quant au droit au commandement. Chamil Bassaïev et Abou Hafs al-Urduni, tous deux chefs des djihadistes tchétchènes, ont connu la mort en Ingouchie et au Daguestan, des républiques voisines de la Tchétchénie, l'un en juillet, l'autre en novembre.

Nombre de membres de haut rang de groupes terroristes ont été éliminés en Irak.

Lutte contre les groupes djihadistes

Dans plusieurs pays du monde arabe, des groupes ont été démantelés pour avoir planifié et préparé des attentats. Il en a été de même en Europe, où des cellules essentiellement logistiques ont été éliminées dans nombre d'Etats pour avoir recruté, formé, financé et soutenu des djihadistes. Certains de ces groupes auraient également eu l'intention de planifier et de commettre des attentats en Europe. En outre, de nombreux djihadistes, dont l'un a été extradé en Espagne par la Suisse, ont été mis en accusation.

Des cellules logistiques, mais aussi vraisemblablement opérationnelles, ont été éliminées dans plusieurs Etats européens.

En Australie, dix-sept islamistes, avec lesquels un double national australo-suisse entretenait d'étroites relations, ont fait l'objet d'une procédure pénale. Ce dernier s'était également rendu dans le camp d'entraînement d'un groupe terroriste pakistanais. En Allemagne, à Hambourg, Mounir al-Motassadeq, un ami très proche des auteurs des attentats-suicides du 11 septembre 2001, a été inculpé pour avoir participé à la préparation de ces attentats. Plusieurs djihadistes – tels le prédicateur Abou Hamza al-Masri en Grande-Bretagne et des membres du groupe Hofstad aux Pays-Bas – ont eux aussi été frappés d'une peine.

Lutte contre certaines structures et idéologies

En 2006, la lutte internationale menée contre le terrorisme s'est fondée sur des moyens relevant essentiellement de la répression et du renseignement. Selon les autorités de sécurité occidentales, il importerait à plus long terme de combattre le mouvement djihadiste également sur les plans structurel et idéologique. Suite à la pression internationale, les Etats-Unis ont finalement décidé d'adapter sur certains points aux Conventions de Genève le traitement auquel sont soumis les terroristes présumés.

L'APPRECIATION

Le djihadisme international et Al-Qaïda

Au cours de ces dernières années, le terrorisme islamiste d'Al-Qaïda est devenu un mouvement autonome agissant à l'échelle mondiale, dit djihadiste. L'idéologie, la stratégie et la tactique développées par Al-Qaïda ont été reprises par de nombreux sympathisants provenant du monde arabe et du reste du monde islamique, ainsi qu'au sein des diasporas musulmanes de l'Occident. Les messages de violence extrémiste sont propagés et développés sur des milliers de pages et forums sur Internet. Outre des renseignements stratégiques pouvant servir à des actes terroristes, des informations opérationnelles, telles que des modes d'emploi simples pour la confection de bombes à faible prix, sont également disponibles et accessibles librement. En 2006, Al-Qaïda a mené une campagne médiatique sans égal, publiant trois fois plus de messages que l'année précédente. En ou-

En 2006, Al-Qaïda a mené une campagne médiatique sans égal.

Propagande djihadiste sur la chaîne de télévision Al-Jazira. Ayman al-Zawahiri se prononce sur la guerre du Liban; en l'arrière-plan figurent des djihadistes dont Mohamed Atta à droite, l'un des auteurs des attentats du 11 septembre 2001.

PHOTO KEYSTONE

tre, après plus d'une année d'absence, son dirigeant, Oussama Ben Laden, a fait sa réapparition en public en présentant cinq messages audio.

Au cours de l'année sous revue, le noyau d'Al-Qaïda, sis dans la zone afghano-pakistanaise, a montré qu'il était encore suffisamment capable et innovant pour organiser des attentats transnationaux aux proportions effrayantes en Occident. Les évaluations faites à ce jour, selon lesquelles l'ancienne Al-Qaïda se contenterait maintenant d'un rôle stratégique et propagandiste et ne serait plus active sur le plan opérationnel, doivent donc être relativisées.

Profil des djihadistes

Il s'est confirmé en 2006 que les djihadistes actifs en Occident n'ont pas forcément fait l'apprentissage du combat et ne disposent pas absolument d'expérience en la matière. Ils agissent de manière autonome, en fonction des opportunités et dans leur environnement immédiat. Ils vivent dans le pays visé sans attirer l'attention, avant de commettre des attentats qui ne demandent que des préparatifs à court terme. Les attentats-suicides, méthode utilisée par les djhadistes, deviennent de plus en plus fréquents et ont lieu dans un nombre croissant d'endroits.

Les djihadistes n'ont pas forcément fait l'apprentissage du combat et ne disposent pas absolument d'expérience en la matière; ils agissent de manière autonome, en fonction des opportunités et dans leur environnement immédiat.

Le fait que le noyau d'Al-Qaïda entretenait déjà par le biais de la diaspora pakistanaise des relations opérationnelles avec au moins un pays d'Europe occidentale, la Grande-Bretagne en l'occurrence, s'est confirmé au cours de l'année sous revue. Il semblerait que ce noyau ait été en mesure d'y créer de nouvelles cellules et de former ses membres, recrutés parmi les djihadistes potentiels du pays, estimés à plus d'un millier, d'origine pakistanaise pour la plupart. Selon toute vraisemblance, il serait également impliqué dans les attentats-suicides commis le 7 juillet 2006 contre les transports publics londoniens et aurait formé deux des auteurs au Pakistan. En juillet, l'une de ces personnes a justifié ces actes sur une vidéo du noyau d'Al-Qaïda.

Des attentats mis sur pied par Al-Qaïda demeurent possibles en Europe occidentale.

Il est fort possible que des attentats mis sur pied par Al-Qaïda soient à l'avenir également commis en Europe occidentale, ce qui représente l'une des menaces d'attentats ultérieurs. Une autre menace émane de djihadistes agissant seuls et de manière autonome ou encore en petits groupes. Les tentatives d'attentats aux bombes incendiaires commises le 31 juillet 2006 en Allemagne sont l'exemple le plus probant observé jusqu'ici en Europe.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Consolidation du noyau d'Al-Qaïda

En septembre, l'autonomie de fait de la province pakistanaise du Waziristan, limitrophe de l'Afghanistan, s'est encore étendue. Cette province héberge une partie du noyau d'Al-Qaïda et des Taliban. L'autonomie accrue obtenue pourrait renforcer Al-Qaïda et consolider son impact en Europe occidentale, ce tout particulièrement au sein des communautés de la diaspora pakistanaise. Il se pourrait donc que d'autres attentats soient planifiés sur instruction du noyau d'Al-Qaïda ou avec l'appui de groupes alliés.

Impact sur la sécurité intérieure de la Suisse

Au cours de l'année sous revue, aucun acte préparatoire concret au sens étroit en vue d'attentats d'obédience islamiste n'a pu être établi. La menace que le terrorisme islamiste représente pour la Suisse s'est toutefois concrétisée à la suite des tentatives d'attentats commises le 31 juillet en Allemagne. Nombre des conditions essentielles requises

Au cours de l'année sous revue, aucun acte préparatoire concret au sens étroit en vue d'attentats d'obédience islamiste n'a pu être établi.

sont également réunies en Suisse. Aux yeux des djihadistes, notre pays de même que l'Allemagne sont associées à la croisade menée contre l'islam et les musulmans. La Suisse se trouve dans la zone à risques du djihadisme d'Europe occidentale et héberge sur son territoire un milieu d'activistes islamistes prêts à recourir à la violence.

2.4. Activités islamistes en Suisse

LA SITUATION

Démantèlement d'une cellule de personnes présumées soutenir le terrorisme

Le 12 mai, les autorités de poursuite pénale de la Confédération et des cantons de Bâle-Ville et de Zurich ont mené une action concertée qui a permis d'arrêter plusieurs personnes. Certaines d'entre elles sont soupçonnées d'avoir financé le GSPC algérien en commettant des vols en bande. En 2006, d'autres arrestations liées à ce type de délits ont eu lieu en Suisse et à l'étranger. Ces enquêtes menées en étroite collaboration avec les autorités de police et de justice de plusieurs pays européens sont en fait parties d'une demande d'entraide judiciaire de l'Italie et de recherches conduites dans l'environnement de l'un des terroristes présumés extradé par la Suisse en Espagne.

Cellule soupçonnée d'avoir commis des vols en bande en vue de financer le GSPC.

La cellule démantelée en Suisse était selon de premières constatations composée de douze personnes provenant d'Afrique du Nord, qui ont essentiellement commis des vols en bande dans la région zurichoise et à plusieurs reprises également dans le reste de la Suisse. Le butin leur permettait d'une part de subvenir à leurs besoins et d'autre part de financer l'organisation algérienne GSPC. Avant leur arrestation, ces personnes avaient entretenu des relations avec des cellules analogues en France et en Espagne, cellules qui ont également pu être démantelées grâce à la coopération internationale.

Le dirigeant avait peut-être l'intention de commettre un attentat terroriste en Suisse.

Les enquêtes ont en outre montré que le dirigeant algérien de la cellule avait peut-être l'intention de commettre un attentat terroriste en Suisse contre un appareil de la compagnie aérienne israélienne El Al, avec la complicité d'un individu entretenant des contacts internationaux avec des islamistes. Il envisageait également de fuir en Irak afin d'y combattre en tant que djihadiste. Au moment de l'arrestation, aucun acte préparatoire concret au sens de l'art. 260bis CP n'avait encore été commis; de plus, aucune arme ou explosif n'ont été trouvés lors des perquisitions.

Fin 2006, six de ces personnes se trouvaient encore en détention préventive pour cause de danger de fuite ou de collusion; les enquêtes n'étant pas encore terminées à la fin de l'année.

Arrestation d'autres islamistes

Le 2 octobre, plusieurs islamistes algériens soupçonnés de soutenir le GSPC ont été arrêtés à Milan. Suite à une demande d'entraide judiciaire des autorités italiennes, une autre personne liée à cette affaire a également été mise en détention en Suisse. Il s'agit en l'occurrence d'un Tunisien qui avait déposé une demande d'asile en Suisse. Il avait auparavant vécu plusieurs années en Italie, où il avait déjà été arrêté en 1998 pour ses relations présumées avec le Groupe islamique armé (GIA), une organisation terroriste algérienne dissoute entretemps, et avec la cellule de Varese, sans avoir toutefois fait l'objet d'une accusation. Il aurait par le passé appartenu au mouvement islamiste tunisien En Nahda, qui connaît nombre de membres en Suisse et qui a en avril 2006 tenu son congrès européen dans le canton d'Obwald. Il aurait également participé à la guerre de Bosnie en tant que moudjahid. En Italie, le ressortissant tunisien est présentement accusé de participation à la confection et à la diffusion de faux papiers à des fins terroristes.

Mise en détention suite à une demande d'entraide judiciaire des autorités italiennes.

Un Kurde irakien domicilié à Bâle a été arrêté le 12 juin 2006 à l'aéroport de Francfort-sur-le-Main lors d'une escale, alors qu'il se rendait dans son pays d'origine. Les autorités de poursuite pénale allemandes le soupçonnent d'avoir transféré en 2003 et 2004 plusieurs dizaines de milliers de francs en Irak

Soupçons de financement du terrorisme.

Vague de protestations contre les caricatures de Mahomet. Le 11 février 2006, à Berne, des musulmans ont manifesté sur la Place fédérale contre les caricatures de Mahomet, qui ont à leurs yeux dénigré le prophète. Point culminant: la prière faite en commun en signe de protestation. PHOTO KEYSTONE

en faveur du groupe terroriste Ansar-Al Islam alias Ansar as-Sunna, ce à la demande d'un logisticien appartenant à ce groupe. Ce dernier aurait fin 2004 participé à la planification d'un attentat visant un ancien magistrat irakien domicilié à Berlin.

Djihadistes de Suisse en Irak

Fedpol a constaté au cours de l'année sous revue la présence en Suisse de certains islamistes envisageant de se rendre en Irak dans l'intention de prendre part au djihad en tant que combattants volontaires. Servant de lieu de transit aux volontaires de Suisse romande et de France voisine, la ville de Genève a joué un rôle important dans ce contexte.

La ville de Genève a joué un rôle important dans le transfert en Irak.

Premières accusations portées en Suisse contre des terroristes

En 2006, le MPC a, dans le cadre des enquêtes portant sur les attentats de Riyad de mai 2003, mis en accusation sept personnes qui ont dû répondre de soutien ou d'appartenance à une organisation criminelle. Trois autres procédures dirigées contre des coauteurs présumés ont été déléguées aux cantons. Les personnes incriminées étaient entre autres accusées de soutien logistique à l'organisation terroriste Al-Qaïda. Elles auraient également tenté de faire venir en Suisse un opérateur yéménite de ladite organisation, impliqué dans la planification de plusieurs attentats, en lui procurant des documents de voyage falsifiés. Le 28 février 2007, le Tribunal pénal fédéral a acquitté les sept prévenus en première instance des principaux chefs d'accusation, soit la participation ou le soutien à une organisation criminelle. Le jugement n'était pas encore entré en force au moment de la clôture de la rédaction.

Sept personnes mises en accusation.

En 2006, l'Office des juges d'instruction fédéraux a clos son enquête portant sur la procédure pénale menée contre l'exploitant du forum www.islamic-minbar. Sa mise en accusation pour soutien à une organisation criminelle, incitation publique au crime et à la violence et scènes de violence devrait être prononcée en 2007. Les forums Internet exploités en 2004 et en 2005 ont été désactivés. En 2006, des pages aux noms analogues, qui n'étaient toutefois plus hébergées en Suisse, étaient en exploitation. La co-accusée, une Belge d'origine marocaine, salafiste invétérée et veuve d'un Tunisien auteur d'un attentat-suicide, qui exploitait un site Internet de teneur djihadiste en son propre nom, a quitté la Suisse en 2006 pour retourner en Belgique. Une interdiction d'entrée a été prononcée à son encontre.

L'APPRECIATION

Islamisme et petite délinquance

L'exemple de la cellule d'islamistes algériens démantelée en Suisse et accusée d'avoir financé une organisation terroriste avec des moyens dérobés montre que la petite délinquance et l'islamisme sont de plus en plus souvent liés. Ainsi, des groupes islamistes bien établis recourent d'une part à des activités criminelles, vu que d'autres sources financières telles des collectes de fonds ont été partiellement bloquées à la suite des mesures prises contre le financement du terrorisme. Un nombre croissant de criminels ordinaires issus d'un contexte musulman tendent d'autre part vers le djihadisme, celui-ci leur permettant dans certaines circonstances de justifier leurs actes criminels. De ce fait, nombre d'islamistes sont recrutés dans les prisons et font l'objet d'une radicalisation. Cette tendance a déjà été constatée dans certains lieux de détention en Suisse.

Le djihadisme peut, dans certaines circonstances, justifier les actes criminels.

La Suisse, lieu de repli pour les islamistes

Plusieurs événements survenus en cours d'année ont confirmé le rôle que joue la Suisse pour les activistes islamistes et les djihadistes en matière de repli. Le cas du Tunisien, détenu en Suisse à la demande des autorités italiennes en vue de l'extradition, montre bien que les islamistes ayant fait l'objet d'une poursuite pénale ou purgé leur peine dans un pays de l'UE voient en la Suisse une solution de remplacement. Selon certains indices, des islamistes chercheraient à regrouper leurs disciples en Suisse.

Le djihad dans l'espace virtuel

Au cours de ces dernières années, une communauté en soi, composée de djihadistes et de sympathisants, s'est formée dans l'espace virtuel; elle leur permet de communiquer librement les uns avec les autres et ce dans le monde entier. Sur Internet, le djihadiste trouve aisément toutes les informations permettant de renforcer ses idéologies et tous les renseignements nécessaires à la lutte violente. Les islamistes participent activement à cet échange en Suisse; plusieurs cas de diffusion de propagande islamiste incitant à la violence sont connus.

Une communauté composée de djihadistes et de sympathisants dans l'espace virtuel.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Vétérans du djihad irakien

Aujourd'hui, les islamistes militants de Suisse et de toute l'Europe se concentrent essentiellement sur le djihad mené en Irak; ils renouent des liens avec leurs anciennes connaissances et créent de nouveaux réseaux. Pour l'instant, il ne faut pas s'attendre à ce que les attentats terroristes quotidiens prennent fin prochainement. De plus, la majorité des volontaires provenant d'Europe continuent d'être engagés dans des attentats-suicides. Le retour des combattants d'Irak pourrait, de même que cela a été le cas lors des guerres d'Afghanistan et de Bosnie, entraîner des activités djihadistes de plus en plus nombreuses dans les pays dans lesquels ils sont retournés. La formation de nouvelles cellules et de groupes se fonde sur des réseaux de compagnons de lutte. Selon de premiers indices, des groupes se trouvant en Irak auraient l'intention de mettre à profit leur base logistique en Europe en vue d'attentats. Il se pourrait que des combattants volontaires qui ne parviennent pas à être transférés d'Europe en Irak cherchent à réaliser leurs desseins criminels en Europe.

Constitution de nouvelles cellules reposant sur les liens existant entre les réseaux de combattants.

De la logistique aux opérations

Les Algériens arrêtés au mois de mai en Suisse sont soupçonnés d'avoir occupé des fonctions de logisticiens au sein du réseau djihadiste et d'avoir fourni un soutien financier au GSPC. Il est possible que leur chef ait eu l'intention de s'engager dans des opérations. Des islamistes qui se concentrent sur la logistique – propagande incitant à la violence, soutien apporté à la migration islamiste, financement du djihad à l'étranger – peuvent en peu de temps former des cellules opérationnelles capables de planifier et de commettre d'elles-mêmes des actes de violence, avec un temps de préparation court et peu de moyens.

Les cellules logistiques peuvent en peu de temps se transformer en cellules opérationnelles.

2.5. Groupes de souche albanaise

LA SITUATION

Statut du Kosovo

En 2006, les négociations sur le futur statut de la province du Kosovo ont été le sujet politique le plus discuté en Europe du Sud-est. Il s'agissait en fait d'élucider le problème du statut du Kosovo qui, selon l'opinion générale, ne donnait pas satisfaction et qui empêchait jusqu'ici d'obtenir une meilleure situation sécuritaire et économique pour la région. Des positions opposées et un manque de volonté de compromis de la part des deux partis ont toutefois entravé les discussions en vue d'une solution négociée, ce d'autant que la

Propagande guerrière sur Internet. La photo publiée sur un site connu a été prise lors d'une rencontre qui s'est tenue le 14 mai 2006 à Landquart en l'honneur des combattants de l'UCPMB morts pour leur cause. PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

situation politique intérieure du Kosovo et de la Serbie ne laissaient guère de marge de manœuvre aux délégations chargées des négociations. Alors que les politiciens albanais de souche, les médias ainsi que la communauté internationale avaient promis à la population que le Kosovo serait indépendant d'ici fin 2006, le report à 2007 des décisions à prendre quant au statut du Kosovo a causé une certaine nervosité et une certaine déception parmi les Albanais du Kosovo.

Les négociations sur le statut du Kosovo ont été le sujet politique le plus discuté en Europe du Sud-est en 2006.

Groupes extrémistes violents du Kosovo et de Serbie

Différents groupes d'extrémistes violents se sont de plus en plus manifestés. Le Mouvement pour l'autodétermination (Vetëvendosje), l'un des groupements les plus actifs, a organisé des actions de protestation pour une indépendance immédiate, qui étaient essentiellement dirigées contre la Mission d'administration intermédiaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Il s'est ainsi rapproché du Mouvement populaire du Kosovo (LPK), qui poursuit des activités extrémistes violentes en vue d'instaurer une grande Albanie. Des tendances extrémistes violentes et des activités accrues menées par des groupes d'Albanais de souche ont également été enregistrées dans les pays voisins du Kosovo, dont la Macédoine et le Sud de la Serbie. L'Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac (UCPMB), s'est pour sa part fait remarquer de par sa propagande et serait liée à l'Armée nationale albanaise (AKSh/ANA); il s'agit en l'occurrence de deux groupes nés de l'Armée de libération du Kosovo (UCK).

Présence renforcée de groupes d'extrémistes violents.

Conséquences pour la Suisse

Les activités croissantes menées l'année dernière par des groupes d'orientation extrémiste dans la région ont également influé sur la diaspora des Albanais de souche domiciliés en Suisse. Ainsi, elle a organisé plus de manifestations que par le passé, manifestations qui allaient au-delà du programme annoncé et comportaient également des éléments martiaux et propagandistes repris des groupes extrémistes violents. Des fonds ont parfois été récoltés à cette occasion. Aucun incident violent ne s'est toutefois produit en Suisse.

Aucun incident violent ne s'est produit en Suisse en 2006.

L'APPRECIATION

Extrémistes violents en minorité

Les Albanais du Kosovo souhaitent pour la plupart que la province devienne indépendante, espérant entre autres une amélioration de la situation économique lorsque l'environnement sera devenu sûr. Seule une minorité non impliquée dans le pouvoir politique aspire à l'unité étatique de toutes les régions habitées essentiellement par des Albanais. Des groupes appartenant à cette minorité ont renforcé leurs activités extrémistes violentes, ce qui peut également revêtir une importance pour la sécurité intérieure de la Suisse. On a déjà observé par le passé que les tensions survenues en Europe du Sud-est se sont directement répercutées sur la communauté des Albanais du Kosovo. Bien que des incidents violents ne se produisent que rarement en Suisse, la diaspora peut effectivement apporter son soutien aux groupes extrémistes violents d'Europe du Sud-est.

Les tensions en Europe du Sud-est se répercutent directement sur le comportement des communautés immigrées en Suisse.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Engagements de la communauté internationale

Le seul fait d'être devenu indépendant ne permettrait pas au Kosovo de faire face à ses princi-

Multiplication probable des activités déployées en Suisse en faveur de groupes extrémistes violents.

paux problèmes – l'absence du principe de l'Etat de droit, la situation économique précaire, un taux de chômage élevé, la criminalité et la corruption pour ne citer qu'eux – et de les résoudre dans l'immédiat. La communauté internationale est donc encore tenue de respecter ses engagements. Plus le processus traînera en longueur, plus la frustration des Kosovars prendra de l'ampleur et plus il sera probable que l'influence exercée par les groupes extrémistes violents et leurs chefs augmentera. Dans ce cas, il est également probable que les activités déployées en Suisse en faveur de groupes extrémistes violents se multiplient.

2.6. Groupes kurdes et turcs

LA SITUATION

Combats en Turquie

Depuis mars 2006, les affrontements entre militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et forces de sécurité turques se sont multipliés. Fin mars, l'armée a mené une opération d'envergure dans le Sud-est du pays. Nombre de militants du PKK – certains d'entre eux étant d'origine syrienne, irakienne ou iranienne – y ont trouvé la mort. Après leur sépulture, des émeutes ont surtout opposé de jeunes Kurdes à des militaires turcs à Diyarbakir; elles se sont rapidement étendues aux villes de Turquie occidentale et à d'autres agglomérations avec un taux élevé de Kurdes et ont causé la mort d'une quinzaine de personnes.

Le PKK et les Faucons de la liberté du Kurdistan

Depuis 2005, les enlèvements font à nouveau partie des méthodes de combat du PKK. Plusieurs attentats à la bombe ont eu lieu fin août 2006 dans des centres touristiques turcs, alors que l'attentat d'Izmir a pu être déjoué. L'attentat le plus grave a été commis le 28 août à Antalya et a causé la mort d'au moins quatre personnes et une centaine de blessés. Les Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK), supposés être un groupe dissident du PKK, ont revendiqué ces actes. Leur objectif était de faire pression sur le gouvernement turc en portant atteinte à la branche touristique. Le PKK s'est officiellement distancié des TAK; leur vrai rôle et l'influence qu'il exerce sur les TAK n'ont toutefois pas été élucidés.

Attentats à la bombe dans des centres touristiques turcs.

Activités et événements enregistrés en Suisse et en Europe

A la suite des événements d'avril 2006, et de l'escalade de la violence survenus en Turquie, des manifestations et parfois même des affrontements ont eu lieu à plusieurs reprises dans différentes villes d'Europe. Des actions de protestation et des grèves de la faim sont également survenues dans une soixantaine de villes européennes. Des sympathisants du PKK venus de Suisse étaient présents lors de manifestations qui se sont tenues en Allemagne.

Plusieurs manifestations de Kurdes en Suisse.

La Suisse a elle aussi connu plusieurs rassemblements de Kurdes. Ainsi, quelque 300 personnes ont manifesté le 31 mars 2006 devant l'ambassade de Turquie à Berne. Le lendemain de la manifestation autorisée, l'ambassade de Turquie a fait l'objet de jets de pierres et un drapeau turc a été brûlé. Les deux incendies volontaires de même type commis en d'autres lieux de Suisse pourraient être liés à l'escalade de la violence survenue en Turquie. Le 26 août 2006, environ 500 Kurdes ont participé à une manifestation à Berne pour la libération d'Abdullah Öcalan et contre la politique kurde menée par l'Allemagne et les Pays-Bas.

Un documentaire bénéficiant du soutien de la télévision suisse et de l'Office fédéral de la culture, et produit par un cinéaste kurde, est sorti au cours de l'année sous revue; il faisait état des activités menées par un ressortissant suisse qui avait rejoint en 2001 le PKK dans les montagnes d'Irak du Nord afin de lutter à ses côtés.

Extrémistes de gauche turcs

Début septembre 2006, plusieurs membres du Parti communiste marxiste-léniniste (MLKP)

ont été arrêtés dans le cadre d'une vague d'arrestations en Turquie. Selon les informations données par les autorités turques, des armes, des grenades à main, des explosifs et des produits chimiques ont été saisis dans sept provinces de Turquie. Des projets d'attentats visant des généraux ont également été trouvés parmi les documents qui avaient été confisqués.

Vague d'arrestations en Turquie.

A la suite de ces évènements, les membres du MLKP de Suisse ont cherché à organiser des manifestations. Placées sous le mot d'ordre «A bas la terreur étatique en Turquie», ces protestations concernaient également la nouvelle loi antiterroriste. Alors que le MLKP n'a pas fait acte de présence, la Confédération des immigrés opprimés d'Europe, une antenne du MLKP, a participé au rassemblement qui s'est tenu en novembre 2006.

Depuis un certain temps déjà, les groupes extrémistes kurdes de Suisse n'ont pas commis de troubles. Alors que le PKK avait levé son cessez-le-feu, seuls quelques rares incidents violents sont survenus sporadiquement. Il se pourrait que ces quelques démêlés violents soient liés aux collectes de fonds menées par des représentants kurdes ou turcs. Les rassemblements, les manifestations et les marches de protestation se déroulent généralement sans heurts. Le potentiel de violence continue toutefois d'exister. Bien qu'aucune information ne le laisse entendre, de nouvelles confrontations pourraient survenir à l'interne à la suite de la scission du PKK.

Les activistes du MLPK agissent plutôt avec pondération et se limitent à des rencontres, qui se tiennent dans des locaux ouverts à tout le monde ou sur des places publiques, et collectent des signatures contre la nouvelle loi antiterroriste turque.

L'APPRECIATION

Aucune menace imminente

Il ne semble guère que le PKK soit encore en mesure de mener une lutte à grande échelle. Il se pourrait toutefois qu'il commette des attentats en Turquie ou qu'il s'attaque à des institutions turques et cause des dégâts. Dans l'ensemble, l'attitude du PKK est contradictoire; de par la scission qu'il connaît, il perd de plus en plus de sa puissance et de son influence.

La situation en Suisse dépend essentiellement des événements survenant en Turquie. Aucun sympathisant des Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK) n'est connu en Suisse. Par contre, le PKK compte environ 4000 membres, dont une centaine de cadres à plein temps dans notre pays. Le nombre des activistes reste stable ou connaît une baisse, tandis que la politisation et les actes de violence tendent à diminuer.

La situation en Suisse dépend essentiellement des événements survenant en Turquie.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Moyens politiques

L'escalade qu'a connue la Turquie ces derniers temps et les conséquences qui en découlent ne peuvent pour l'heure faire l'objet d'une appréciation exhaustive. On ne saurait pas plus exclure que les communautés kurdes d'Europe occidentale puissent à nouveau être politisées de façon plus marquée ou se manifester en commettant des actes extrémistes violents, comme cela a été le cas dans les années 90. Il semble plus vraisemblable que les Kurdes de Suisse recourent à des moyens politiques et non à la violence pour se faire entendre. Alors que le Conseil fédéral avait donné fin 2006 son aval sous conditions à la garantie des risques à l'exportation liée au barrage hydraulique programmé en Turquie orientale, des cercles du PKK ont fait savoir que des manifestations de protestation se tiendraient en 2007 en Suisse, en Allemagne et en Autriche.

Les Kurdes de Suisse recourront vraisemblablement à des moyens politiques et non à la violence pour se faire entendre.

2.7. Extrémisme violent tamoul

LA SITUATION

Pas d'accord entre les parties au conflit au Sri Lanka

A la suite de l'escalade de la violence qu'a connue le Sri Lanka en 2006, la situation en matière de droits humains s'est détériorée, ce qui a entraîné dans les zones de conflit une vague de réfugiés. Le processus de paix est bloqué depuis. Les 22 et 23 février 2006, la médiation de la Norvège avait permis aux représentants du gouvernement sri-lankais et des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) de se rencontrer à Genève afin de négocier l'application et la poursuite du cessez-le-feu. La réunion prévue pour le 20 avril a toutefois été annulée à la dernière minute. Les deux parties n'ont pas pu se mettre d'accord lors de la rencontre des 28 et 29 octobre; depuis, il n'a plus été donné suite à ce dialogue.

Négociations entre le gouvernement et les LTTE à Genève.

Réactions du Canada et de l'UE

En Inde, aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne, les LTTE sont considérés depuis longtemps comme une organisation terroriste. Le 8 avril 2006, le Canada a placé les LTTE sur sa liste des organisations terroristes. L'UE en a fait de même le 29 mai 2006. Leurs avoirs et ressources financières ont été gelés à la suite de la décision prise par l'UE.

Activités menées en Suisse

La Suisse, avec le Canada, la Grande-Bretagne et l'Inde, héberge la plus grande diaspora tamoule de notre planète. Une partie de la diaspora tamoule vivant en Suisse a repris ses activités politiques à la suite de l'escalade de la violence au Sri Lanka et de l'enregistrement des LTTE sur la liste des organisations terroristes de l'UE. Des ressortissants tamouls ont cherché à attirer l'attention sur la situation humanitaire au Sri Lanka en montrant dans plusieurs villes de Suisse des photos des victimes de la guerre civile. Contrairement à ce qui s'est passé à la fin mai lors d'une manifestation menée à Berne devant le Palais fédéral, alors que les LTTE avaient été mis sur la liste des organisations terroristes interdites par l'UE, les Tamouls ont, lors de leurs protestations décentralisées aux aspects humanitaires, renoncé pour la plupart à toute propagande de guerre (bannières de combat des LTTE et images de Prabhakaran, le chef suprême de l'organisation). De hauts fonctionnaires des LTTE se rendent à intervalles réguliers en Suisse à des fins de propagande et tout particulièrement de collecte de fonds. Selon certaines informations, les LTTE feraient usage de violence face aux mauvais payeurs. L'utilisation faite des fonds récoltés n'a pas pu être définie, on ne sait donc pas s'il s'agit de financer des infrastructures militaires ou de futurs combats.

Manifestation à Berne contre l'inscription des LTTE sur la liste des organisations terroristes de l'UE.

Manifestation devant le Palais fédéral. Le 29 mai 2006, les tamouls ont manifesté contre l'inscription des LTTE sur la liste des organisations terroristes de l'UE. Des bannières de combat des Tigres tamouls et des images de Prabhakaran ont été présentées à cette occasion. PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

Principaux événements survenus en 2006

- Le 25 février, environ 2000 Tamouls se sont réunis au Forum de Fribourg à Granges-Paccot, où des explications leur ont été fournies sur les négociations de Genève et plus particulièrement sur la justification de la lutte pour l'indépendance menée par les LTTE. Les participants ont été priés de verser des fonds.
- Le 29 mai, environ 2000 Tamouls ont manifesté devant le Palais fédéral à la suite de l'inscription des LTTE sur la liste des organisations terroristes de l'UE. Des bannières de combat des Tigres tamouls et des images de Prabhakaran ont été présentées à cette occasion.

- A la mi-juin, une délégation de six représentants des LTTE a été accueillie par des Tamouls brandissant des bannières de combat des Tigres et quelques drapeaux suisses à l'aéroport de Zurich lors de son transit d'Oslo au Sri Lanka.

L'APPRECIATION

Les LTTE de plus en plus isolés

Le fait que le Canada et l'UE aient inscrit les LTTE sur leurs listes des organisations terroristes n'a fait qu'accroître la pression internationale exercée sur les Tigres tamouls; l'image et la crédibilité des LTTE en tant que partenaire dans les négociations relatives au processus de paix sont remises en question.

Il devient de plus en plus difficile de financer les combats au Sri Lanka par le biais des Tamouls vivant à l'étranger.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Collectes de fonds

L'évolution de la situation au Sri Lanka et le comportement de la communauté tamoule de Suisse dépendent dans une large mesure de l'état d'avancement du processus de paix. La situation nouvelle dans l'UE peut conduire à ce que des représentants des LTTE développent encore leurs activités en Suisse. Il se pourrait également que de plus en plus de cadres des Tigres tamouls viennent séjourner en Suisse ou dans d'autres pays qui ne sont pas membres de l'UE, afin d'y poursuivre leurs activités de propagande et de collecte de fonds au profit des LTTE. Les fonds récoltés en Suisse et le transfert d'argent via notre pays pourraient à l'avenir encore gagner en importance.

2.8. Financement du terrorisme et de l'extrémisme

LA SITUATION

Cellules d'appui et organisations

En 2006, la Suisse a été concernée par les formes les plus diverses du financement du terrorisme et de l'extrémisme. Ainsi, au mois de mai, une présumée bande criminelle nord-africaine a été arrêtée en Suisse. Elle aurait soutenu le GSPC, une organisation terroriste algérienne, avec une partie du butin provenant de vols commis en bande. Les autorités allemandes ont pour leur part arrêté un Kurde irakien domicilié à Bâle qui aurait apporté son soutien à l'organisation terroriste irakienne Ansar as-Sunna via une personne en Allemagne. Il a également été constaté que des organisations telles les LTTE effectuaient des collectes de fonds en Suisse, sans pour autant qu'il ait été possible de savoir si cet argent était en partie destiné au financement des infrastructures militaires ou à la lutte menée par cette organisation.

Les formes les plus diverses du financement du terrorisme et de l'extrémisme.

Soutien présumé à Al-Qaïda

La Suisse a donné suite à la demande d'entraide des Etats-Unis concernant un réseau complexe comprenant diverses entreprises et organisations, qui aurait par le passé soutenu entre autres Al-Qaïda. Plusieurs sociétés sises sur l'Ile de Man auraient fait parvenir des montants atteignant des millions à des œuvres de bienfaisance soupçonnées d'en faire usage à des fins terroristes.

Investigations concernant le réseau Swift

Il est apparu en été 2006 que les services de renseignements américains (CIA) avaient mis régulièrement sous observation des flux financiers suspects passant par le réseau Swift, une organisation active dans les transactions financières internationales. On ne saurait en principe exclure que cela a pu également concerner les données de clients de banques suisses, ces dernières étant raccordées au réseau Swift.

L'APPRECIATION

Financement du terrorisme sous différents aspects

Le financement du terrorisme se manifestant sous différents aspects, il est très difficile de le

combattre, ce d'autant que les réseaux financiers sont capables de s'adapter aux contre-mesures. Ainsi, les œuvres de bienfaisance figurant sur les listes de sanctions internationales continuent de collecter des fonds sous un autre nom, ce toutefois dans un cadre plus restreint. Cela concerne également les institutions caritatives du Hamas palestinien. Ces organisations sont le plus souvent de petite envergure et n'agissent que modérément sur le plan local; elles n'attirent donc guère l'attention.

Les réseaux financiers sont capables de s'adapter aux contre-mesures.

Microfinancement

La tendance au microfinancement s'est vérifiée. Il est donc plus difficile de dépister d'éventuels financements du terrorisme, ce d'autant que des systèmes informels de transfert de fonds tels le système de l'hawala ou les commissionnaires transportant de l'argent en espèces offrent une alternative au système financier légal, qui lui est surveillé.

Activités criminelles

Les activités criminelles jouent encore aujourd'hui un rôle important dans le financement du terrorisme. La petite délinquance, sous la forme d'escroqueries aux cartes de crédit et aux chèques, de vols et de trafic de stupéfiants, figurent au premier plan. A ce jour, rien ne permet de croire que le crime organisé entretient des liens directs avec des cellules d'appui au terrorisme ou à l'extrémisme. Les finances nécessaires à l'équipement logistique des réseaux terroristes sont encore maintenant plus élevées que les coûts opérationnels des attentats, dont le montant n'est que de quelques milliers de francs. La stratégie permettant de mettre au jour le terrorisme islamiste international et de le combattre par le biais des flux financiers n'a pas encore entièrement fait ses preuves.

Les escroqueries aux cartes de crédit et aux chèques, les vols et le trafic de stupéfiants figurent au premier plan du financement du terrorisme.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Flexibilité

Il faut s'attendre à ce que les groupes et réseaux terroristes continuent d'agir avec la souplesse requise et adaptent leur stratégie financière aux contre-mesures prises sur le plan international. Ils se garderont donc bien de recourir à des systèmes financiers légaux ou de transférer d'importantes sommes en une seule fois. Les montants générés pour les actions terroristes sont parfois si bas qu'ils n'entrent pas même en contact avec les systèmes légaux. Les contre-mesures prises dans le secteur financier touchent alors à leurs limites. ■

3. Service de renseignements prohibé

LA SITUATION

Espionnage scientifique et économique

Les services de renseignements de divers pays étrangers pratiquent de façon permanente en Suisse l'espionnage scientifique et économique. Le haut niveau technologique de l'industrie suisse, sa recherche, ses hautes écoles, les organismes internationaux de recherche présents sur son territoire, sa position centrale en Europe, ses infrastructures ainsi que ses moyens de communication font de la Suisse une cible intéressante pour les services de renseignements étrangers à la recherche d'informations. Les services de renseignements d'Etats étrangers utilisent différentes méthodes pour obtenir les informations qui les intéressent. La majeure partie de ces informations sont toutefois acquises par le recours systématique aux sources accessibles au grand public; on parle alors d'Open Source Intelligence (OSINT).

La Suisse est une cible intéressante pour les services de renseignements étrangers à la recherche d'informations.

Human Intelligence

On distingue en outre deux formes d'espionnage, selon qu'il est fondé sur des moyens humains ou techniques: Communications Intelligence (COMINT) et Human Intelligence (HUMINT). Le HUMINT est l'acquisition d'informations par des agents grâce à des contacts personnels. A ce propos, en 2006 aussi, des représentants de l'économie, de la recherche et de la politique ont été espionnés au cours d'entretiens paraissant anodins. Des informateurs potentiels ont été contactés au cours de rencontres de différentes associations culturelles et ensuite abondamment interrogés. Le but à cet égard était que les personnes contactées livrent ultérieurement aux services de renseignements étrangers les informations désirées notamment provenant de sources internes et confidentielles. Des interprètes ont ainsi livré des données sensibles, mais aussi les stages et les cycles de formation dans les entreprises ainsi que les cycles d'études postgrades ont été utilisés pour acquérir des informations importantes à des fins d'espionnage. En 2006, des vols de secrets de fabrication et des violations du secret d'affaires ont également été constatés.

Des représentants de l'économie, de la recherche et de la politique ont été espionnés au cours d'entretiens paraissant anodins.

L'espionnage dans l'espace virtuel

Le COMINT est une partie de ladite exploration qui porte sur le contenu de données transmises électroniquement. Le COMINT est de plus en plus pratiqué par Internet.

Les actes d'espionnage ciblés en provenance d'Extrême-Orient se sont poursuivis sous forme de chevaux de Troie ou troyens. Ils visaient des entreprises ainsi que des institutions étatiques. Alors que le risque d'infection par des logiciels malveillants annexés aux courriels est demeuré élevé, l'année 2006 a été aussi marquée par une augmentation des attaques sophistiquées contre une victime précise, à l'aide de logiciels d'espionnage spécialement mis au point. Du fait du mode de diffusion choisi, les parasites sont demeurés inconnus des fabricants d'antivirus, de sorte qu'ils ont pu circuler longtemps.

Utilisation de chevaux de Troie contre des entreprises ainsi que des institutions étatiques.

Mais afin d'agir de manière ciblée, les auteurs d'actes de piratage ont également mis en œuvre des stratégies relevant de l'HUMINT, aussi appelée ingénierie sociale. Dans les cas rendus publics, cette stratégie a été utilisée afin d'installer des virus dans un système. En 2006, des sociétés suisses ont aussi été victimes de ce genre d'attaques, qui visaient essentiellement des installations étatiques, des entreprises mandatées par les gouvernements et l'industrie de l'armement. Mais toute entreprise ayant une longueur d'avance en matière de savoir-faire ou déployant ses activités en Extrême-Orient était fondamentalement visée.

Méthodes offensives de services de renseignements étrangers

Cette année encore, des services de renseignements étrangers ont développé des actions offensives sur le territoire suisse, notamment dans le domaine de la lutte contre des groupes terroristes. Ainsi, ces services ont observé l'activité de groupes d'opposants de leurs pays d'origine et, à cet effet, ont aussi engagé des journalistes travaillant pour les agences de presse de leur Etat. En outre, des personnes ont œuvré à des fins d'espionnage sous couverture diplomatique. Une personne soupçonnée d'espionnage a utilisé à des fins de camouflage l'identité d'un enfant décédé afin de donner une note crédible à son curriculum vitae.

Lutte contre des groupes terroristes et observation de groupes d'opposants par leurs pays d'origine.

L'APPRECIATION

Conséquences économiques pour la Suisse

A l'avenir aussi, les entreprises suisses ainsi que les institutions scientifiques, administratives et politiques constitueront des cibles de choix pour les services de renseignements étrangers. En effet, l'espionnage scientifique et économique permet d'économiser les frais de développement et de recherche. Mais les conséquences en sont d'une part un préjudice direct pour les entreprises suisses espionnées, d'autre part d'énormes pertes économiques pour la Suisse. Le HUMINT et le COMINT jouent un rôle majeur dans l'acquisition d'informations sensibles.

Sécurité des technologies de l'information

L'attention doit se porter dans ce domaine sur l'espionnage électronique utilisant notamment les troyens et visant des données disponibles en Suisse. Il est urgent d'augmenter la sécurité des TI (technologies de l'information) mises en œuvre dans l'économie, la recherche et l'administration et de combler les lacunes en matière de sécurité.

Il est urgent d'augmenter la sécurité des TI mises en œuvre dans l'économie, la recherche et l'administration.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Poursuite des activités d'espionnage

Il y a lieu de penser que les services de renseignements étrangers poursuivront leurs activités en Suisse. A cet égard, les groupes d'opposants étrangers continueront probablement à être espionnés.

Les actes ciblés d'espionnage via Internet se poursuivront et viseront vraisemblablement aussi les petites et moyennes entreprises disposant d'une infrastructure de sécurité réduite dans le domaine des TI. La probabilité d'une attaque informatique repose sur deux facteurs: l'intérêt que représentent les données d'une entreprise et les mesures de protection dont ces données bénéficient. ■

Les actes ciblés d'espionnage via Internet se poursuivront.

4. Prolifération

LA SITUATION

Echecs internationaux en matière de désarmement

Lors de la conférence du désarmement en janvier 2006 à Genève, le secrétaire général de l'ONU a déploré les échecs en matière de désarmement sur le plan international: résultats décevants de la conférence d'examen du traité de non-prolifération, absence de toute référence au désarmement dans le document du Sommet du millénaire et impasse de la Conférence de Genève. En mars, le directeur de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) a vivement critiqué le Conseil de sécurité de l'ONU pour son incapacité à gérer les menaces nucléaires et a appelé à une réforme de l'institution. En mai, il a renchéri en déclarant que les grandes puissances devaient choisir entre renoncer à l'arme nucléaire et accepter à terme la prolifération. Ces déclarations résument bien l'ambiance de l'année en matière de prolifération d'armes de destruction massive, à savoir un manque de volonté et de cohésion des puissances nucléaires officielles et des instances internationales de décision.

Choisir entre renoncer à l'arme nucléaire et accepter à terme la prolifération.

Iran

En janvier 2006, l'Iran a repris ses activités d'enrichissement d'uranium. Après de nombreux pourparlers infructueux et au terme d'un ultimatum, l'AIEA a conclu à fin avril que l'Iran n'avait pas coopéré ni suspendu son programme nucléaire. A fin août, l'agence a confirmé que le pays avait poursuivi l'enrichissement d'uranium, malgré l'ultimatum de l'ONU. Le Conseil de sécurité a de ce fait adopté le 23 décembre 2006 la résolution 1737 prévoyant des sanctions contre l'Iran, exigeant de ce pays qu'il interrompe immédiatement son programme nucléaire, y compris recherche et développement. De même pour toute activité liée aux réacteurs à l'eau lourde. L'AIEA doit contrôler dans un délai de soixante jours si l'Iran s'est conformé à ces exigences.

Reprise des activités d'enrichissement d'uranium.

Au cours de l'année, l'Iran a en outre testé différents types de missiles, dont certains pouvant être équipés d'une ogive nucléaire.

Corée du Nord

Au terme des derniers pourparlers entre les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Japon et les deux Corées, les pourparlers à six de novembre 2005, et à part quelques timides tentatives de rencontres bilatérales, la situation relative au programme nucléaire nord-coréen est restée en arrière-plan de la scène internationale en première moitié d'année. Une accélération marquante a été effectuée en juillet avec le tir dans la mer du Japon de sept missiles nord-coréens, dont un s'est soldé par un échec, celui du Taepodong-2 à longue portée. En octobre, la Corée du Nord a procédé pour la première fois à un essai nucléaire de faible puissance, déclarant être ainsi devenue une puissance nucléaire. En réaction, le Conseil de sécurité de l'ONU a arrêté des sanctions économiques contre le régime nord-coréen. Des négociations directes entre les Etats-Unis et la Corée du Nord devraient à nouveau ouvrir la voie à une solution multilatérale.

Essai nucléaire de faible puissance.

La menace des «bombes sales»

En septembre, le responsable d'Al-Qaïda en Irak a évoqué sa volonté d'utiliser des «bombes sales» contre les forces de la coalition et a lancé un appel aux scientifiques intéressés. Une bombe sale est constituée d'un explosif conventionnel et d'un enrobage non conventionnel, à savoir un composant irradié. En 2006, les saisies de matériel radioactif ad hoc ont augmenté. Si les trafiquants ont intensifié leurs efforts, essentiellement en Europe, en revanche les saisies opérées par les autorités au cours des trois dernières années équivalent à l'ensemble des saisies des sept années précédentes.

Procédures en Suisse

Plusieurs enquêtes pénales relatives à des infractions supposées à la loi sur le contrôle des biens (LCB) ou à la loi sur le matériel de guerre (LFMG) sont toujours en cours ou ont été ouvertes en 2006. L'enquête débutée à l'automne 2004 se rapportant aux implications suisses du réseau d'acquisition illicite de matériel nucléaire d'Abdul Qader Khan, notamment pour des exportations à destination du programme nucléaire libyen, s'est poursuivie. Deux personnes ont été détenues durant l'année 2006, alors qu'une troisième a été libérée en janvier 2006.

Plusieurs enquêtes pénales relatives à des infractions supposées à la LCB ou à la LFMG.

Une autre enquête, ouverte à l'automne 2005 et concernant une entreprise suisse soupçonnée d'avoir exporté ou tenté d'exporter des biens à des destinataires moyen-orientaux œuvrant au profit du programme de missiles de leur pays, est toujours ouverte. L'entrepreneur impliqué n'est cependant pas en détention.

Les Etats-Unis ont gelé les actifs d'une entreprise fribourgeoise en 2006. Les Etats-Unis lui reprochent d'être impliquée dans la prolifération d'armes de destruction massive par ses liens avec une firme nord-coréenne mise à l'index par Washington, ce que la firme helvétique dément. Les démarches américaines pourraient cependant contraindre cette entreprise à cesser ses activités.

Une nouvelle enquête a été ouverte en octobre 2006 contre une société suisse en contact avec des sociétés connues pour être actives dans la prolifération. Elle est soupçonnée d'avoir enfreint les dispositions de la LCB, notamment en exportant discrètement des biens vers un pays du Moyen-Orient, via la Malaisie ou Hong Kong.

L'APPRECIATION

Armement atomique

La menace d'un Iran voulant maîtriser le cycle complet de l'enrichissement de l'uranium à des fins supposées militaires et la possession par la Corée du Nord de plusieurs bombes nucléaires nuit lourdement aux efforts en vue d'un désarment nucléaire global. L'AIEA présume que près de 30 pays disposent actuellement de la technologie nécessaire à l'élaboration d'une arme atomique. Seule une volonté claire et des mesures vigoureuses prises par le Conseil de sécurité de l'ONU contre les Etats cherchant à acquérir l'arme nucléaire pourront dissuader de nouveaux pays d'estimer que de tels engins puissent être indispensables à leur sécurité.

Bioterrorisme

L'utilisation par des groupes terroristes d'engins explosifs, auxquels on aura ajouté un produit radioactif ou chimique, ou une substance biologique infectieuse est plausible aux yeux des spécialistes. L'inquiétude réside également dans les moyens supposés de dissémination de ces armes, tels que les drones, avions télécommandés ou ULM. Il reste à savoir quand les terroristes auront rassemblé les moyens financiers, scientifiques, techniques et infrastructurels nécessaires.

La place industrielle suisse

La vigilance en matière de contrôle à l'exportation concerne surtout les biens dits à double usage, qui tombent sous le coup de la LCB. L'intérêt des Etats œuvrant à la prolifération porte surtout sur la qualité suisse et particulièrement sur un certain nombre d'entreprises actives dans des domaines de haute technologie. C'est pourquoi fedpol (SAP) a mis sur pied le programme de prévention et de sensibilisation à la prolifération et à l'espionnage économique Prophylax. Destiné aux entreprises suisses, Prophylax sensibilise celles-ci sur la prolifération et l'espionnage industriel. Quelque 400 entreprises ont été contactées depuis le début du programme à l'automne 2004. Il est particulièrement axé sur les petites et moyennes entreprises. Dans certains cas, le résultat de la visite Prophylax a été transmis au Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) pour que ce dernier prenne contact formellement avec l'entreprise concernée afin de lui demander des informations complémentaires. Les entreprises qui ignoreraient les prescriptions en matière d'exportation et les mesures préventives établies dans le cadre de Prophylax ou qui passeraient délibérément outre doivent s'attendre à l'ouverture d'enquêtes judiciaires pour infraction à la LCB et à la LFMG.

La vigilance en matière de contrôle à l'exportation concerne surtout les biens dits à double usage, qui tombent sous le coup de la LCB.

L'EVOLUTION POSSIBLE

La prolifération demeure un problème

Après le passage – encore non reconnu – de la Corée du Nord dans le camp des Etats détenteurs de l'arme nucléaire, on peut s'attendre à une volonté plus marquée de certains pays de suivre ce mauvais exemple. L'évolution du dossier iranien aura aussi son importance dans cette optique.

Lutte contre le terrorisme

La menace toujours plus réelle d'attentats non conventionnels favorise une prise de conscience des gouvernements et la mise sur pied de contre-mesures préventives. L'exemple de la déclaration commune adoptée en juillet par la Russie et les Etats-Unis pour lutter contre le terrorisme nucléaire ne restera pas lettre morte. Surveiller les

La menace d'attentats non conventionnels est toujours plus réelle.

terroristes potentiels, assurer la sécurité des matières nucléaires et faciliter une réaction commune si des terroristes obtiennent une arme nucléaire sont des objectifs qui doivent être concrétisés et développés au cours de l'année à venir. La Suisse, si elle n'est pas menacée directement, doit aussi se donner les moyens préventifs adéquats dans une optique similaire.

5. Crime organisé

5.1.	Groupes criminels d'Italie	50
5.2.	Groupes criminels d'Europe du Sud-est	51
5.3.	Groupes criminels de la Communauté des Etats indépendants	51
5.4.	Crime organisé chinois	53
5.5.	Groupes criminels d'Afrique de l'Ouest	54
5.6.	Stupéfiants	55
5.7.	Trafic de migrants	57
5.8.	Traite d'êtres humains	59

5.1. Groupes criminels d'Italie

LA SITUATION

Situation en Italie

La Camorra, la 'Ndrangheta, la Cosa Nostra et la Sacra Corona Unita sont les quatre plus grandes organisations mafieuses. En raison des nombreux assassinats perpétrés à Naples, la Camorra est restée l'organisation mafieuse italienne la plus visible sur le plan international. La 'Ndrangheta, originaire de Calabre, a moins fait parler d'elle, mais reste depuis plusieurs années l'organisation criminelle la plus dangereuse du pays; elle a poursuivi son expansion bien au-delà des frontières italiennes. Des quatre organisations, elle a la plus forte présence à l'étranger et elle s'est par ailleurs associée à des organisations criminelles étrangères. Sa structure familiale la rend difficile à infiltrer et ses membres observent scrupuleusement la loi du silence, ce qui complique le travail d'enquête de la police. Particulièrement présente sur le marché de la cocaïne, elle en a importé de grandes quantités en Italie depuis la Colombie.

La 'Ndrangheta reste l'organisation criminelle la plus dangereuse d'Italie.

Situation en Suisse

Toutes les organisations criminelles mafieuses citées ci-dessus ont commis divers types de délits sur le territoire suisse en 2006. La Camorra était impliquée dans des escroqueries, le blanchiment d'argent et la contrebande. La 'Ndrangheta, quant à elle, était engagée dans le trafic de stupéfiants et d'armes, dans le blanchiment d'argent et dans les escroqueries; elle a en outre confirmé son intérêt pour les investissements dans des branches de l'économie légale, principalement dans la construction, l'immobilier et la restauration. La Cosa Nostra, groupe sicilien, était toujours impliquée dans le trafic de stupéfiants et le blanchiment d'argent, tandis que la Sacra Corona Unita, originaire des Pouilles, s'est investie dans le trafic d'armes et de stupéfiants et dans la contrebande de cigarettes.

Les organisations criminelles mafieuses ont commis divers types de délits sur le territoire suisse.

L'APPRECIATION

Adaptation au contexte suisse

En Suisse, il faut considérer les groupes criminels originaires d'Italie comme des entreprises économiques de type criminel. Il existe toujours peu d'éléments laissant supposer qu'il s'agisse également de groupements politiques cherchant à dominer et à prendre le contrôle d'un territoire, comme c'est le cas dans leur pays d'origine.

Peu d'éléments laissant supposer qu'il s'agit de prendre le contrôle d'un territoire.

Les organisations criminelles agissent en partie indépendamment des organisations mères en Italie. Elles s'adaptent au contexte suisse; les actes coercitifs ou violents sont exceptionnels et l'on observe une certaine mutation de la structure traditionnelle, avec la disparition de la structure familiale, par exemple. En Suisse aussi, la 'Ndrangheta est l'organisation mafieuse la plus dangereuse.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Objectifs principalement économiques en Suisse

Il est probable que la tendance à l'expansion internationale de la 'Ndrangheta se poursuive, tout comme la tendance à coopérer davantage avec des organisations étrangères. En Suisse, les organisations criminelles de type mafieux originaires d'Italie continueront sans doute à poursuivre des objectifs économiques. Mais il n'est pas exclu qu'elles intensifient les tentatives visant à influer sur les milieux administratifs et politiques et à les infiltrer, ou encore à intimider des particuliers.

5.2. Groupes criminels d'Europe du Sud-est

LA SITUATION

Situation en Europe du Sud-est

Dans le Sud-est européen, c'est principalement la situation politique du Kosovo qui a retenu l'attention de la Communauté internationale durant l'année étudiée. On a en revanche beaucoup moins parlé de l'évolution de la criminalité dans cette région. Pourtant, les groupes criminels n'ont rien perdu de leur vigueur et sont restés actifs, continuant de profiter de la faiblesse ou de l'absence du principe de l'Etat de droit dans de nombreux pays de cette région et de la forte corruption. Ils ont par ailleurs contribué à l'instabilité et à la faiblesse de ces Etats par un travail de sape systématique. On a constaté, à tous les niveaux, que ces organisations criminelles continuaient d'entretenir des liens avec l'Etat et la société, et qu'elles n'avaient rien perdu de leur influence.

Les groupes criminels profitent de la faiblesse ou de l'absence du principe de l'Etat de droit dans de nombreux pays de la région.

Situation en Suisse

Aucune nouvelle tendance n'a été observée en Suisse au sein des groupes criminels d'Europe du Sud-est durant l'année étudiée: structure, modes opératoires et activités sont restés les mêmes. Tous les critères propres à la criminalité transnationale moderne étaient présents: activités criminelles diverses, organisation flexible et réseaux internationaux. Les autorités d'instruction et de poursuite pénale ont été confrontées à des problèmes particuliers en raison des relations que certains criminels entretiennent avec les organes étatiques ou politiques de leur région d'origine.

Aucune nouvelle tendance au sein des groupes criminels d'Europe du Sud-est.

Des tendances connues se sont confirmées. La professionnalisation des groupes criminels d'Europe du Sud-est, par exemple, se profile. Les grands groupes sont actifs à l'échelle de la Suisse; leurs liens avec l'étranger dépassent souvent leur région d'origine. L'argent incriminé a généralement été transféré dans la région d'origine pour être injecté dans l'économie légale ou dans de nouvelles affaires criminelles. Encore une fois, l'évolution de la criminalité en Suisse a été fortement marquée par les groupes criminels d'Europe du Sud-est en 2006.

L'APPRECIATION

Intégration européenne

La poursuite de l'intégration politique et économique de la région dans les structures européennes sera déterminante pour la lutte contre le crime organisé issu d'Europe du Sud-est. Mais sans perspective concrète d'adhésion de ces Etats à l'UE, il sera difficile d'y mettre en œuvre les réformes nécessaires.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Pas de solution à moyen terme

Vu la faiblesse de l'Etat de droit et les connexions entre la sphère politique et le crime organisé en Europe du Sud-est, il est peu probable de voir reculer à moyen terme les activités de ces groupes en Suisse.

5.3. Groupes criminels de la Communauté des Etats indépendants

LA SITUATION

Capitalisme dirigé en Russie

Les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) riches en matières premières, en particulier la Russie et le Kazakhstan, profitent depuis longtemps de l'exploitation gazière et pétrolière et disposent d'importantes ressources financières. En Russie, l'influence de l'Etat sur l'économie s'est étendue; on ne parle plus seule-

ment de «démocratie dirigée», mais aussi de «capitalisme dirigé». Tant l'Etat que les entrepreneurs privés ont déployé une stratégie d'expansion économique, acquérant des participations dans des sociétés internationales, un phénomène qui a suscité des craintes dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest. La position économique forte et la suprématie énergétique sont source d'inquiétude, tout comme la corruption et l'influence des groupes criminels, qui ont pris des proportions alarmantes en Russie. Au niveau international aussi l'influence du crime organisé est considérable.

Acquisition de participations dans des sociétés internationales par l'Etat et des entrepreneurs privés.

Situation en Suisse

Au premier semestre 2006, les Russes ont investi quelque 15,5 milliards de dollars à l'étranger, dont près de la moitié aux Etats-Unis. Avec 1,6 milliard de dollars, la Suisse est la deuxième destination de ces capitaux. Comme de nom-breux autres Etats d'Europe de l'Ouest, la Suisse a été confrontée à des groupes économiques disposant d'importants moyens financiers, à des hommes d'affaires sérieux en apparence, et parvenant toujours plus souvent à s'assurer les services d'acteurs du monde économique ou politique pour défendre leurs intérêts. Présents au plan international, ces groupes se livrent bien souvent à des activités légales dans les pays occidentaux. Mais, dans de nombreux cas, on soupçonne une collaboration avec des groupes criminels ou un enrichissement qui serait le fruit de bonnes relations avec les organes étatiques ou de la corruption. Il existe aussi des indications selon lesquelles des particuliers auraient placé et administré des capitaux détournés pour le compte de fonctionnaires.

On présume que les activités criminelles sur le territoire suisse se sont limitées à la légalisation et au placement de revenus issus d'activités criminelles. Beaucoup d'entreprises comptent déjà des citoyens de la CEI parmi leurs membres du conseil d'administration ou du directoire. Ces entreprises servent de couverture à des opérations de blanchiment d'argent présumées, d'une part, mais elles servent également à obtenir des autorisations de travail ou d'établissement pour des compatriotes ou à acquérir des logements en propriété au nom de l'entreprise. Certaines personnes soupçonnées d'appartenir au crime organisé sont établies en Suisse, voire naturalisées, et possèdent des biens immobiliers.

Activités criminelles sur le territoire suisse présumées être limitées à la légalisation et au placement de revenus issus d'activités criminelles.

L'APPRECIATION

Vastes réseaux de relations en Suisse

Comme les années précédentes, on présume que les groupes criminels de la CEI disposaient en 2006 de vastes réseaux de relations en Suisse, que de nombreux avocats et agents fiduciaires suisses ont défendu leurs intérêts, et qu'ils ont eu des contacts avec d'influents représentants de l'économie et d'influents fonctionnaires suisses ainsi qu'avec les services de renseignements russes. En raison des ressources financières dont elles disposent, les organisations criminelles de la CEI constituent une menace pour l'économie, les institutions de l'Etat de droit et la place financière suisse.

Les organisations criminelles de la CEI constituent une menace pour l'économie, les institutions de l'Etat de droit et la place financière suisse.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Confirmation des tendances actuelles

Ces dernières années, les organisations criminelles ont étendu leurs activités à deux niveaux. D'une part, elles ont mis en place de nombreuses bases pour leurs affaires au plan international, d'autre part, elles se sont impliquées chaque jour un peu plus dans des secteurs d'activités légaux. En raison de ces tendances, qui devraient se maintenir au cours des prochaines années, il devient de plus en plus difficile de faire la part des choses entre activités légales et illégales. Les autorités de poursuite pénale des pays occidentaux sont actuellement confrontées à un double défi: elles doivent non seulement lutter contre les activités criminelles sur leur territoire, mais aussi empêcher les investissements et les placements de capitaux d'origine potentiellement criminelle.

5.4. Crime organisé chinois

LA SITUATION

Délits multiples

En 2006, le crime organisé chinois a été impliqué dans une multitude de délits commis à l'échelle européenne, principalement le trafic de migrants, la corruption, la fraude fiscale, la contrebande, les escroqueries à la carte de crédit, la traite d'êtres humains et le proxénétisme, la coercition, les menaces, l'extorsion notamment en échange d'une prétendue protection, la contrefaçon, la piraterie de logiciels, les jeux d'argent illégaux et les enlèvements.

Trafic de migrants

La Suisse a été confrontée à l'immigration clandestine chinoise et aux délits inhérents, comme le trafic de migrants. L'aéroport de Zurich est resté une plaque tournante de l'immigration clandestine chinoise. Alors qu'une série d'arrestations avait fait baisser la tendance aux cours des deux années précédentes, les cas se sont de nouveau multipliés en 2006.

La Suisse confrontée à l'immigration clandestine chinoise.

Escroqueries à la carte de crédit

En 2006, des groupes criminels chinois ont commis de multiples escroqueries à la carte de crédit en Suisse. De fausses cartes de crédit étaient utilisées par des acheteurs recrutés dans ce but précis, achetant principalement de petits produits de luxe (téléphones portables, appareils photo numériques, ordinateurs portables, montres) en vue de les revendre à l'étranger.

L'APPRECIATION

Criminalité liée aux activités de passeurs

Les groupes chinois appartenant au crime organisé se caractérisent par leur cloisonnement, l'utilisation de structures légales et l'infiltration de segments stratégiques par l'instauration d'un climat de confiance. Les barrières linguistiques et culturelles ainsi que le manque de connaissances spécialisées posent en outre de gros problèmes aux autorités de poursuite pénale. Les organisations de passeurs chinoises sont impliquées dans différents délits, notamment le trafic de migrants, le travail au noir, la corruption et la falsification de documents en tous genres. L'établissement de faux ne se limite pas aux passeports ou aux visas, il concerne aussi les justificatifs de fin d'études, les attestations universitaires et les diplômes, les sceaux et timbres, les attestations d'assurance, les permis de conduire ou les lettres d'invitation d'entreprises.

Les barrières linguistiques et culturelles ainsi que le manque de connaissances spécialisées posent de gros problèmes aux autorités de poursuite pénale.

Escroqueries à la carte de crédit

Dans le domaine des escroqueries à la carte de crédit, les groupes criminels chinois sont extrêmement mobiles, organisés au niveau transnational et font preuve d'un grand professionnalisme. Ils opèrent principalement depuis la Malaisie, la Chine et Hong Kong. C'est également depuis cette région que sont pilotées la plupart des escroqueries à la carte de crédit au niveau mondial. Les chefs des opérations en Suisse se chargent du recrutement des acheteurs et de la revente des marchandises. Les acheteurs viennent de plusieurs pays et nombre d'entre eux sont suisses. Ils ont parfois des complices au sein des magasins.

Groupes criminels extrêmement mobiles, organisés au niveau transnational et faisant preuve d'un grand professionnalisme.

Coût des économies parallèles

Les communautés chinoises à l'étranger ont tendance à mettre en place des systèmes d'économies parallèles. Dans de nombreux pays d'Europe, ces économies sont parvenues à une autonomie quasi-totale vis-à-vis de leur hôte; c'est ainsi que le crime organisé chinois a pu s'établir. Les pays d'immigration sont principalement et systématiquement lésés dans le cadre des échanges internationaux et des importations de marchandises, en particulier sous forme de fraude fiscale, souvent liée à la TVA, et de contrebande. La concurrence acharnée dans le milieu des affaires chinois en-

La concurrence acharnée dans le milieu des affaires chinois engendre une forte demande de main-d'œuvre bon marché et, partant, de travail au noir, qui est un phénomène largement répandu.

gendre une forte demande de main-d'œuvre bon marché et, partant, de travail au noir, qui est un phénomène largement répandu. Le milieu des affaires chinois est donc très souvent en lien direct avec l'immigration illégale chinoise, dont on a parfois tendance à sous-estimer l'ampleur. Dans de nombreuses régions d'Europe, la pression sur les prix ne se limite plus à l'industrie chinoise: les méthodes déloyales nuisent aussi aux entreprises locales. S'il n'existe pas, en Suisse, de quartiers chinois à proprement parler, il y a bien de petits regroupements d'entreprises chinoises sur des sites donnés.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Destination: Suisse

L'immigration illégale chinoise est en hausse dans toute l'Europe. Ce phénomène se traduit par l'apparition d'économies souterraines. La Suisse devrait, elle aussi, devenir un pays de destination de plus en plus important pour l'immigration chinoise. En atteste la forte augmentation de la population résidente chinoise en Suisse au cours des dix dernières années. Les problèmes d'immigration illégale chinoise et d'économies parallèles, directement liés, devraient donc prendre de l'ampleur.

L'immigration illégale chinoise est en hausse dans toute l'Europe.

5.5. Groupes criminels d'Afrique de l'Ouest

LA SITUATION

Trafic international de stupéfiants et escroqueries

En 2006 aussi les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest étaient actifs dans le monde entier, impliqués notamment dans le trafic de stupéfiants, les délits d'escroquerie, la traite d'êtres humains et la falsification de documents en tous genres. Ils ont introduit de grandes quantités de cocaïne en Suisse et les ont revendues sur son territoire. Parmi les exécutants se trouvaient de plus en plus de personnes d'autres origines; des européens de l'Est, par exemple, ont été recrutés pour assurer le transport. La cocaïne, originaire d'Amérique du Sud, a été introduite en Suisse après avoir transité par les Pays-Bas et l'Espagne. L'Afrique de l'Ouest, où l'on soupçonne la présence d'importants dépôts de stupéfiants, a également fait office de plaque tournante.

Vente de grandes quantités de cocaïne en Suisse.

Comme par le passé, les délits d'escroquerie ont principalement pris la forme desdites «lettres nigérianes», exploitant de manière ciblée la naïveté de victimes tentées par l'appât du gain.

Démantèlement d'un réseau présumé de blanchiment d'argent

Fedpol (PJF), épaulé par la police cantonale vaudoise, a démantelé un réseau présumé de blanchiment d'argent en Suisse romande. Il s'agissait d'un réseau très bien organisé, dont la constitution avait probablement demandé des années. L'argent provenant de la vente de stupéfiants était rassemblé et transporté vers des centres de collecte en France par des commissionnaires. Il était ensuite caché dans des bagages et acheminé en Afrique de l'Ouest. Plus de 700 000 francs suisses et une vingtaine de téléphones portables ont été saisis.

L'argent provenant de la vente de stupéfiants est transporté vers des centres de collecte en France par des commissionnaires.

L'APPRECIATION

Crime organisé

Le crime organisé d'Afrique de l'Ouest se résume principalement à des activités basées au Nigeria, bien qu'on ne dispose que de très peu d'informations sur les cerveaux de ces opérations. Toutefois, comme en France et en Belgique, il existe aussi en Suisse des groupes provenant des anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest, par exemple de Guinée. Les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest travaillent avec des organisations criminelles des pays de provenance,

Les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest travaillent avec des organisations criminelles des pays de provenance, de transit ou de destination.

de transit ou de destination. Ils se distinguent par un grand professionnalisme, des structures en réseaux, ancrées dans le monde entier, l'innovation et la souplesse. Les barrières linguistiques et culturelles leur assurent un cloisonnement quasi-parfait, ce qui complique considérablement le travail d'enquête des autorités de poursuite pénale.

La vente de la cocaïne est organisée par des cellules largement autonomes, tandis que le rapatriement des flux d'argent est orchestré de manière centrale. L'argent liquide est généralement acheminé aux Pays-Bas, puis expédié au Nigeria et, en partie, au Ghana. Appliquant une stratégie basée sur le transport de très petites quantités de stupéfiants compensées par la multiplicité des trajets, les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest génèrent de fortes sommes d'argent.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Meilleur isolement des instigateurs

Plus le temps passe, plus les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest sont impliqués dans le trafic d'héroïne en Europe. Il est possible qu'ils cherchent aussi à pénétrer ce milieu en Suisse. Les instigateurs des groupes criminels devraient ainsi pouvoir s'isoler encore plus à l'avenir, de sorte que toujours plus de personnes d'autres origines pourront être recrutées comme exécutants.

5.6. Stupéfiants

LA SITUATION

Héroïne

Comme les années précédentes, des groupes de souche albanaise, turque et, dans une moindre mesure, serbe, avaient la mainmise sur le marché de l'héroïne. Les observations faites dans plusieurs cantons indiquent que la demande d'héroïne en Suisse aurait continué à baisser en 2006.

Selon un rapport de l'ONU, la culture de pavot somnifère en Afghanistan a atteint des niveaux record en 2006. Jusqu'à présent, cela n'a pas eu d'incidence sur le prix de l'héroïne en Suisse. Le taux de pureté de l'héroïne vendue ici a toutefois augmenté au cours des dernières années.

Cocaïne

Le marché de la cocaïne est resté hétérogène en 2006, avec de nombreux acteurs et de nombreux groupes qui se sont livrés à son commerce. On a constaté un rythme régulier des échanges et d'importantes disparités d'une région à l'autre. Le trafic de rue était toujours dominé par des personnes d'Afrique de l'Ouest, les trafiquants d'Amérique latine étant, quant à eux, moins nombreux. Des bandes d'Europe du Sud-est, principalement actives sur le marché de l'héroïne, se sont efforcées de prendre pied dans le commerce plus lucratif de la cocaïne. Le commerce – non négligeable – au sein de cercles d'amis ou dans les boîtes de nuit a été en partie assuré par de petits acteurs indépendants. Bien que le commerce de cocaïne ne soit manifestement pas très organisé, certaines indications laissent penser que le rapatriement des bénéfices se fait, lui, par le biais de structures très organisées.

Le marché de la cocaïne est resté hétérogène en 2006.

La police municipale de Zurich a saisi quarante grammes de crack, un dérivé de la cocaïne, lors d'une perquisition en 2006. Il s'agit de la plus grande quantité de crack jamais découverte en Suisse. Il est rare de pouvoir confisquer cette drogue, attendu que le crack, et l'autre forme de la base cocaïnique apte à la consommation, appelée freebase, sont produits juste avant d'être consommés. Il semblerait que la consommation de crack et de freebase soit plus répandue en Suisse que ce que l'on supposait jusqu'à présent.

Drogues de synthèse

Le marché des drogues de synthèse est resté peu structuré en 2006, les trafiquants étant principalement de jeunes consommateurs. Comme les deux années précédentes, de très grandes quantités d'ecstasy ont de nouveau été saisies en 2006. La consommation d'ecstasy s'est fermement établie en Suisse; elle ne touche plus seulement la scène techno et les jeunes.

Marché peu structuré, les trafiquants étant principalement de jeunes consommateurs.

En 2005 et en 2006, la police a mis au jour de grands réseaux de pilules thaïes dans plusieurs

Pilules thaïes (métamphétamine): l'impression «WY» est caractéristique de ces pilules. Cette photo a été prise lors d'une saisie effectuée par la police municipale zurichoise en 2006.

PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

cantons; il a été prouvé que les suspects en avaient vendu plusieurs centaines de milliers. Ces dernières renferment de la métamphétamine et sont susceptibles de provoquer une forte dépendance. Elles sont principalement consommées par des membres de la diaspora thaïlandaise, y compris par des personnes des milieux de la prostitution ou par des Suisses entretenant des contacts avec ces milieux. En Suisse romande, cette drogue circule aussi dans les soirées.

Cannabis et produits dérivés

Les produits dérivés du cannabis que l'on trouve en Suisse sont généralement issus de cultures indigènes. La plupart du temps, celles-ci sont cachées à l'intérieur de bâtiments et produisent du cannabis aux effets puissants, vendu à couvert dans des magasins, par l'entremise de commissionnaires secrets ou dans des cercles d'amis. Sur le marché lucratif du cannabis, on trouve principalement des acteurs suisses, même si certains criminels étrangers essaient aussi d'y prendre pied. Plusieurs cambriolages ont eu lieu dans des locaux de production et de vente; des vols et des agressions ont également été signalés. Soulignons que la proportion de délits signalés à la police est assez faible et que les chiffres réels sont sans doute relativement élevés.

Les produits dérivés du cannabis sont généralement issus de cultures indigènes cachées à l'intérieur de bâtiments.

Certains consommateurs de cannabis se fournissent eux-mêmes depuis que la police a fermé des magasins de chanvre au cours des années précédentes. On trouve des appareils simples à manier, destinés à la culture «professionnelle» à domicile, en vente libre dans des magasins spécialisés et sur Internet.

L'APPRECIATION

Milieu de la drogue en constante mutation

Le milieu de la drogue est en constante mutation. Des substances jusqu'à présent peu répandues en Suisse comme le crack, la freebase et les métamphétamines ont pu s'imposer ponctuellement. Elles circulent principalement dans les milieux de la prostitution; ainsi, des personnes qui ne côtoyaient pas jusque là le milieu de la drogue peuvent également être exposées. C'est particulièrement vrai pour le crack et la freebase.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Héroïne

La substance de base de l'héroïne vendue en Suisse est presque exclusivement du pavot somnifère originaire d'Afghanistan. Bien que les cultures se soient multipliées pour atteindre un niveau inégalé, il est peu probable que les prix de l'héroïne baissent, attendu qu'ils sont déjà très bas. Le taux de pureté de l'héroïne, en revanche, a continué d'augmenter. De l'héroïne plus pure, donc plus forte, entraîne un risque accru de mort par overdose.

Presque exclusivement du pavot somnifère d'Afghanistan.

Cocaïne

La consommation de cocaïne est largement répandue en Suisse. Le niveau record des saisies de cocaïne en Suisse en 2006 affiché par la statistique des stupéfiants s'explique principalement par le fait que deux grandes livraisons avaient manifestement abouti en Suisse par erreur. Il n'est pas encore possible de dire si le marché est déjà saturé ou si la consommation continuera d'augmenter.

La consommation de cocaïne est largement répandue en Suisse.

Drogues de synthèse

La consommation de métamphétamines s'est largement répandue en Europe et aux Etats-Unis au cours des dernières années, mais contrairement à ce qui se passe en Suisse, les métamphéta-

mines y sont principalement prises sous forme de crystal meth. Dans l'Ouest des Etats-Unis, les métamphétamines sont déjà plus répandues que la cocaïne. Il est donc possible que cette substance gagne en importance en Suisse. D'apparence similaire aux autres dérivés d'amphétamines (ecstasy, speed), les métamphétamines ont toutefois un effet nettement plus puissant. Une confusion risque donc d'entraîner une overdose.

La consommation de métamphétamines s'est largement répandue en Europe et aux Etats-Unis au cours des dernières années.

Crack. A Zurich, les prostituées ont à plusieurs reprises vendu du crack à leurs clients, qui en ont parfois consommé pour plusieurs milliers de francs. L'image a été prise lors d'une saisie de la police municipale zurichoise effectuée en novembre 2006.

PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

Cannabis et produits dérivés

La professionnalisation et la division du travail au niveau de la culture et de la vente des produits dérivés du cannabis indiquent un renforcement du potentiel criminel des personnes impliquées. Il existe un risque que des gérants de locaux de production et de vente prennent leur propre défense en main, voire se procurent des armes, pour faire face au nombre croissant de cambriolages et d'agressions. Cette évolution pourrait notamment mettre en danger la police dans le cadre de ses interventions.

5.7. Trafic de migrants

LA SITUATION

Vue d'ensemble impossible

Il est impossible de recenser l'ampleur du trafic de migrants en Suisse. Les méthodes de collecte des données statistiques étant différentes et les cantons appliquant des approches distinctes dans le cadre de leurs enquêtes et de la poursuite pénale, il n'est pas possible d'obtenir une vue d'ensemble de ce domaine. En revanche, nous pouvons identifier des tendances et déterminer des valeurs indicatives relatives au trafic de migrants pour l'année 2006.

Statistiques

Selon les statistiques de la Direction générale des douanes, qui font état de 3509 entrées illégales, il semble que les activités des passeurs aux frontières suisses soient relativement stables par rapport aux années précédentes. En 2005, le nombre de personnes arrêtées alors qu'elles tentaient d'entrer illégalement en Suisse était de 3201; en 2004, il était de 6942. Dans la plupart des cas d'entrée illégale enregistrés, il s'agissait d'entrées illégales simples, non organisées. Les passeurs étaient généralement des individus qui, dans le cadre d'actions spontanées, isolées et organisées par des néophytes, faisaient passer la frontière suisse à des membres de la famille, à des connaissances ou à des compatriotes. Comme les années précédentes, il était généralement fait recours à des Suisses. La statistique des condamnations reflète très nettement le surnombre de cas de passeurs néophytes portés devant la justice par rapport aux cas relevant de réseaux de passeurs appartenant au crime organisé. Entre quelque 30 et 60 condamnations ont été prononcées annuellement pour des infractions qualifiées au sens de l'art. 23, al. 2, de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). En revanche, s'agissant des infractions simples au sens de l'art. 23, al. 1, LSEE, le nombre des condamnations oscille entre environ 8000 et 10 000.

Activités des passeurs relativement stables aux frontières suisses.

Immigration illégale organisée

En 2006, l'immigration illégale organisée a été observée principalement dans le cadre du transit des migrants par les aéroports suisses, de l'utilisation abusive de visas et de cas de corruption liés à la délivrance de visas. Les auteurs de délits étaient principalement originaires du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient, à savoir des Chinois et des Pakistanais. L'aéroport de Zurich est resté une plaque tournante pour le transit de migrants, chinois, notamment. Les petits aéroports faisant moins souvent l'objet de contrôles que les grands, ils ont été davantage ciblés par les passeurs en 2006, non seulement en Suisse mais dans toute l'Europe. Des cas de transit de clandestins chinois ont été enregistrés aux aéroports de Lugano-Agno et de Bern-Belp.

Transit des clandestins par les aéroports suisses, utilisation abusive de visas et cas de corruption liés à la délivrance de visas.

Visas

La pression migratoire, le trafic de migrants et la traite d'êtres humains se sont répercutés sur le secteur des visas dans les représentations de la Suisse à l'étranger. Plusieurs affaires d'abus de visas ont été mises au jour en 2006. Les cas d'escroqueries constatés à l'Ambassade de Suisse au Pakistan se sont révélés particulièrement complexes: on soupçonne des structures de passeurs hautement organisées. Pour le moment, un employé local de l'ambassade a été arrêté dans le cadre de l'enquête pakistanaise. Les suspects sont soupçonnés d'avoir organisé, contre paiement, l'immigration en Suisse, en Italie, en Allemagne et en France de Pakistanais voyageant comme touristes. Le MPC a ouvert des enquêtes pour corruption dans le cadre de cette affaire.

Mariages blancs

Des mariages fictifs arrangés par des tiers impliquant des individus originaires de Chine, du Pakistan et du Bangladesh ont été découverts durant l'année sous revue. Une multitude d'indices tend à faire penser qu'ils sont le fait d'organisations de passeurs, comme pour certains cas d'immigration clandestine de mineurs non accompagnés en vue de l'asile. Parmi ces indices, on compte l'application de méthodes similaires par les passeurs, des routes identiques et des déclarations semblables faites par les migrants concernant les motifs de leur départ ou de leur fuite de leur pays d'origine. Les liens avec la traite d'êtres humains ne sont pas exclus.

Passages à haut risque de la frontière

Durant l'année sous revue, des méthodes risquées, allant jusqu'à mettre en danger la vie des migrants, ont été observées lors du passage des frontières. Le Corps des gardes-frontière (Cgfr) a par exemple découvert trois Ethiopiens dans le coffre de la voiture d'un particulier lors de leur entrée illégale sur le territoire suisse. Dans un autre cas, le Cgfr a découvert un migrant sous le plancher d'un car de voyage allemand, à proximité immédiate de la route. L'individu a indiqué avoir voyagé ainsi depuis le Sud de l'Italie.

L'APPRECIATION

Immigration illégale organisée

L'immigration illégale organisée se fait de plus en plus complexe et les autorités policières et judiciaires ont de plus en plus de difficultés à mettre les réseaux au jour et à les démanteler. En 2006, c'est l'immigration illégale en provenance du Sud-est asiatique qui s'est caractérisée par le taux d'organisation le plus élevé. Les migrants étaient par exemple des Pakistanais ou des Chinois, les passeurs étant généralement de même nationalité.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Tendance à un essor de l'immigration illégale organisée

Pour faire face aux contrôles plus stricts du trafic aérien dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, au resserrement de la collaboration entre pays industrialisés dans la lutte contre l'immigration illégale et à l'utilisation des nouveaux papiers d'identité biométriques, plus difficiles à falsifier, les passeurs devront à l'avenir appliquer des modes opératoires plus recherchés, difficilement identifiables. L'heure sera donc aux méthodes d'immigration illégale garantissant le passage de la frontière malgré les mesures de sécurité renforcées. Elles s'appuieront notamment sur l'organisation de mariages blancs, sur l'acquisition de documents d'identité valides et sur la corruption dans le cadre de la délivrance de visas. Ces démarches appellent un haut degré d'organisation et de sa-

Organisation de mariages blancs, acquisition de documents d'identité valides et corruption dans le cadre de la délivrance de visas.

voir-faire. Le degré d'organisation des passeurs devrait donc continuer, lui aussi, d'augmenter. Une collaboration accrue entre les autorités policières nationales et avec les autorités policières des pays d'origine et de transit des migrants s'imposera alors.

5.8. Traite d'êtres humains

LA SITUATION

Traite de femmes en Suisse

En Suisse, jusqu'au 30 novembre 2006, seule la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle était répréhensible. L'encouragement à la prostitution, selon l'art. 195 CP, est apparenté à ce délit. Il ressort des cas recensés en 2006 pour ces deux types d'infractions que la majorité des victimes étaient des femmes sans permis de travail ou de séjour, venant soit de pays hors UE/AELE, soit des nouveaux Etats membres de l'UE. La Confédération, les cantons et les centres de conseils non étatiques ont répertorié en 2006 des victimes de traite d'êtres humains et de prostitution forcée originaires de plus d'une douzaine d'Etats d'Europe de l'Est et du Sud-est, d'Amérique latine ainsi que d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Durant l'année sous revue, la Suisse a enregistré une forte augmentation de la prostitution. Plusieurs cantons, dont Zurich, Genève, Bâle, Berne, Vaud et le Tessin ont annoncé une forte augmentation à la fois du nombre de prostituées inscrites et du nombre d'établissements de cette branche. A l'échelle de la Suisse, l'économie souterraine liée à la prostitution dans le cadre de bars de rencontres et d'appartements privés transformés en petites maisons closes a été florissante. Ce milieu clandestin offre des conditions favorables à la traite d'êtres humains, attendu que les contrôles policiers ou de la police des étrangers y sont rares et difficiles à organiser. Il est légitime de supposer que les chiffres réels de la traite d'êtres humains et de la prostitution forcée sont élevés.

Milieu clandestin organisé autour de bars de rencontres et de petites maisons closes offrant des conditions favorables à la traite d'êtres humains.

Le cas des danseuses de cabaret a tout particulièrement attiré l'attention du public. Une étude du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), intégré à l'Université de Neuchâtel, a montré que les danseuses de cabaret venant en Suisse pour la première fois couraient un risque accru, lors des phases de recrutement dans leur pays d'origine, de tomber aux mains de personnes se livrant à la traite d'êtres humains. Du fait de commissions disproportionnées et illégales, il peut s'instaurer une relation de dépendance obligeant les danseuses en question à se prostituer ou à inciter à la consommation d'alcool. L'étude révèle que la situation des danseuses de cabaret en Suisse est, dans l'ensemble, précaire, et qu'une partie d'entre elles est en situation de contrainte. Malgré tout, elle conclut que le statut légal dont jouissent les danseuses originaires de pays hors UE/AELE, qui leur permet de travailler en Suisse et leur offre une protection minimale, est préférable à l'illégalité.

Cas spectaculaires en Suisse

De nos jours, les cas de traite d'êtres humains dénotent un haut degré d'organisation des auteurs et de nombreuses connexions internationales. Plusieurs arrestations ont eu lieu début 2006 dans le cadre de la première procédure fédérale portant sur la traite d'êtres humains. La Confédération coordonne actuellement une douzaine d'autres procédures liées à la traite d'êtres humains, attendu qu'il s'agit de cas touchant plusieurs cantons, voire de cas internationaux. En 2006, des cas spectaculaires ont fait parler d'eux: ils touchaient chacun plus de 100 victimes, c'est-à-dire nettement plus de personnes par cas que par le passé.

Nettement plus de personnes par cas que par le passé.

Traite d'enfants

En 2006, rares ont été les cas de prostitution impliquant des mineurs. Dans l'un des cas traités, la victime avait seize ans au moment des faits. Les services cantonaux disposent par ailleurs d'indications selon lesquelles des mineurs, dont des enfants âgés de huit à treize ans, généralement des Roms, auraient été forcés à participer à des tournées de cambriolages et à mendier en Suisse. Dans plusieurs cas portant sur des mineurs non accompagnés ayant engagé une procédure de demande

d'asile ou sur des mineurs demandeurs d'asile dans le cadre d'un regroupement familial, la police des étrangers, les autorités de tutelle et les autorités chargées des questions d'asile ont soupçonné des abus sexuels ou une exploitation sous forme de prostitution et de travail forcé. Les mineurs étaient âgés de quatorze à dix-huit ans, sachant que les autorités ont souvent du mal à déterminer l'âge effectif de ces personnes.

Modifications du CP

Depuis le 1er décembre 2006, la traite d'êtres humains aux fins d'exploitation de son travail est, elle aussi, passible de poursuites. Conformément au nouvel art. 182 CP, la traite d'êtres humains en vue du prélèvement d'un organe est également assimilable à la traite d'êtres humains. Le trafic d'organes est devenu quasiment impossible en Suisse du fait des normes de contrôle appliquées dans le domaine médical. La nouvelle loi sur la transplantation entraînera, en outre, la mise en place d'autres obstacles au trafic d'organes.

Trafic d'organes quasiment impossible en Suisse.

L'APPRECIATION

Augmentation de la traite d'êtres humains en Suisse

Une concurrence accrue, la chute des prix et des mœurs plus rudes sont autant de conséquences de l'expansion du milieu de la prostitution. Cet état de fait peut favoriser l'exploitation des prostituées et la traite d'êtres humains. Plusieurs statistiques ont fait état d'une augmentation de la traite d'êtres humains en Suisse en 2006. Avec onze condamnations pour traite d'êtres humains en 2005, la statistique des jugements a atteint un niveau record par rapport aux années précédentes: deux par an en 2001 et en 2002, sept en 2003 et deux en 2004. Les services spécialisés dans les conseils aux femmes ont eux aussi enregistré une augmentation du nombre de femmes s'adressant à eux pour obtenir de l'aide dans des questions de traite d'êtres humains et de prostitution forcée. En tant que service spécialisé, le centre d'information pour les femmes (Fraueninformationszentrum Zürich, FIZ) de Zurich a apporté des conseils à 133 victimes de traite d'êtres humains en 2006, contre 116 l'année précédente et 85 en 2004. Pour la première fois, on a relevé les chiffres des dispositions administratives relatives à la réglementation des séjours pour les victimes de traite d'êtres humains. En 2005, 30 titres de séjours précaires, 18 autorisations de séjour pour la durée de la procédure judiciaire et huit autorisations pour cas de rigueur ont été délivrés à des victimes de traite d'êtres humains.

Une concurrence accrue, la chute des prix et des mœurs plus rudes peuvent favoriser l'exploitation des prostituées et la traite d'êtres humains.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Essor continu de la traite d'êtres humains

L'extension progressive de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'UE pourrait accentuer l'augmentation du nombre de prostituées étrangères, notamment issues d'Europe de l'Est. On s'attend donc à d'autres mutations dans les sphères de la prostitution. Contrairement aux femmes d'Europe de l'Ouest, les prostituées originaires d'Europe du Sud-est et d'Europe de l'Est sont souvent sous la coupe d'un proxénète. Avec l'extension de la libre circulation, des bandes organisées contrôlant les milieux de la prostitution en Europe de l'Est et du Sud-est pourraient également prendre pied en Suisse.

Traite d'êtres humains et grandes manifestations sportives

Les autorités allemandes pensaient que la Coupe du monde de football entraînerait une hausse de la demande en matière de prostitution et donc une augmentation de la prostitution forcée et de la traite d'êtres humains. Ces craintes ne se sont toutefois pas confirmées, notamment grâce aux mesures de prévention et de répression mises en œuvre avant et pendant la Coupe du monde 2006. La situation générale et l'enseignement tiré de l'expérience allemande permettent de conclure que, pour ce qui est de la prostitution et de la traite d'êtres humains, il ne faut pas dramatiser la situation dans le cadre de l'UEFA EURO 2008 en Suisse. Toutefois, la prostitution et la traite d'êtres humains constitueront un thème de société lors de cet événement et l'on ne peut exclure des cas supplémentaires de traite d'êtres humains et de prostitution forcée. ■

Pour ce qui est de la prostitution et de la traite d'êtres humains, il ne faut pas dramatiser la situation dans le cadre de l'UEFA EURO 2008 en Suisse.

6. Blanchiment d'argent et criminalité économique

6.1.	Blanchiment d'argent	62
6.2.	Criminalité économique	63
6.3.	Corruption	64
6.4.	Faux monnayage	65

6.1. Blanchiment d'argent

LA SITUATION

Abus de systèmes financiers

Fin 2005, les banques administraient en Suisse environ six milliards de francs en titres, avoirs fiduciaires, comptes épargne et dépôts à vue. L'efficacité exceptionnelle de ces systèmes financiers attire bien évidemment la convoitise des organisations criminelles et des criminels. Grâce à des procédés astucieux, les valeurs patrimoniales provenant de vols, d'extorsions de fonds, de la corruption, du trafic de stupéfiants ou de marchandises ou de la traite d'être humains sont réinjectées dans le circuit financier légal, ou dans d'autres entreprises légales ou illégales, via des transactions financières complexes. Il est donc indispensable pour la Suisse de se montrer intransigeante dans la lutte contre les abus en appliquant des conditions strictes afin de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et de continuer à inspirer confiance et à rester à la hauteur de sa réputation. En Suisse, les auteurs recourent largement aux systèmes financiers étrangers, raison pour laquelle la lutte contre le blanchiment d'argent dans notre pays est fortement tributaire de la coopération avec l'étranger. Dans certains cas de grande ampleur, notamment, le fait de ne pas être disposé à coopérer peut avoir des incidences non négligeables sur la poursuite pénale.

L'efficacité des systèmes financiers attire la convoitise des organisations criminelles et des criminels.

Dispositif de la Suisse

En octobre 2005, le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent a fait l'objet d'une évaluation de conformité aux recommandations révisées du GAFI, dans le cadre d'un examen de notre pays. Le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) est l'organe le plus important en matière de coopération internationale dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le rapport conclut que la Suisse dispose d'un système efficace de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, son dispositif étant largement conforme aux standards internationaux dans les principaux domaines. Des faiblesses ont toutefois été relevées concernant l'identification des clients, les actions au porteur (manque de transparence) et le contrôle des flux d'argent liquide transnationaux (jugé insuffisant).

L'APPRECIATION

Secteur financier innovant

Les réglementations du secteur financier doivent être adaptées en permanence. Elles sont nécessaires en raison des risques associés à la criminalité financière et aux transactions sur ce marché. Elles doivent constamment rester à jour parce que les structures du secteur financier évoluent rapidement et qu'il s'agit d'un secteur à fort potentiel d'innovation. La Suisse doit par ailleurs améliorer la conformité de sa législation aux standards internationaux en la matière.

Le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent a gagné en efficacité.

Des études montrent que le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent a gagné en efficacité.

Concernant les fonds déposés par des potentats, la Suisse est l'un des rares pays à avoir pris des mesures concrètes en termes de prévention, de blocage et de remboursement des fonds détournés par des personnalités politiques, leurs familles ou des personnes agissant pour leur compte.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Solutions pragmatiques

Logiquement, la pression exercée sur la place financière suisse en matière de réglementation restera forte. La Suisse, comme d'autres pays, sera dans la ligne de mire du fait de l'importance de sa place financière. Les dispositions internationales permettent toutefois d'envisager des solutions pragmatiques. Par ailleurs, la Suisse continuera de disposer d'un dispositif efficace de lutte contre le blanchiment d'argent conforme aux standards internationaux en la matière.

La pression exercée sur la place financière suisse en matière de réglementation restera forte.

6.2. Criminalité économique

LA SITUATION

Pas de définition arrêtée de la criminalité économique

La criminalité économique ne figure pas comme une infraction en tant que telle dans le droit pénal suisse. Elle se manifeste toutefois dans des délits tels que l'escroquerie, l'abus de confiance, les abus de cartes-chèques et de cartes de crédit, l'utilisation frauduleuse d'un ordinateur, la gestion déloyale ou les faux dans les titres. Elle peut également prendre la forme de la fraude fiscale, d'escroqueries au crédit et de délits d'initiés, de violations du droit de la concurrence et des cartels, d'escroqueries aux subventions ou de contrefaçons de marchandises, sans vouloir dresser une liste exhaustive. Fedpol (PJF) mène par exemple, sous la direction du MPC, diverses procédures sous le titre de crime organisé, qui relèvent en grande partie de la criminalité économique. Dans les cas en question, des membres présumés d'une organisation criminelle déploient des méthodes imputables à la criminalité économique.

La criminalité économique ne figure pas comme une infraction en tant que telle dans le droit pénal suisse.

La propagation rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication a, en outre, fourni de nouveaux moyens d'action et ouvert des possibilités illimitées aux acteurs de la criminalité économique.

Contrefaçon et piratage

La contrefaçon est un phénomène qui touche à présent tous les secteurs de l'activité économique. Elle va de la simple reproduction par des particuliers à des fins d'utilisation personnelle à la production en masse de produits contrefaits. Cette démarche est non seulement source de gains importants, mais constitue aussi une manière efficace de blanchir de l'argent. La contrefaçon d'articles de marques entraîne des pertes économiques considérables. Les contrefaçons constituent en outre un risque pour la santé des consommateurs attendu qu'elles sont souvent produites avec des matériaux et des processus de fabrication nocifs pour la santé. Média peu réglementé et difficilement contrôlable, Internet est un lieu privilégié pour la transaction de contrefaçons. Selon la statistique des douanes de l'UE, environ 5 % des 75 millions de contrefaçons saisies en 2005 ont été introduites dans l'UE via la Suisse.

Phénomène qui touche à présent tous les secteurs de l'activité économique.

L'APPRECIATION

Utilisation abusive d'Internet

On ne dispose pas de chiffres fiables relatifs à l'étendue de la criminalité économique en Suisse. Le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI), rattaché à fedpol, a recensé une nette hausse, ces dernières années, du nombre de dénonciations de délits économiques impliquant une utilisation abusive d'Internet. Ce phénomène s'explique, entre autres, par la forte augmentation des échanges de marchandises sur Internet et par l'automatisation des transactions monétaires.

Un phénomène méconnu

Dans le monde de l'entreprise, on estime que pour chaque cas de criminalité économique découvert, cinq autres demeurent invisibles. Ces derniers peuvent être lourds de conséquences, matérielles comme immatérielles. Une réputation ternie et la perte de confiance de ses clients peuvent entraîner la ruine d'une entreprise, même financièrement saine.

Cas lourds de conséquences, matérielles comme immatérielles.

Afin de mieux lutter contre la criminalité économique, les autorités de poursuite pénale doivent pouvoir compter sur la coopération des entreprises concernées dans les cas d'une certaine ampleur. D'une part, parce qu'une grande partie des manquements relevant de la criminalité économique ne sont découverts que grâce à des indications internes, à des audits internes, ou encore par hasard et, d'autre part, parce que, sans l'aide de personnes internes, les autorités de poursuite pénale ne peuvent guère démêler les structures d'entreprises complexes et les processus de travail, hautement spécialisés.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Responsabilité des entreprises

On attend des évolutions, en d'autres termes, de premières condamnations, en rapport avec

l'application de l'art. 102 CP. Il prévoit entre autres la responsabilité originaire de l'entreprise pour des infractions déterminées telles que le blanchiment d'argent, la corruption ou le financement du terrorisme si l'entreprise soupçonnée n'a pas pris toutes les mesures organisationnelles nécessaires et raisonnablement exigibles pour prévenir une telle infraction. Afin de pouvoir mieux lutter contre la criminalité économique, les autorités de poursuite pénale doivent pouvoir compter toujours plus sur la coopération des entreprises concernées dans les cas d'une certaine ampleur.

6.3. Corruption

LA SITUATION

Cas de corruption porté devant le Tribunal pénal fédéral

Le Tribunal pénal fédéral a traité en janvier et en février 2006 un cas de corruption survenu sur le territoire suisse. Un ancien responsable de la domotique auprès de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a été condamné à deux ans de prison pour corruption passive répétée, gestion déloyale, instigation à la falsification de titres et acceptation d'avantages matériels; le jugement est entré en force. Selon l'acte d'accusation, ce cadre de l'EPFL était à la tête d'un système de corruption qui lui aurait permis, entre 1982 et 2003, d'encaisser des sommes comprises entre 200 000 et 300 000 francs. Trois des artisans co-accusés ont été condamnés à des peines privatives de liberté (conditionnelles) de trois à six mois. Dans d'autres cas, les condamnations ont pris la forme de peines pécuniaires.

L'APPRECIATION

Difficile mise au jour des cas de corruption

La Suisse est dotée de bases légales internationalement reconnues en matière de lutte contre la corruption. Pourtant, ni la révision des dispositions du code pénal applicables à la corruption, ni les nouvelles compétences de la Confédération en matière de poursuite pénale n'ont engendré une augmentation sensible du nombre d'enquêtes ou de condamnations. Du 1er mai 2000 au 31 décembre 2005, seules 45 condamnations définitives pour corruption avaient été prononcées. Ces cas ne permettent pas de tirer des conclusions quant à l'ampleur réelle des actes de corruption répréhensibles en Suisse. Ils ne permettent pas non plus de déterminer de manière fiable les secteurs administratifs ou les branches économiques les plus touchés, ni même les acteurs ou les auteurs impliqués.

Pas de conclusions possibles quant à l'ampleur réelle des actes de corruption répréhensibles en Suisse.

La mise au jour des cas de corruption est compliquée parce qu'en règle générale, la personne qui reçoit des pots-de-vin se rend tout aussi coupable d'infraction que celle qui les verse, si bien que ni l'une ni l'autre n'ont intérêt à ce que ces pratiques soient révélées.

Concernant les secteurs officiels qui, de par leur nature, sont particulièrement exposés, comme les adjudications de marchés publics dans la construction, la remise d'autorisations de séjour, l'achat d'armements et l'administration fiscale, il est peu probable que les risques soient moindres en Suisse que dans les pays voisins. Or, on a constaté, dans ces pays, une forte proportion de corruption.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Mettre au jour les cas de corruption

L'évolution dans ce domaine dépendra largement de la capacité des autorités à faire la lumière sur les processus inhérents à la corruption et donc à augmenter la part des cas dévoilés. Or, il ne suffira pas d'étendre les dispositions pénales pour atteindre cet objectif. La probabilité de mettre au jour un acte de corruption étant minime, le caractère dissuasif de la mesure reste faible. Il faut donc s'attendre, comme par le passé, à des cas de corruption isolés, découverts par hasard et à fort impact médiatique.

6.4. Faux monnayage

LA SITUATION

Falsification de francs suisses

Selon des rapports d'Interpol, les faux francs suisses sont difficiles à écouler à l'étranger. Ces derniers sont donc principalement mis sur le marché en Suisse, où ils sont également fabriqués. Les faussaires agissent généralement seuls et pour leur propre compte, utilisant des imprimantes laser ou à jet d'encre. Ils n'entretiennent pas de contacts avec des réseaux de distribution ou d'autres faussaires. Il s'agit généralement d'impressions recto verso ne reproduisant aucun des éléments de sécurité.

Faussaires agissant pour leur propre compte, utilisant des imprimantes laser ou à jet d'encre.

Durant les premiers mois de 2006, un petit nombre de falsifications laser de billets de mille francs de très bonne qualité a été écoulé. Les éléments de sécurité y étaient si bien reproduits que l'affaire a soulevé des inquiétudes bien réelles. L'enquête a révélé que l'appareil utilisé pour réaliser les copies couleurs avait été envoyé en Bulgarie. Seules quelques fausses coupures ont pu être saisies à la suite d'une arrestation en Suisse.

Falsification de coupures étrangères

La Banque centrale européenne a indiqué que les saisies de fausses coupures d'euros ont légèrement reculé en Europe, se stabilisant autour de 50 000 par mois. Les contrefaçons massives d'euros sont principalement originaires d'Italie et sont écoulées dans toute l'Europe. Le nombre de fausses pièces d'euros était en croissance constante. On pense que les principaux faussaires sont établis en Turquie. Le problème est que, dans plusieurs pays membres, les pièces ne font pas l'objet d'un contrôle strict.

Les contrefaçons massives d'euros sont principalement originaires d'Italie et sont écoulées dans toute l'Europe.

La Grande-Bretagne a enregistré presque autant de contrefaçons de livres sterling dans son pays que la Banque centrale européenne dans toute l'Europe. Un atelier de faussaires a été découvert près de Londres le 4 septembre 2006. Le réseau ainsi démantelé est soupçonné d'avoir écoulé 30 % de toutes les contrefaçons de coupures de vingt livres.

Faux billets de banque suisses. Il n'existe pas de billet de 2000 francs suisses. Ces faux portant l'effigie de Johannes Gutenberg ont été saisis par la police cantonale tessinoise en l'an 2000.

PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

L'APPRECIATION

Pas de perturbation grave de l'économie suisse

Selon les estimations de fedpol (PJF), les faussaires ont écoulé quelque 400 000 francs suisses ces dernières années. Si l'on met cette somme en regard des 34 milliards de francs suisses en circulation, on peut en conclure que le faux monnayage n'a pas eu d'incidence majeure sur l'économie suisse.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Tendance confirmée

Les groupes de faussaires opérant en Europe centrale et des groupes hautement organisés originaires d'Italie, de Bulgarie, de Turquie et de certains Etats de l'ex-Yougoslavie vont probablement continuer à se concentrer sur la production massive de fausses coupures d'euros et éviter la contrefaçon de francs suisses en raison du manque de débouchés pour leur écoulement. ■

7. Autres volets de la sécurité intérieure

7.1.	Criminalité générale	68
7.2.	Délinquance juvénile et criminalité violente	68
7.3.	Hooliganisme	71
7.4.	Actions violentes des défenseurs des animaux	72
7.5.	Sûreté dans l'aviation	73
7.6.	Armes, explosifs et pyrotechnie	75
7.7.	Cybercriminalité et Information Assurance	76
7.8.	Pornographie enfantine et tourisme pédosexuel	77

7.1. Criminalité générale

LA SITUATION

Vols de métaux non ferreux

Depuis quelque temps déjà, des vols de métaux non ferreux, de cuivre notamment, ont été recensés dans de nombreux cantons. En 2006, les vols de métaux non ferreux par tonnes entières se sont multipliés; selon les indications de la police, le préjudice s'élève à plusieurs millions. La police a également déclaré que ces vols sont le fait de bandes professionnelles bien organisées, entretenant des contacts réguliers avec l'étranger. Les auteurs présumés ayant été arrêtés sont des ressortissants suisses, français ou des pays d'Europe de l'Est.

Le préjudice s'élève à plusieurs millions.

La grande majorité du butin provenant de Suisse a été acheminé à l'étranger, mais les autorités ne disposent pas d'informations concrètes sur l'arrière-plan de ces vols ni sur la localisation du butin. Selon des renseignements étrangers, de grandes quantités de métaux non ferreux sont acheminées vers les pays d'Europe de l'Est.

L'APPRECIATION

Risques pour la population

La France et l'Allemagne font état de plusieurs vols à main armée et de recours à la violence dans le cadre de vols de métaux non ferreux. Chez nos voisins, les malfaiteurs ont en outre directement mis des personnes en danger puisqu'ils n'ont pas hésité à démonter des infrastructures en cours d'utilisation, comme des voies ferrées, des conduits de gaz en cuivre dans des immeubles d'habitation, des lignes à haute tension ou des plaques d'égouts.

Degré d'organisation incertain

Vu la quantité et le volume de matières volées, il est évident que chaque opération requiert un minimum d'organisation. Il faut par ailleurs des structures d'acheteurs. Les autorités ne sont pas certaines, pour le moment, que ces vols soient coordonnés par des organisations criminelles.

Certains corps de police se sont organisés pour garantir l'échange d'informations au niveau intercantonal. L'Association suisse de recyclage du fer et du métal a pris des mesures d'autoprotection et reste en contact avec les autorités de poursuite pénale.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Demande accrue de métaux non ferreux

Les vols de métaux non ferreux se multiplient dans toute l'Europe et également sur certains autres continents. Ils sont directement liés à la hausse des prix des métaux non ferreux résultant de l'accroissement de la demande en Chine et en Inde.

7.2. Délinquance juvénile et criminalité violente

LA SITUATION

Violence juvénile, un problème non résolu

Une fois encore, les corps de police ont été confrontés à la violence des mineurs durant l'année étudiée. Si le nombre d'actes violents demeure préoccupant, la montée de l'agressivité dans le cadre de ces actes de violence l'est tout autant. Les forces de l'ordre ont traité plusieurs cas de violence excessive entre mineurs ou d'agressions violentes de passants par des mineurs. Dans certains cas, les agresseurs, sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances, ont porté des coups entraînant des blessures graves pendant qu'ils dépouillaient leurs victimes. Ils ont également employé des armes à feu ou des armes blanches.

Le nombre d'actes violents et la montée de l'agressivité demeurent préoccupants.

Importance accrue des nouveaux médias

Internet et ses nombreuses possibilités de communication ainsi que les téléphones portables sont de plus en plus présents dans les actes de violence commis entre mineurs. Les bagarres collectives faisaient souvent l'objet de discussions préalables dans le cadre de chats ou de blogs avant d'avoir lieu sur le terrain; il est également arrivé que des jeunes soient invités à venir participer à une bagarre par le biais de leur téléphone portable. Des mineurs ont filmé les actes de violences commis entre eux ou infligés à des tiers avant de les publier sur Internet. Les médias parlent de «happy slapping» ou de «happy bashing» pour décrire ce type de chasse aux trophées et leur diffusion. Des mineurs ou de jeunes adultes utilisent également leur téléphone portable pour filmer des actes sexuels ou des actes violents à caractère sexuel.

Jeunesse et pornographie

Le phénomène de la délinquance sexuelle chez les mineurs est, lui aussi, étroitement lié aux nouveaux médias. Les médias ont rapporté en 2006 des cas de contrainte sexuelle et de viols de mineurs et d'enfants par des jeunes. Bien que l'on ne puisse pas parler d'un phénomène nouveau et que l'on ne puisse pas encore confirmer une augmentation du nombre de cas, l'année sous revue a donné l'occasion de faire tomber le tabou et d'initier un débat public. Les jeunes et les enfants laissés sans surveillance peuvent facilement avoir accès à du matériel pornographique sur Internet. On a constaté que de nombreux délinquants sexuels mineurs consultaient régulièrement du matériel pornographique. C'est en partie la raison pour laquelle les délinquants mineurs n'avaient, souvent, pas conscience de l'illégalité et du caractère répréhensible de leurs actes.

Pas un phénomène nouveau.

Cas spectaculaires de violence domestique

Le meurtre d'une ancienne skieuse et de son frère en avril 2006, commis par le mari de la sportive, a une nouvelle fois attiré l'attention sur le problème de la violence domestique. La consultation de l'historique des cas a révélé que depuis ces dernières années, on dénombre en Suisse, presque chaque mois, un cas de violence domestique entraînant la mort. Les victimes sont principalement des femmes, mais aussi souvent des enfants.

«Bliib suuber». Campagne de prévention contre la violence et la pornographie diffusée par téléphone portable et par ordinateur, menée conjointement par la police cantonale zurichoise, les polices municipales de Zurich et de Winterthour. Elle bénéficie de l'appui du Département de l'instruction publique du canton de Zurich. PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

Etude des homicides commis en Suisse

L'Office fédéral de la statistique a recensé, à l'initiative du Service de lutte contre la violence, rattaché au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, et avec l'appui des polices cantonales, les homicides enregistrés par la police entre 2000 et 2004. Pour ce faire, tous les dossiers de police se rapportant à des tentatives d'homicide ou à des homicides ont été étudiés. L'évaluation des dossiers a porté sur les circonstances, les informations relatives aux victimes et aux auteurs ainsi que sur les relations entre eux. Pour la première fois, on dispose donc en Suisse d'une analyse systématique des homicides qui fournit des informations bien plus précises sur les circonstances que les statistiques des plaintes ou des condamnations. Les résultats révèlent que les femmes sont plus souvent victimes (dans 40 % des cas) que suspectes. Si l'on considère uniquement les victimes d'homicides, le pourcentage de femmes passe à 50 %. Enfin, dans 12 % des cas, une femme était suspecte. Les hommes sont donc à la fois plus souvent auteurs et victimes, bien que dans les cas d'homicides, les femmes soient aussi souvent victimes que les hommes.

70 % des victimes connaissaient la personne suspectée d'avoir commis le délit avant les faits. Près des trois quarts des victimes de sexe féminin avaient une relation domestique avec le suspect, sachant que, dans la plupart des cas, il s'agissait de son ancien partenaire ou de son partenaire actuel. C'est aussi dans le cadre domestique

Parmi les suspects, on constate un taux de chômage et un taux d'alcoolisme, ou de dépendance à d'autres substances, plus élevés.

qu'ont eu lieu la plupart des homicides. Parmi les suspects, on constate un taux de chômage et un taux d'alcoolisme, ou de dépendance à d'autres substances plus élevés que la moyenne du pays. Près de 60 % d'entre eux étaient en outre connus des services de police pour d'autres délits.

L'APPRECIATION

Prévention chez les mineurs

La prévention de la violence juvénile doit être ciblée et commencer aussi tôt que possible. Tel est le résultat d'une étude mandatée par la Commission fédérale des étrangers. La violence, l'agressivité et les comportements atypiques se déclarent généralement avant la puberté, soit, dans la majorité des cas, dès l'enfance. Pour que le travail de prévention soit efficace, il est important de soutenir les parents. Les familles dont les enfants ont des troubles du comportement sont souvent de milieux peu éduqués et ne connaissent pas forcément toutes les habitudes nationales dans les cas de personnes issues de l'immigration. Les efforts déployés pour la prévention doivent parvenir jusqu'à ces personnes et les convaincre de l'efficacité et de la nécessité des mesures.

La prévention de la violence juvénile doit être ciblée et commencer aussi tôt que possible.

Nouveaux médias et protection de la jeunesse

La plupart des gens, et en particulier les jeunes, utilisent quotidiennement les nouvelles techniques de communication. Les mineurs ont ainsi facilement accès à des contenus illégaux, ou du moins inappropriés, par le biais d'Internet. Certains d'entre eux téléchargent des scènes de violence ou à caractère pornographique pour les échanger avec des personnes du même âge par MMS (Multimedia Message Service). A cet égard, la protection de la jeunesse est quasiment inexistante. Certains corps de police réagissent à ce manque de protection en lançant des campagnes de prévention dans l'espoir de susciter une prise de conscience des jeunes et de leur entourage quant aux effets pervers et à l'illégalité potentielle de ce type de contenu. La protection des consommateurs et des organisations de protection de l'enfance prennent aussi des mesures en ce sens, tandis que les milieux politiques demandent que l'Etat et les entreprises concernées mettent en place des moyens techniques de protection et appellent à un renforcement des réglementations allant dans le sens de la protection des mineurs.

La protection de la jeunesse est insuffisante dans les nouveaux médias.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Utilisation des nouveaux médias

L'utilisation des nouveaux médias sous l'angle des contenus problématiques et illégaux ne doit pas seulement se régler à l'échelon législatif, mais doit faire l'objet d'un débat au niveau de la société dans son ensemble. Les experts s'accordent à dire que les enfants et les mineurs exposés à des contenus pornographiques, qu'ils soient légaux ou non, peuvent développer des troubles du comportement sexuel.

L'utilisation des nouveaux médias reste un problème.

A l'époque où les premiers films de violence sur vidéo et sur DVD ont fait leur apparition, on avait souligné le fait que l'exposition à des scènes de violence de certains groupes à risques parmi les enfants et les mineurs pouvait entraîner des comportements à problèmes. Ce fait n'est plus vraiment contesté aujourd'hui. L'accès encore plus facile et l'offre illimitée sur Internet relancent la discussion. Il faudra clarifier la répartition des responsabilités entre les enfants et les mineurs eux-mêmes, les éducateurs, les institutions étatiques et les entreprises de télécommunications.

Violence domestique

On observe depuis quelque temps un changement de mentalité en Suisse. «Qui bat s'en va» («wer schlägt, der geht»): il y a dorénavant consensus sur le fait que les auteurs des actes de violence doivent quitter le domicile commun, au moins temporairement, plutôt que de voir la victime fuir la violence domestique. En revanche, plusieurs questions restent en suspens: dans quelle mesure les institutions étatiques devraient-elles instaurer le conseil aux auteurs d'actes de violence? Ceux-ci devraient-ils obligatoirement être suivis ou suivre une thérapie? A qui incombe la prise en charge des coûts induits? Personne ne conteste le fait que l'accompagnement des auteurs et la mise en place d'une thérapie est une mesure nécessaire à moyen et à long terme et, en fin de compte, une mesure relativement peu coûteuse.

La violence domestique n'est plus un tabou.

7.3. Hooliganisme

LA SITUATION

Coupe du monde de football en Allemagne

Vu le déroulement paisible de la Coupe du monde de football en été 2006, les grandes discussions menées en amont de l'événement sur le risque sécuritaire que posaient les hooligans ont été vite oubliées.

Pendant la Coupe du monde, la Suisse était présente sur différents sites en Allemagne avec des experts de la police, par exemple des spécialistes du milieu, des inspecteurs spécialisés dans le vol à la tire, des agents de liaison, et du personnel en uniforme. Les forces de sécurité allemandes ont tiré un bilan positif à l'issue de la Coupe du monde. Le nombre d'infractions et d'arrestations était relativement faible en regard du nombre de spectateurs. Dans le cadre des quatre matches de l'équipe nationale suisse, six Suisses ont été refoulés à la frontière allemande, treize ont été placés en détention provisoire en Allemagne, et quatre ont été évincés des lieux et frappés d'une interdiction de périmètre. A Zurich, quelques rares altercations ont eu lieu entre fans au cours de projections publiques sur grand écran.

La Suisse était présente sur différents sites en Allemagne avec des experts de la police.

Débordements lors de matchs de championnat

Les matchs de football et, dans une moindre mesure, les matchs de hockey sur glace, ont à diverses reprises été assombris par des altercations violentes durant les championnats de Suisse en 2006. Des groupes de supporters se sont battus les uns contre les autres, dans un premier temps, avant de se retourner contre la police. Le 13 mai 2006, des altercations massives après le match de championnat opposant le FC Bâle au FC Zurich ont fait 130 blessés, dont quatre policiers. Les dégâts matériels à l'intérieur et à proximité du stade se sont chiffrés en centaines de milliers de francs. 25 casseurs ont été placés en détention provisoire.

Violence contre des groupes ennemis et contre les forces de sécurité.

Au cours de la saison 2005/2006, les forces de police ont été mobilisées dans plus d'un cinquième des matchs de football des deux ligues supérieures, les trois quarts de ces interventions ayant eu lieu dans le cadre de la Super League. 59 personnes ont été blessées et 142 personnes ont été interpellées. Pour la saison 2006/2007 en cours, sept des dix équipes participant à la Super League sont à considérer comme des équipes à risques, soit deux de plus que la saison précédente. Les supporters des équipes à risques font preuve d'une propension à la violence plus importante. La police a également été mobilisée dans plus d'un cinquième des matchs de hockey sur glace de la saison 2005/2006. 19 supporters de hockey ont été blessés et 30 ont été interpellés.

L'APPRECIATION

Nécessité des mesures de sécurité

Les événements comme ceux du 13 mai 2006 à Bâle soulignent la nécessité d'agir fermement contre la violence lors des matchs de football. La Coupe du monde de football a en outre démontré l'effet préventif de mesures de sécurité adéquates et visibles.

Composition des groupes de supporters potentiellement violents

Sur la base des expériences des années précédentes, on suppose qu'il y a en Suisse entre 1500 et 2000 supporters enclins à la violence. Environ 300 d'entre eux sont assimilables à des hooligans classiques, se livrant facilement à des actes de violence et cherchant activement la confrontation avec d'autres hooligans. Les groupes de hooligans obéissent à une structure hiérarchique et sont dirigées de l'intérieur. En revanche, la majeure partie des fans pouvant être tentés par la violence sont simplement des passionnés de telle ou telle équipe. Contrairement aux hooligans classiques, ces supporters enclins à la violence sont imprévisibles. Les actes de violence sont souvent déclenchés par des éléments extérieurs. La grande majorité des fans à risques est âgée de 18 à 30 ans. Les meneurs des groupes de hooligans sont souvent un peu plus âgés. Les auteurs des actes de violence sont généralement suisses et issus de toutes les couches de la société.

Entre 1500 et 2000 supporters enclins à la violence.

Eu égard à l'UEFA EURO 2008, il convient de souligner que le hooliganisme est en Suisse un phénomène qui se rapporte principalement aux clubs et non à l'équipe nationale suisse. En revanche, il en va autrement dans d'autres pays d'Euro-

Echauffourées au stade de Bâle. A la fin du match FC Bâle contre FC Zurich du 13 mai 2006, des casseurs ont pris d'assaut le stade St-Jacques de Bâle. PHOTO KEYSTONE

pe et les analyses en termes de sécurité dépendront donc en partie des équipes qui se qualifieront pour le tour final.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Nouveau phénomène

Les actions de certains groupes de hooligans bien connus se produisent de plus en plus souvent loin du stade. Ils organisent des rencontres avec d'autres hooligans dans le plus grand secret, parfois loin de l'endroit où se déroule le match. Cette évolution connue en Europe de l'Est se constate principalement chez les hooligans des associations zurichoise et bâloise.

Les actions se produisent de plus en plus souvent loin du stade.

Ce changement de comportement s'explique d'une part par les efforts déployés par les autorités pour identifier les fans enclins à la violence et, d'autre part, par l'impunité dont ils bénéficient étant donné que la police n'a généralement pas connaissance de ces rencontres avant qu'elles aient eu lieu.

Participation à des échauffourées à l'étranger

Les groupes de hooligans de toute l'Europe ont tendance à resserrer leurs liens. Selon certaines informations, des hooligans suisses participent à des rencontres organisées à l'étranger. A l'inverse, on dénombre de temps en temps des hooligans étrangers n'appartenant pas aux fans de l'un des clubs lors de matchs à risques se déroulant en Suisse, par exemple, des matchs du championnat suisse, de la Ligue des champions et de la Coupe de l'UEFA.

7.4. Actions violentes des défenseurs des animaux

LA SITUATION

Des organisations actives dans toute l'Europe

Depuis les années 90, les actes de violence commis par des défenseurs des animaux se sont répétés en Suisse. Leurs cibles de prédilection ont été les entreprises pharmaceutiques et chimiques directement ou indirectement impliquées dans l'expérimentation animale, qu'elle soit pratiquée dans ces entreprises ou chez leurs partenaires. Les entreprises en question étaient sises principalement dans les régions de Bâle, Zurich, Fribourg ou au Tessin et les actions n'avaient généralement pas été autorisées. Des dégâts matériels ont été causés par des attaques sur les entreprises et au domicile de certains employés. A l'étranger, ces activistes ont commis des délits graves, en faisant usage du chantage ou de menaces à l'égard de certaines personnes.

Depuis les années 90, les actes de violence commis par les défenseurs des animaux se sont répétés en Suisse.

Depuis 2005, ces activités ont pris de l'ampleur en Suisse. Certains défenseurs des animaux ont essayé de manière isolée de rallier les extrémistes d'autres milieux à leur cause. Il existe par exemple des liens avec les milieux d'extrême gauche en Suisse.

Pression des autorités pénales étrangères

Les deux organisations de défense des animaux les plus actives en Suisse étaient le Front de

libération des animaux (Animal Liberation Front, ALF), un mouvement fédératif, et l'organisation Stop Huntingdon Animal Cruelty (SHAC). Cette dernière s'est donnée pour objectif de lutter contre l'entreprise Huntingdon Life Sciences, qui procède à des expérimentations sur les animaux, et contre ses clients. La SHAC, originaire de Grande-Bretagne, a tendance à accentuer la délocalisation de ses activités sur le continent européen pour échapper à la pression, de plus en plus forte, des autorités de poursuite pénale dans son pays.

Le Front de libération des animaux et Stop Huntingdon Animal Cruelty sont les organisations les plus actives en Suisse.

Les activistes de la SHAC sont originaires de Grande-Bretagne, du Canada, des Pays-Bas et de Belgique, entre autres; en 2006, leurs actions en Europe se sont concentrées sur la Suisse, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Belgique.

Incidents importants en 2006

- Le 20 mai, les appuis et les supports d'affûts perchés ont été sciés dans une forêt en Argovie et les affûts jetés au sol. Les auteurs ont laissé un message portant la signature du Front de Libération des animaux.
- Le 20 août, un groupe inconnu fort d'une dizaine de personnes a pris d'assaut le bâtiment administratif d'une entreprise chimique de Bâle. Après avoir forcé l'entrée, les individus ont agressé plusieurs collaborateurs et sont entrés dans un bureau pour le mettre à sac.
- Le 29 août, plusieurs personnes masquées se sont réunies devant le domicile de l'un des cofondateurs d'une entreprise pharmaceutique dans le canton de Bâle-Campagne. Plusieurs objets ont été endommagés.
- Le 30 août, plusieurs inconnus se sont livrés à une intervention éclair dans l'enceinte d'une autre entreprise du canton de Bâle-Campagne. Celle-ci a donné l'alarme. Lorsque les patrouilles d'intervention sont arrivées, certains manifestants sont parvenus à prendre la fuite. Trois personnes ont été arrêtées par la police et placées en garde à vue. Elles ont été relâchées le jour même pour manque de preuves.
- En octobre et en décembre 2006, la SHAC a organisé des tournées à travers l'Europe. La tournée d'octobre a commencé le 23 à Bâle. Les activistes se sont ensuite rendus en France le 24. Les manifestations en Suisse se sont déroulées dans le calme. En décembre, les autorités de Bâle-Ville n'ont pas autorisé les manifestations.

L'APPRECIATION

Dégâts parfois importants

Les défenseurs des animaux recourant à la violence causent parfois d'importants dégâts matériels. Ils n'hésitent pas non plus à porter physiquement atteinte à des personnes, comme le montrent certains exemples à l'étranger.

Dans ce domaine, fedpol (SAP) travaille en étroite collaboration avec les autorités cantonales de protection de l'Etat. Le SAP entretient en outre des contacts avec les responsables de la sécurité des groupes pharmaceutiques et chimiques, qui ont mis en place un système de détection précoce en vue de contrecarrer l'essor des actions visant les entreprises et les domiciles privés.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Menaces et attentats

Les défenseurs des animaux recourant à la violence continueront à poursuivre leurs objectifs en Suisse. Il est probable qu'ils adressent de nouvelles menaces à des personnes issues des entreprises pharmaceutiques ou chimiques internationales et qu'ils cherchent aussi à leur porter atteinte et à détériorer des installations.

7.5. Sûreté dans l'aviation

LA SITUATION

Attentats terroristes déjoués

En août, 24 personnes suspectées de vouloir commettre des attentats-suicides ont été arrêtées en Grande-Bretagne. Visant des avions de ligne américains au départ de Londres et à destination des Etats-Unis, elles avaient prévu jusqu'à neuf attentats. Les charges explosives devaient être placées dans les bagages à main pour passer les

Attentats prévus sur des vols commerciaux de compagnies israéliennes et américaines.

contrôles de sécurité. Pour ce faire, elles auraient été transportées sous forme de pièces détachées et assemblées une fois à bord. Leur explosion devait causer le crash des appareils.

Mi-novembre 2006, les autorités de sécurité allemandes ont communiqué qu'elles étaient parvenues à déjouer un attentat à la bombe sur un avion de ligne en Allemagne. L'objectif présumé aurait été un appareil de la compagnie israélienne El Al, visé lors de son décollage depuis l'aéroport de Francfort. Les prévenus sont soupçonnés d'avoir commencé les préparatifs d'un attentat à la bombe pour le compte d'un groupement terroriste jusque-là inconnu. Les explosifs devaient être placés à bord de l'avion dans une valise par l'intermédiaire d'un employé de l'entreprise gérant le personnel au sol de l'aéroport.

Failles dans les contrôles d'accès

Le 6 novembre 2006, de nouvelles règles de sécurité relatives aux bagages à main sont entrées en vigueur dans tous les aéroports de l'UE ainsi qu'en Suisse, en Norvège et en Islande. Dans les aéroports suisses, l'application de ces mesures n'a pas posé de problème, sinon pour les passagers ayant acheté des produits cosmétiques de luxe sous douane avant le décollage. Il y a en revanche eu plusieurs fausses alertes du fait de la découverte d'objets suspects ou du comportement suspect de certains passagers. Par la suite, des journalistes ont essayé, comme par le passé, de tester le système de sécurité pour mettre au jour ses failles en transportant des objets interdits.

De nouvelles règles de sécurité relatives aux bagages à main sont entrées en vigueur.

En France, 72 employés musulmans de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle ont été interdits d'accès à la zone de sécurité aéroportuaire à partir du mois de mai. Des enquêtes des services de renseignements avaient révélé des liens présumés avec la mouvance islamiste et des voyages suspects au Proche et au Moyen-Orient.

Incidents majeurs en 2006

- Selon les enquêtes de fedpol (PJF), il se peut que le meneur d'une cellule suspectée de soutenir des terroristes ait eu l'intention de commettre un attentat en Suisse contre un avion de la compagnie aérienne israélienne El Al.
- Le 29 juin, un passager a fait preuve de violence à l'égard d'autres passagers sur un vol Mumbai-Zurich opéré par Swiss. L'homme a été maîtrisé par l'un des deux gardes de sûreté (Tigres) et livré à la police à l'aéroport de Zurich.
- Le 21 novembre, un ressortissant suisse a perturbé à ce point le vol d'un avion américain reliant Paris à Détroit que l'appareil a dû faire escale sur un aéroport militaire écossais.

L'APPRECIATION

Menaces pesant sur l'aviation civile

Le trafic aérien est une cible de prédilection pour les terroristes. L'aviation civile reste l'un des principaux symboles du style de vie occidental pour les extrémistes islamistes. Les enquêtes menées en Grande-Bretagne et en Allemagne montrent clairement que, malgré le renforcement des mesures de sécurité, les djihadistes et Al-Qaïda continuent à programmer des attentats sur des avions de ligne et qu'ils ont la capacité d'innover. Le contrôle du personnel aéroportuaire et les contrôles de sécurité gagnent donc en importance.

Espace aérien suisse: les mesures de sécurité existent

Le Conseil fédéral a répondu le 22 février 2006 à une interpellation posant la question des menaces possibles sur l'espace aérien. Il a souligné que l'espace aérien suisse ne constituait pas un vide sécuritaire même si les pays voisins sont mieux préparés. Il a par ailleurs précisé qu'une mise en état d'alerte permanent des Forces aériennes suisses pour le service de la police aérienne ne s'imposait pas, attendu que le contrôle de l'espace aérien et l'échange d'informations fonctionnent au niveau transnational entre tous les pays riverains. Dans le cadre de l'ordre de service «Readiness», des avions et des équipages armés sont prêts à intervenir en l'espace de quelques heures. Le Conseil fédéral a, en outre, motivé sa décision de ne pas opter pour un état d'alerte permanent après avoir examiné les besoins en ressources supplémentaires et le gain de sécurité effectif qui en aurait découlé.

Le trafic aérien est une cible de prédilection pour les terroristes.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Normes de sécurité plus strictes

Les normes de sécurité plus strictes vont être maintenues pendant encore un certain temps dans

le monde entier, mais il est peu probable que cela décourage le travail des organisations terroristes souhaitant commettre des attentats contre des infrastructures, comme les aéroports et les avions. Le plus grand risque serait que les contrôles deviennent trop superficiels.

7.6. Armes, explosifs et pyrotechnie

LA SITUATION

Armes

Le nombre d'autorisations délivrées pour l'importation d'armes, d'éléments essentiels d'armes, d'accessoires d'armes, de munitions et d'éléments de munitions est semblable à celui de l'année précédente, soit 177 autorisations délivrées pour l'importation à titre professionnel, 751 à titre non professionnel et 84 autorisations exceptionnelles.

Dégâts matériels

En 2006, 248 cas de dégâts matériels causés par des pièces d'artifices achetées dans le commerce ont été enregistrés par fedpol (Office central pour les explosifs et la pyrotechnie), se chiffrant à 376 993 francs. Les deux chiffres sont plus bas que l'année précédente, où l'on avait recensé 292 cas et évalué les dommages à 420 920 francs.

Attentats à l'explosif

Comptent au nombre des attentats à l'explosif les actes violents perpétrés pour commettre des infractions ou à motivation politique pour autant qu'ils soient commis avec de l'explosif, des grenades à main ou des dispositifs explosifs ou incendiaires non conventionnels (DEINC) fabriqués de manière artisanale. En 2006, 18 attentats à l'explosif ont été recensés, contre douze en 2005. Le chiffre se situe toutefois très légèrement au-dessus de la moyenne des années précédentes.

Attentats commis avec de l'explosif, des grenades à main ou des DEINC fabriqués de manière artisanale.

Il est intéressant de noter que les auteurs des attentats à l'explosif sont de plus en plus souvent issus de l'extrême gauche. C'était le cas pour douze des attentats perpétrés en 2006, soit presque autant que les quatre années précédentes réunies. L'utilisation d'une bombe à fragmentation dans l'un des cas dénote aussi un changement qualitatif.

L'APPRECIATION

Dimension nouvelle

Une nouvelle dimension a été atteinte durant l'année étudiée quant aux explosifs utilisés dans le cadre du terrorisme international. Le recours à de nouveaux matériaux avait pour le moins été projetée. Parmi ceux-ci, on compte des explosifs liquides ou à l'état de mousse, le TATP (triacétone tripéroxyde) ou des composants de ce type, apparentés à des explosifs primaires, qui peuvent être employés à la fois comme détonateur et comme explosif. Les contrôles deviennent donc d'autant plus complexes.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Pas de tendance identifiable

Il n'est pas encore possible de déterminer l'évolution à venir en raison du petit nombre de cas recensés, tant au niveau des dégâts matériels que des attentats à l'explosif.

7.7. Cybercriminalité et Information Assurance

LA SITUATION

Lutte contre la criminalité sur Internet

Pour la quatrième année consécutive, le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur internet (SCOCI) a enregistré un nombre élevé de communications de soupçons, dont la plupart ont été transmises par le biais du formulaire en ligne. Tout comme en 2005, la moyenne se situe entre 500 et 600 communications par mois. La recherche active, concentrée sur la lutte contre la pornographie dure, a conduit à un nombre important de résultats: 25 cas de soupçons ont été envoyés en moyenne par mois aux autorités de poursuite pénale. Dans 85 % des cas, une enquête a été ouverte.

La moyenne se situe entre 500 et 600 communications au SCOCI par mois.

Les communications provenant de la population ont touché plusieurs aspects de la cybercriminalité: les cas de pornographie illicite ont diminué par rapport à l'année précédente et ils étaient plus souvent liés à des forums de chat, tandis que les cas de criminalité économique se sont multipliés, notamment les cas de blanchiment d'argent liés au principe du phishing.

Phishing

Les prestataires de services financiers suisses ont une nouvelle fois été confrontés au phishing durant l'année étudiée. Le nombre de cas a toutefois été relativement limité par rapport à d'autres pays. Contrairement aux années précédentes, les courriers électroniques relevant du phishing envoyés en 2006 étaient pour la première fois rédigés dans un allemand correct, ce qui explique un nombre de victimes plus élevé. Les auteurs des attaques se sont par ailleurs professionnalisés, un phénomène constaté non seulement dans la manière de se procurer les données et les mots de passe, mais aussi dans l'organisation des transferts des sommes volées. Début 2006, les instigateurs ont ciblé leurs recherches sur des personnes en Allemagne, en Autriche et en Suisse, leur donnant libre accès à leurs comptes bancaires pour pouvoir transférer les fonds à l'étranger sans éveiller les soupçons, en d'autres termes, pour blanchir l'argent.

Le nombre de cas a été relativement limité par rapport à d'autres pays.

Angles d'attaque et modes opératoires

Les systèmes d'exploitation et les logiciels des serveurs étant devenus plus sûrs, les attaques ont ciblé les applications comme les programmes de traitement de texte ou les logiciels antivirus. Les méthodes incitant les utilisateurs à ouvrir un fichier sont de plus en plus élaborées. L'une des méthodes de prédilection reste toutefois l'envoi d'un courrier électronique ayant pour objet un thème suscitant beaucoup d'intérêt et permettant de diffuser de fausses informations. Le courriel signale à chaque fois que les fichiers joints contiennent davantage de renseignements.

L'APPRECIATION

La Suisse de plus en plus dans le collimateur des criminels

La Suisse, comme d'autres pays européens avant elle, se retrouve toujours plus souvent dans le collimateur des cybercriminels actifs au niveau international. Les risques inhérents à Internet ne s'arrêtent pas aux frontières du pays. S'il est vrai que les utilisateurs sont aujourd'hui plus réceptifs à ce problème et qu'ils protègent mieux leurs ordinateurs privés, les techniques de l'information sont encore trop souvent maniées de façon imprudente et irréfléchie. Parallèlement, les attaques se professionnalisent, qu'il s'agisse d'espionnage ou d'escroquerie, et sont donc plus difficiles à identifier. Elles s'adaptent de mieux en mieux aux groupes cibles concernés. Les courriers électroniques, par exemple, sont rédigés dans la langue maternelle de l'utilisateur et contiennent des allusions à son environnement privé.

Les risques inhérents à Internet ne s'arrêtent pas aux frontières du pays.

Réseaux radio ouverts

L'utilisation d'un accès Internet étranger pour masquer un délit est un cas de plus en plus répandu.

Des affaires recensées montrent que des réseaux radio ouverts avaient été utilisés pour commettre des infractions – chantage, contrainte sexuelle ou téléchargement de pédopornographie. Du point de vue sécuritaire, les réseaux radio ouverts présentent un risque considérable. N'importe qui peut utiliser Internet par le biais de ces réseaux sans avoir à s'enregistrer. En cas d'infraction, il est très difficile, voire impossible, de remonter jusqu'à l'utilisateur. S'agissant de l'accès anonyme à Internet, outre les réseaux radio ouverts, non sécurisés, les réseaux de zombies jouent un rôle majeur.

Utilisation d'un accès Internet étranger pour masquer un délit.

Réseaux de zombies

Les réseaux de zombies sont des réseaux informatiques logiques d'ordinateurs compromis, contrôlés à distance via les canaux IRC (Internet Relay Chat) à l'insu de leurs propriétaires. Ces réseaux sont toujours un risque majeur et constituent la base de presque toutes les activités criminelles sur Internet. Il s'agit principalement d'installer des adwares, de collecter des informations pouvant être mises en valeur, d'envoyer des pourriels et d'attaquer la disponibilité pour exercer un chantage. L'amélioration des techniques fait que ces activités sont aujourd'hui difficilement identifiables et tout aussi difficiles à prévenir. Souvent, les utilisateurs ne sont même pas conscients du fait que leur ordinateur est détourné à ces fins.

Les réseaux de zombies sont toujours un risque majeur et constituent la base de presque toutes les activités criminelles sur Internet.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Professionnalisation grandissante

Il est probable que la professionnalisation dans le domaine de la cybercriminalité se poursuive. On s'attend notamment à ce que des procédures de type «homme au milieu» soient employées pour le vol de données d'accès; elles permettent de modifier ou d'écouter les transferts de données à l'insu des utilisateurs.

Déplacement des modes d'attaque vers l'ingénierie sociale.

L'amélioration constante des systèmes d'exploitation et des applications standards en termes de sécurité devrait entraîner un déplacement des modes d'attaque vers l'ingénierie sociale. Sensibiliser les collaborateurs ou les utilisateurs d'ordinateurs devient donc encore plus crucial dans le cadre de la sûreté de l'information.

7.8. Pornographie enfantine et tourisme pédosexuel

LA SITUATION

Actions de lutte contre la pornographie enfantine coordonnées au niveau international

Le Commissariat Pédophilie, traite d'êtres humains et trafic de migrants de fedpol (PJF) a une nouvelle fois coordonné de nombreuses procédures portant sur la pornographie enfantine et le tourisme pédosexuel en 2006, dont plusieurs grandes procédures internationales, comme le montrent les exemples suivants.

Le 10 janvier 2006, le centre de la police bavaroise a indiqué que, le même jour, des perquisitions avaient eu lieu dans tout le pays. Elles étaient dirigées contre 111 membres allemands d'un forum Internet international consacré à l'échange de pornographie enfantine.

Les enquêtes sur les membres de cette plateforme avaient commencé en décembre 2004. Celle-ci n'est restée active que cinq jours car le fournisseur a ordonné sa fermeture. Durant cette période restreinte, près de 1500 membres de divers pays, dont la Suisse, s'étaient inscrits et avaient utilisé la plate-forme pour échanger de la pornographie enfantine. Tous ces membres savaient dès le départ que la plate-forme avait pour but l'échange de ce type de matériel. Douze hommes de nationalité suisse se sont inscrits et ont

Coup de filet contre les membres d'un forum Internet international consacré à l'échange de pornographie enfantine.

Page d'alerte. Les fournisseurs suisses de contenus Internet ont décidé librement de bloquer l'accès à des sites commerciaux proposant de la pornographie enfantine sur des serveurs de l'étranger. La personne qui cherche à accéder à un tel site se voit automatiquement déviée vers la page web représentée ici.

PHOTO FEDPOL

téléchargé de la pornographie enfantine avant de l'échanger. Comme les autorités de poursuite pénale n'ont communiqué les adresses IP des personnes résidant en Suisse qu'au mois de mai 2005, ces informations arrivaient déjà trop tard pour pouvoir ouvrir une procédure contre cinq des suspects. En effet, en Suisse, le délai d'archivage des adresses IP est de six mois. Dans les autres cas, des enquêtes ont été ouvertes pour détention et diffusion de pornographie enfantine. L'une des personnes avait déjà purgé une peine pour abus sexuels contre des enfants. Certaines procédures sont déjà classées.

En janvier 2006 également, la police espagnole a découvert un total de 62 forums Internet servant à échanger de la pornographie enfantine. Le réseau s'étendait à 39 autres pays, dont la Suisse, l'Allemagne, la France et la Belgique. Des vidéos mettant en scène le viol d'enfants et de mineurs avaient été échangées sur ces forums, certaines des victimes étant des bébés. Les enquêtes ont duré presque un an. Au total, la police espagnole a contrôlé 2870 connexions Internet.

L'APPRECIATION

Forums pour les pédosexuels

Les personnes s'inscrivant sur des groupes Internet créés spécifiquement pour l'échange de pornographie enfantine ont généralement des tendances pédosexuelles. Contrairement aux vendeurs professionnels de pornographie enfantine, qui commercialisent souvent parallèlement des formes légales de pornographie, les plates-formes ne sont pas à but lucratif et les membres recherchent systématiquement du matériel pédopornographique. Il n'est pas rare que les recherches de représentations d'abus sexuels sur des enfants soient ciblées sur des séries de photographies connues; de nouvelles photos sont également cherchées et proposées. Elles sont souvent de production privée, ce qui signifie que les membres de ces forums abusent sexuellement d'enfants de leur entourage et les exploitent à des fins pornographiques.

Les membres recherchent systématiquement du matériel pédopornographique.

Travail d'enquête difficile dans ces groupes Internet très fermés

La plupart des plates-formes ne sont pas ouvertes au public. Il est facile de mettre en place des groupes fermés sur Internet. L'accès à ces groupes fonctionne sur la base des recommandations personnelles et il est strictement contrôlé. En outre, il est généralement interdit à qui ne propose pas de nouveau matériel pédopornographique. Les autorités de poursuite pénale ne peuvent pas accéder à ces forums puisque cela les contraindrait à commettre une infraction. Pour le moment, le seul moyen d'y accéder est d'utiliser le mot de passe et le pseudo de membres déjà démasqués. Cette méthode a déjà permis à des enquêteurs suisses de déclencher des actions internationales. Les enquêtes abouties dans ce domaine permettent souvent de mettre la main sur des personnes commettant des abus sexuels sur des enfants.

Accès possible uniquement en commettant une infraction.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Une pornographie enfantine à la diffusion de plus en plus discrète

Des études sur la diffusion de pornographie enfantine montrent que, depuis la fin des années 90, il y a de moins en moins de pornographie enfantine dans les forums publics ou sur des pages Internet libres d'accès. Cette évolution est le fruit de la sensibilisation de la société, de la mise en place de centrales d'alerte nationales et de l'efficacité accrue de

Sensibilisation de la société, mise en place de centrales d'alerte nationales et efficacité accrue de la poursuite pénale ont contribué à l'évolution.

la poursuite pénale. Les «curieux» parmi les consommateurs de pornographie enfantine, autrement dit, ceux qui n'ont pas de tendances pédosexuelles mais cherchent des contenus illégaux sur Internet pour assouvir une curiosité perverse, ont donc plus de difficultés qu'auparavant à se procurer du matériel pédopornographique. En revanche, les vrais pédosexuels ont découvert de nouveaux moyens, plus discrets, pour échanger, diffuser et télécharger du matériel pédopornographique via Internet. Selon certaines indications, le recours aux forums sécurisés par des mots de passe, à l'Internet Relay Chat (IRC), aux logiciels d'anonymisation, de cryptage et d'anti-tracking serait de plus en plus répandu parmi les personnes diffusant de la pornographie enfantine. ■

DOMESTIC SECURITY REPORT SWITZERLAND 2006

Summary

Overall assessment 82
Measures 84

Overall assessment

Subjective assessments of Switzerland's domestic security

In 2006, two surveys dealing with the general feelings of the Swiss regarding security, amongst other issues, were published. One was the Annual Survey of the Military Academy at the Swiss Federal Institute of Technology (ETH) in Zurich, which was conducted in co-operation with the Centre for Security Studies at the ETH. The other survey on defence and security was carried out by the gfs-zürich. Both surveys come to the same conclusion: the large majority of Swiss citizens feel secure, but a narrow majority also believe that Switzerland could be the target of terrorist attacks. The surveys also reveal that, in comparison to the optimistic assessment of the situation in Switzerland, the Swiss see the global political situation becoming bleaker and tenser in the coming years.

Swiss feel secure in Switzerland – bleak prospect on global political situation.

Islamist terrorism

Last year saw terrorist attacks by Islamists once again in Algeria, Israel, Egypt, the Arabian Peninsula and India as well as in notoriously conflict-ridden regions such as Iraq, the Middle East, Afghanistan, Pakistan and South East Asia. In April, a Swiss man was killed and a Swiss woman seriously injured in one of these attacks in the tourist resort of Dahab on the Sinai Peninsula.

Europe remains arena for Islamist terrorism.

Europe remains a significant region for militant Islamists to retreat to and prepare logistical support for attacks. However, with the bomb attacks in Madrid in 2004 and in London in 2005, Europe also became an arena for Islamist terrorism. The foiled attacks in 2006 in Great Britain and the failed attacks in Germany show that the situation remained unchanged in the year under review. Switzerland, too, forms an integral part of the West European field of operation.

Islamist terrorism as expounded by Al Qaeda has become a global movement in its own right – a movement known as jihadism. Al Qaeda's ideology, strategy and tactics have attracted numerous sympathisers in Arab societies and in other Islamic countries, down to Muslim expatriate communities in the West. Its message, which expounds violent extremism, is propagated and advanced on thousands of websites and Internet forums. Based on information from the year under review, the original Al Qaeda can no longer be said to serve merely a strategic and propaganda function with little operational importance. On the contrary, the organisation remains sufficiently capable and innovative of directing devastating attacks in the West. Moreover, it was confirmed in the year under review that jihadists in the West operate to a growing extent without prior training, autonomously and at local levels, and adapt their activities to circumstances or opportunity. Switzerland appears to fulfil the requirements for a being a target, at least as far as the untrained corps of jihadists are concerned: the country is considered by jihadists to be a party to the crusade against Islam and the Muslims, it lies in the West European jihadist field of operation, and it has an active Islamist scene comprising extremists prepared to use violence.

Devastating attacks testify to Al Qaeda's international operational capacity.

Islamist activities in Switzerland

There was no evidence in 2006 to indicate concrete preparatory activities, in the strict sense, for Islamist-motivated attacks in Switzerland. However, the Swiss authorities were able to identify a cell of presumed terrorist supporters. In May 2006, the Federal Criminal Police (FCP) on the orders of the Office of the Attorney General of Switzerland (OAG) arrested several suspects. Other arrests were made during the year, both in Switzerland and abroad. Some of those arrested are suspected of having committed gang theft in order to finance the Algerian Salafist Group for Preaching and Combat. It is also possible that the cell's leader contemplated carrying out a terrorist attack in Switzerland and joining the jihad. Other persons also planned to join the jihad in Iraq or in other countries during the year under review. Geneva played a significant role as a transit station for volunteers from the western part of Switzerland and neighbouring France on their way to Iraq. Other arrests included that of a Tunisian national in connection with a request from Italy for internation-

No evidence for preparatory activities for Islamist-motivated attacks in Switzerland.

al mutual assistance, and of an Iraqi Kurd residing in Basel, who was arrested in Germany on suspicion of carrying out financial transactions on behalf of the Ansar al-Islam, formerly known as the Ansar as-Sunna. In another case, charges were brought to the Federal Criminal Court, and in a further case investigations were concluded by the Office of Federal Examining Magistrates.

Right-wing extremism

The total number of right-wing motivated incidents in 2006 remained more or less the same as in the previous year. The majority of events such as skinhead concerts, or incidents such as violent confrontation with foreigners and left-wing activists, were not politically-related; only 15 percent comprised activities such as demonstrations, the distribution of flyers and election meetings. Thanks to extensive security measures, there was no trouble at the celebrations on Swiss National Day especially during the national celebrations on the Rütli.

Majority of right-wing incidences not politically-related.

Repressive measures by the authorities have to be well co-ordinated with the preventive measures of the police because the organisers of right-wing events, and the right-wing scene itself, are versatile. Imposing short-term bans can be counter-productive, provoking activists to violence at events towards the authorities and police and to carry out their activities even more conspiratorially.

The "Partei National Orientierter Schweizer" (PNOS) did not achieve any success at the two elections in 2006 at which the party put up candidates. However, it did establish three more sections and drew up a new manifesto after the Office of the District Examining Magistrates of Aarau passed judgement on the old one as being racially discriminating.

Left-wing extremism

In 2006, as opposed to the previous years, the topic of anti-globalisation was far less often the focal point of violent action by left-wing activists. Anti-fascism, however, remained a focal point of the left-wing struggle. The year under review saw an increase in the number of sympathy and solidarity protests on behalf of alleged political prisoners. These protests took place mainly in connection with the growing significance of the Red Aid, an organisation that links together left-wing extremist activities throughout Europe under the name of "Secours Rouge International" (SRI). The SRI's central secretariats are in Brussels and Zurich, the latter on account of the "Revolutionäre Aufbau Schweiz" (RAS), especially RAS' most important section, the "Revolutionäre Aufbau Zürich" (RAZ).

More sympathy and solidarity protests on behalf of alleged political prisoners.

SRI central secretariats: co-ordinating left-wing extremist activities in Europe.

Given its role in the SRI, the RAS has a great and, on the international level, growing importance, going beyond the scope of RAS' function, which is to mobilise the Black Bloc at events. The Swiss central secretariat of the SRI focussed its co-ordination and networking activities in 2006 on Germany, Italy, Belgium and Switzerland, thus cementing the ties of one of its leaders that have existed for decades to activists of terrorist groups from the seventies and eighties.

Illegal intelligence

The main targets of intelligence-gathering by foreign intelligence services were business enterprises possessing advanced know-how. Foreign intelligence services also attempted to gather information for use in the defence against actions by extremists and terrorists from abroad. With the help of journalists of media agencies from the respective countries, foreign intelligence services kept opposition groups from their countries under observation. Besides employing conventional measures such as personal contacts and addresses (Human Intelligence, HUMINT), foreign intelligence services attempted using technical means to gain access from abroad to protected data in Switzerland. Communications Intelligence (COMINT) is carried out increasingly via the Internet, and there is evidence of espionage attacks from regions of Eastern Asia specifically targeted at enterprises contracted by the government and those in the armament industry.

Proliferation

During the course of 2006, several criminal proceedings in connection with the suspected violation of the Goods Control Act or the War Materials Act continued or were reopened. Two persons remained in detention in Switzerland in con-

Suspicion of violation of Goods Control Act and War Material Act results in criminal proceedings.

nection with investigations by Fedpol (FCP) and under the supervision of the Office of the Attorney General of Switzerland on the Abdul Qadeer Khan proliferation network, whilst a third person was released in January 2006. Investigations were also carried out on a Swiss company suspected of exporting, or at least attempting to export, goods to a recipient in the Middle East working for a state missile programme. Proceedings were also opened in October 2006 against a Swiss firm with business contacts to enterprises known to be involved in proliferation. Furthermore, the United States of America froze the assets of a Swiss company that allegedly maintained contacts to an Asian company banned by Washington.

Organised crime

As in the previous years, it is assumed that criminal groups from the Commonwealth of Independent States (CIS) continued in 2006 to avail themselves of a widespread criminal network in Switzerland and use the country especially to legalise and invest the proceeds of illegal activities. Due to their financial resources, such groups pose a threat to the Swiss economy, to Switzerland's democratic institutions and to the country as a financial centre. Criminal groups from South East Europe had a decisive influence on the crime rate in Switzerland in 2006, exhibiting the elements typical of all modern forms of transnational and global crime: a wide range of activities, versatile structures and international connections.

Criminal groups from CIS – threat to economy, democratic institutions and financial centre.

The task of the Swiss security authorities in this area remains to focus sufficient attention on the threat to domestic security posed by organised crime, and to implement appropriate measures. Up to now there is no indication of any direct link between terrorist or violent extremist auxiliary cells and organised crime. In view of the transnational nature of this form of crime, national and international co-operation remains the key to successfully combating organised crime.

Measures

Federal Act on Measures for Safeguarding Domestic Security

For some time now it has been difficult to gather the intelligence needed for carrying out situation assessments, for making decisions and for the timely recognition of hidden dangers; the mandate on intelligence is full of loopholes and no longer satisfies today's requirements for warding off danger. The current amendment of the Federal Act on Measures for Safeguarding Domestic Security (BWIS II) takes the new threats to Western Europe into account. BWIS II contains provisions for specific improvements in intelligence-gathering, which should bring Swiss practices into line with those of many other European countries. The revised legislation also contains provisions for the strict monitoring of the new measures. The draft legislation is expected to be passed by the Federal Council in 2007 and forwarded to Parliament.

Loopholes in intelligence mandate – requirements for warding off danger no longer met.

Entry bans and individual preventive measures

Placing entry bans on individuals allows Switzerland to prevent foreign nationals from entering its territory either for a limited or unlimited duration of time. In 2006, Fedpol (Service for Analysis and Prevention, SAP) imposed a total of 255 entry bans on foreign nationals, 80 percent of which were in connection with violent extremism. Forty entry bans were placed on members of foreign skinhead bands, thereby preventing the dissemination of racially discriminating thought that accompanies such concerts. A further 147 entry bans were placed on foreign nationals for the duration of the World Economic Forum in Davos. And finally, an entry ban was placed on a Belgian citizen of Moroccan descent, widow of a Tunisian suicide bomber; the entry ban was placed on the woman, known for her Salafist conviction, following her return to Belgium.

Tailor-made measures to curb violent extremism.

Besides imposing entry bans, the cantonal authorities also ordered the removal of several German nationals from a skinhead concert. The cantonal police was further able to stop some privately organised events by contacting in advance the hirers of potential venues who then refused permission for the use of the premises.

On 5 July 2006, the Federal Council banned an Egyptian Islamist from carrying out propaganda activities that could potentially lead to jihad acts of violence against Switzerland. On an assessment that the person in question – a former police officer – posed a threat to Switzerland's domestic security, the Federal Office of Migration revoked on 6 November 2006 his asylum status, granting him instead temporary admission because he could not be removed to his home country. On 30 January 2007, he was sentenced by the "chambre d'accusation" in Canton Geneva to penal custody of an indefinite duration. As no appeal was lodged, the decision gained legal force.

Violence in connection with sporting events

On the 24 March 2006, the Federal Parliament approved with a large majority the amendment to the Federal Act on Measures for Safeguarding Domestic Security (BWIS I). The revised law and the accompanying ordinance came into force on 1 January 2007.

Offenders to be registered in national Hoogan database.

The new preventive measures, which include exclusion orders, exit restrictions, registration orders and preventive detention, are aimed at keeping violators known to the police out of stadiums and their vicinity. Once a measure has been imposed, the person is registered in a national centralised database known as "Hoogan", which is operated by Fedpol (SAP). Thus, the full scale of measures to combat hooliganism will be ready for the UEFA EURO 2008.

Guidelines for exclusion orders

In 2006, the Swiss Football League (SFL) standardised its practice of imposing exclusion orders. Under the new guidelines, bans may be imposed for certain offences and apply generally for a duration of two years and to all stadiums in both top leagues.

Since December 2006, around 600 persons have been the subject of an exclusion order either from the SFL or the Swiss Ice Hockey Association.

Standard procedure for offences committed during the UEFA EURO 2008

For the duration of the UEFA EURO 2008, certain offences will be prosecuted in the host cantons according to a standard procedure. In 2006, the host cantons agreed on a catalogue of offences that typically occur at such events. Anyone accused of one of the offences on the list, will receive a judgement of the first instance within a few days. Until then, the suspect may be detained if there are reasons to do so, or may be removed from Switzerland if domiciled abroad.

Violent propaganda

Part of the amendment known as BWIS I, which came into force on 1 January 2007, concerns violent propaganda. Under the amended legislation, police and customs authorities are empowered to confiscate material that incites to violence against people and property, regardless of its volume, quality or nature. The police and customs authorities are obliged to forward the confiscated material to Fedpol who then decides on further procedures.

Amended legislation on violent propaganda.

Prophylax

The objective of the prevention and awareness campaign know as "Prophylax", initiated by Fedpol (SAP) in co-operation with the cantonal police authorities, is to inform private enterprises and public institutions about the dangers of industrial espionage and proliferation. Anyone interested in the campaign can contact the competent cantonal police authorities or Fedpol. Reporting cases to the authorities, be it in connection with industrial espionage or proliferation, is useful in the analysis of the intelligence services behind such acts.

Prevention and awareness programme – SAP and cantonal police join hands.

Human smuggling

The new Foreign Nationals Act, which should come into force on 1 January 2008, provides for more comprehensive and efficient means of combating human smuggling. Under the new law, gainful human smuggling is re-classified as a crime as opposed to an offence, and thus carries the max-

imum possible sentence of five instead of three years' imprisonment. In addition, the illegal exit and transit of persons as well as the deception of the authorities with the intention of entering, residing in or transiting through Switzerland, are now also punishable offences under the new legislation. These new provisions grant the authorities the legal grounds for prosecuting the arrangement or entering into of scam marriages, and the counterfeiting of visas and documents; all new methods of smuggling which can in future be prosecuted. Moreover, gainful human smuggling has been included as an offence in the Federal Act on the Surveillance of Post and Telecommunications and in the Federal Act on Covert Investigations, enabling the authorities to monitor and tap smugglers before and during the act.

New Foreign Nationals Act: more comprehensive and effective in the fight against human smuggling.

Human trafficking

Switzerland took some important steps in 2006 in the fight against human trafficking. Firstly, under the new Foreign Nationals Act victims of human trafficking are exempt from the general requirements for obtaining a residence permit. The stay in Switzerland of human trafficking victims and witnesses is now regulated by law. These new provisions serve the purpose of victim protection and are intended to improve efforts in the prosecution of human trafficking cases. The new act also makes provisions for granting assistance to victims returning to their home country.

In 2006 Switzerland took landmark steps to combat human trafficking.

Secondly, the paragraph on human trafficking in the Swiss Criminal Code (Article 196 SCC, now Article 182 SCC) was amended on the occasion of the ratification of the facultative protocol to the Convention on the Rights of the Child. The amended paragraph, which came into force on 1 December 2006, makes human trafficking not only for the purpose of sexual exploitation, but also for the exploitation of labour and the removal of human organs, a punishable offence. Also, one-time offenders can now be punished for human trafficking. Finally, with a view to the UEFA EURO 2008, the Swiss government is also considering to support measures against human trafficking and forced prostitution.

Fighting money laundering

In late September 2006, the Federal Council defined the guiding principles for incorporating into the Money Laundering Act the revised recommendations of the Financial Action Task Force on Money Laundering (FATF). The aim of the amendment is to tailor Swiss money laundering legislation to the latest challenges posed by international financial crime. The list of predicate laundering offences is thus to comprise smuggling committed by gangs, counterfeiting and piracy of products, insider trading and market manipulation. In addition, the Federal Council intends to extend the scope of the Money Laundering Act to include terrorist financing. Also, financial intermediaries are to be released from the duty of diligence if petty sums are involved. However, the Federal Council does not intend to subject to money-laundering legislation cash transactions in areas of commerce such as art trade, trade in uncut gemstones, cut gemstones and processed noble metals, and real estate trade. A further development is the Federal Council's decision to separate the procedure regarding the partial revision of the provisions on insider trading from the money-laundering bill and give it preferential treatment. By removing Article 161 sub-paragraph 3 SCC, market-price relevant facts, including early profit warning, will henceforth be subject to the provision on insider trading. Moreover, there have been several calls for a basic examination of the current regulations on stock market offences and abuse of market power.

Switzerland to amend money-laundering legislation with a view to meeting new challenges.

At the beginning of the year, the Federal Council decided to integrate the state supervision of banks, insurance companies and other financial intermediaries into the Federal Financial Market Supervisory Authority. The Federal Council also intends to tighten the supervision of financial markets and place greater emphasis on it at the international level. To this end, it intends to merge the Swiss Federal Banking Commission, the Federal Office of Private Insurance and the Anti-Money Laundering Control Authority into a single agency, but to retain the self-regulatory system as provided by the Money Laundering Act.

Economic crime

In cases involving economic crime, the confederation only has facultative authority. The report entitled "Prosecution at Federal Level" by the project committee "Situation Analysis of the Efficiency Bill" – otherwise known as the Uster Report – recommends giving priority to complex and resource-intensive cases involving economic crime. The Federal Department of Justice and Police (FDJP) decided in mid-December to set up a project group at federal level.

Project on Efficiency Bill II.

Corruption

The implementation of the Council of Europe Criminal Law Convention on Corruption had several consequences for Switzerland. First, not only active but also passive bribery in business activities in the private sector became on 1 July 2006 an offence prosecuted on complaint (Article 4a Section 1(b) Federal Act on Unfair Competition). Second, the passive bribery of foreign public officials or officials of international organisations became a punishable offence (Article 322^{septies}, second and third indentation SCC). Finally, corporate liability was extended to include active bribery in the private sector, provided for under Article 102 SCC. Regarding the punishable acts listed comprehensively under Article 102 SCC, the Swiss legislator provides for aggregate criminal liability of individual offenders and business enterprises. The full implementation of the European Council's Criminal Law Convention and its additional protocol should be guaranteed especially through mutual inspection by the contracting parties.

Implementation of the Council of Europe Convention on the Criminal Prosecution of Corruption.

On joining the Council of Europe Criminal Law Convention on Corruption, Switzerland automatically became a member of the Group of States against Corruption (GRECO), a body responsible for monitoring the implementation of the Convention including bribery in the private sector, passive bribery of foreign public officials and corporate liability. The United Nations Convention against Corruption (UNCAC) has provided a global instrument for use in the fight against corruption; one of the central themes of UNCAC is the recovery of assets derived from corruption. Switzerland is already a signatory to the Convention; the Swiss Parliament is likely to debate the message on the ratification of the agreement during 2007. Swiss legislation is already compatible with the provisions of UNCAC.

Weapons Act

Switzerland's entry into the Schengen and Dublin agreements, which the Swiss electorate approved on 5 June 2005, means that the Weapons Act will be fundamentally adapted. In addition, the Federal Council has also proposed further changes to the law. The amendment proposals have been under parliamentary debate since 2006 and will continue to be during 2007. Amongst other things, the proposals deal with the question of whether conscripts should keep their service weapon at home, despite the fact that this issue is not regulated by the Weapons Act.

Fighting child pornography on the Internet

Fedpol's Cybercrime Coordination Unit Switzerland (CYCO), together with Swiss Crime Prevention and the nongovernmental organisation, End Child Prostitution and Trafficking, has launched a project aimed at blocking access to websites containing child pornography offered commercially and hosted by servers abroad. All Swiss providers have been contacted and asked to block voluntarily commercial sites offering such material for sale. Whoever now tries to visit a website hosted by a provider who participates in the project will be taken to a Fedpol site especially created to inform the user about the illegal contents of the site in question.

Swiss Crime Prevention Organisation and Federal Office of Police join in project.

Swiss providers are required to store user characteristic data for six months. The Federal Council has ordered the FDJP to draft a report considering the extension of this storage period. In the year under review, Fedpol's Paedophilia, Human Trafficking and Smuggling Coordination Unit, a unit of the FCP, coordinated numerous international investigations in cases of dissemination of child pornography material.

Possession of child pornography material is not punishable in many countries

A study by the International Centre for Missing and Exploited Children with participation by

Interpol revealed that the possession of child pornography material is not considered a criminal offence in most countries. Moreover, legislation in those countries that consider possession a punishable crime is often wanting; child pornography and the possession of material is not considered a criminal offence in 138 countries, and as many as 122 countries have no laws providing against the dissemination of such material on the Internet. In summary, only 22 countries – among them Switzerland – have enacted far-reaching laws against child pornography.

No double liability.

Up until 31 December 2006, Swiss citizens could not be criminally prosecuted under Swiss law for possessing, disseminating, and producing pornographic material in these countries. On 1 January 2007, this legal loophole was plugged and things changed, however: Article 6 of the revised general section of the Swiss Criminal Code (SCC) on crimes and offences committed by Swiss citizens abroad provides that specifically-defined punishable acts committed by Swiss citizens abroad are subject to prosecution – even if such acts are not punishable under foreign legislation (waiver of double punishability). The list of punishable acts in Article 6 also subsumes Article 197 (illegal pornography), provided child pornography is involved.

Jihadism on the Internet

Lately, cyberterrorism and the inherent dangers have increasingly been subject to discussion. The scenarios depicted often differ from reality. There is no arguing that the Internet is growing in popularity with jihadists. The Internet has become a means of jihadist propaganda, fundraising, and planning. Moreover, information, numerous tirades of hatred and instructions accessible on the Internet help foster radicalization and the training of future jihadists. The Swiss authorities are not yet conducting comprehensive monitoring of the contents of relevant sites; however, with a view to duly considering the growing importance the Internet has for militant Islamist, efforts are being made for inclusive monitoring of suspicious contents on Islamist terrorism.

Jihad websites not under comprehensive surveillance.

Travel documents

Since mid-December 2005, data on stolen and lost Swiss travel documents has been recorded and stored in Interpol's Stolen Travel Documents Database (STD). This database contains data on any travel documents stolen or lost in Interpol states around the world. Data on lost Swiss travel documents especially is also kept on record in the Ripol computerised search system and fed automatically into the Interpol Automated Search Facility database (ASF). Data processed in either system is synchronised by the hour. Interpol member states thus have access to information from Switzerland. Similarly, authorized users in Switzerland and Liechtenstein may search these databases for information recorded from sources all over the world.

Identity documents

A passport featuring electronically-stored data is being introduced in a pilot project. Directed by the General Secretariat of the FDJP, this project has been assisted by the cantons, the Federal Office for Buildings and Logistics, and the Federal Department of Foreign Affairs. This new generation passport warrants for greater reliability in identifying a person. Moreover, it will prove to be much harder to travel on a passport that has been stolen or tampered with; and so will be the obtaining of a passport surreptitiously by impersonation. This new generation passport has been issued from 4 September 2006 and goes by the name of "Pass 06". The final and extensive introduction of the Pass 06 will mark the end of the passport model "03". This will not take place before late 2008, when the Schengen agreement with Switzerland becomes effective.

Swiss passport model 03 to stay till end of 2008.

New European Union civil aviation safety regulations

Following thwarted attacks in August 2006, all airports in the European Union, Norway, Iceland and Switzerland introduced on 6 November 2006 new safety regulations concerning hand luggage. Under these regulations, passengers are only allowed to take liquids packed in individual containers with a maximum capacity of 100 millilitres in their hand luggage. Moreover, liquid containers must be packed in transparent plastic bags, which are checked separately.

Police co-operation agreements

In addition to existing agreements on police co-operation, Switzerland concluded several fur-

ther agreements in the year under review: the police agreement with Europol became effective on 1 March 2006; the one signed with Slovenia took force on 11 May 2006; the agreement with Latvia has been operative since 26 July 2006; and the one with the Czech Republic came into force on 1 November 2006. The objective of these agreements is to enhance co-operation in preventing and fighting transnational crime. Furthermore, a supplementary treaty with Liechtenstein became effective on 1 May 2006, providing for co-operation regarding the Swiss information systems on fingerprints and DNA profiles. The sixth of July 2006 marked the signing of the agreement between the Swiss Police Institute and the European Police College. This agreement essentially concerns co-operation in police training. The conclusion of further co-operation agreements is planned in 2007, in particular the agreement with the United States of America on joint investigation operations in the fight against terrorism and its funding. This agreement has yet to be approved by the Federal Assembly. Furthermore, the agreement of 11 May 1998 on cross-border co-operation in matters of justice, police and customs, which was concluded with France, is earmarked for subsequent negotiations. The agreement is to be adapted for enhanced co-operation, particularly in resource-consuming investigations, catastrophes and emergencies. The Federal Council aims to conclude the extended agreement in 2007.

Agreements approved in the year under review.

International intelligence co-operation

Fedpol (SAP) works closely with authorities abroad that are charged with tasks on domestic security. It also represents Switzerland in numerous international committees. Intensified and widened over time and during the year under review, these contacts have fostered the exchange of security intelligence for many years. Thus, the Club de Berne, which includes European domestic and preventive intelligence services among its members, has grown to a membership comprising services from 22 nations. Opening its doors to the major civil intelligence services of South East Europe, the Middle European Conference (MEC) has laid the groundwork for bilateral co-operation with intelligence services of that region. Furthermore, and despite not being a member of the European Union, Switzerland has succeeded in consolidating its position within the Counter Terrorist Group (CTG), participating in the information exchange between the Union member states. Co-operation in the framework of the Police Working Group on Terrorism (PWGT) and Europol with foreign police authorities is effective. Fedpol (SAP) greatly profits from participating in the European Firearms Experts meetings, attended by representatives from 21 European countries. These gatherings provide information on arms smuggling, illegal weapons, and relevant legislation enacted in neighbouring countries.

Continuous and increased exchange of sensitive security information.

Platforms of intelligence co-operation

In 2005, the Federal Council decided to create analysis platforms for co-operation between SAP and the Strategic Intelligence Service (SIS). Co-operation extends on issues such as terrorism, organised crime and proliferation. These platforms became operative on 1 January 2006. Co-operation resulted both in joint or individual analyses for clients. Depending on regulations on security and source protection, the members of the platforms have varying rights for accessing all information gathered by SAP and SIS on certain subjects. To the extent necessary for the fulfilment of tasks, access rights include information on findings of sensitive information gathering. The members of staff of both services work together in this field. All products are made available to the platforms. These measures helped to improve co-operation, institutionalise mutual consultation and reduce twin-tracking. An evaluation of the co-operation between SAP and SIS confirmed that this work format essentially is worthwhile. However, details on the procedure of information exchange still need examination; the Federal Council issued the appropriate mandates on 31 January 2007. Political supervision of the co-operation is assured by the head of the Federal Department of Defence, Civil Protection and Sport and the head of the FDJP. ■

Better co-operation, mutual consultation and no twin-tracking.

IMPRESSUM

RÉDACTION
Service d'analyse et de prévention,
Division Analyse

CLÔTURE DE LA RÉDACTION
Fin février 2007

CONTACT
Office fédéral de la police
Nussbaumstrasse 29
CH-3003 Berne
E-mail info@fedpol.admin.ch
Téléphone 031 323 11 23
www.fedpol.admin.ch

CONCEPT, MISE EN PAGE
Martin Sommer, Romano Hänni, Bâle
FORMATAGE
Werner Druck AG, Bâle

DISTRIBUTION
OFCL, Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
No d'art. 410.112.f

RAPPORTS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Site Internet de l'Office fédéral de la police:
www.fedpol.admin.ch

COPYRIGHT
Office fédéral de la police 2007.
Reproduction du texte autorisée avec mention
de la source.